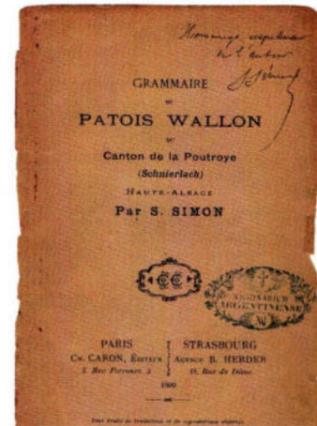
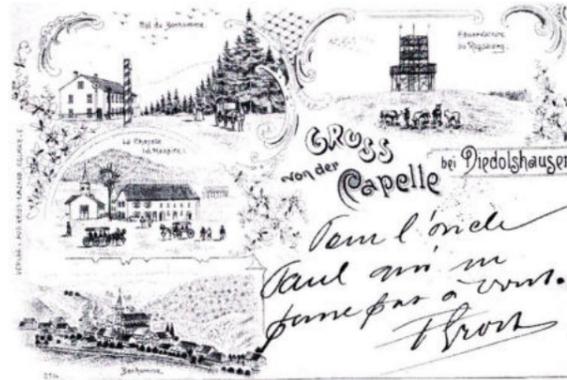


SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBHEY



Bulletin n°28
2009

Dépôt légal
3ème trimestre 2009

Conseil Général

Haut-Rhin

N°ISSN 0753 8413



**BULLETIN DE LA
SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBAY**

N° 28 - 2009

**SIEGE SOCIAL
50, rue Charles de Gaulle
68370 ORBEY**

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey est inscrite au
Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayserberg, Volume 5, Folio n° 40.
Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

Le présent Bulletin n° 28 – 2009 a été tiré à 300 exemplaires.

Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art L 122-5) Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Dépôt légal : 3e trimestre 2009

N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

PAGE	TITRE	AUTEUR
2	Sommaire	
3	Éditorial	SIMON Armand
4	Assemblée générale du 19 avril 2009 au Bonhomme	DEMANGEAT Jacques
6	Membres de la Société d'Histoire en 2008	DUPONT Rose-Blanche
8	A propos des croix rurales du pays welche	DIÉNY Jean-Pierre
20	Le curé et le diable: un cas d'exorcisme à Labaroche en 1780	MULLER Claude
22	Le costume dans le Val d'Orbey au XVIIIème siècle	BARADEL Yvette DEL GRANDE Marie-Hélène MILLION Gérard
43	L'ancienne chapelle du Haut du Bonhomme	MASSON Michel
49	L'abbé Séraphin Simon (1835-1909), premier historien du pays welche	JEHIN Philippe
51	Nicolas Minoux, maire du Bonhomme, prisonnier des Français en 1914-18	JACKY Francis
59	Les opérations des 16-17 avril 1915 sur le secteur du Lait, Creux d'Argent, Beu, Surcenord : un saillant gênant du front	GRIMM Vincent HAAS Denis
74	La grand-rue d'Orbey : la vie du quartier de mon enfance (1930-1945)	KILLY Yvette
77	Mes années de guerre 1939-1945	BATÔT Joseph MICHEL Gilbert
80	L'usage des prévisions météorologiques au pays de Fréland aux siècles passés.	GUERIN Guy
83	Lè Sën Barbe- La Sainte Barbe	BAUMANN Gaby
84	Lé Rogâsyo - Les rogations	HERMANN Maurice
85	Prako i paww patwè – Parlons un peu patois	HERMANN Maurice
86	Les événements dans le canton de Lapoutroie en 1909	JEHIN Philippe
91	Les tables de patois en 2009	SIMON Armand
92	Nos membres ont publié : Michel Masson ; Philippe Jéhin	SIMON Armand
93	Nos nouvelles publications : les Cahiers du généalogiste (Bertrand Munier) le Répertoire des articles du Bulletin (Germain Muller)	SIMON Armand
95	Bon de commande et d'adhésion	

ÉDITORIAL

Vous prenez connaissance de la 29^{ème} livraison de notre Bulletin. Celui-ci contient quelques bijoux historiques dont surtout l'article de Mmes Baradel et Del Grande et de M Million sur le costume dans le Val d'Orbey au XVIIème siècle. Le travail de cette équipe nous permet de mieux appréhender l'aspect de nos ancêtres, qui nous deviennent ainsi presque familiers

Ce numéro, par les hasards des recherches des auteurs, explore particulièrement le XVIIIème siècle, le patrimoine architectural des croix et chapelles et la Grande Guerre. Bien sûr, il apporte sa contribution à la connaissance de notre patois grâce à nos fidèles auteurs Mme Gaby Baumann et M Maurice Hermann. Grâce à Maurice, nous disposons peu à peu d'un véritable Trésor d'expressions patoises !

J'espère que ce numéro vous apportera autant de satisfaction qu'il m'en a donnée à le mettre en forme. Et s'il vous a plu, n'oubliez pas d'en faire la promotion autour de vous, afin d'accroître encore le groupe de nos membres et de nos lecteurs.

Pour le Comité,
Le Président
Armand SIMON

Lors de notre assemblée générale du 19 avril 2009 au Bonhomme nous avons eu le plaisir d'écouter et de voir la conférence de M J.M. **Rudrauf** sur le château du Gestion : une véritable révélation pour nous tous. M Rudrauf publie très prochainement son article sur le Gestion dans la revue **Châteaux-forts d'Alsace** publiée par le CRAMS, de la Société d'Histoire de Saverne et Environs. Il rendra aussi compte de sa conférence dans notre Bulletin N° 29 de 2010.

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE

Page 1 de couverture

- **Habit** de Jean Baptiste Olry (1784). Illustration de Marie-Hélène Del Grande
- **Femme des Vosges** in *Les costumes de France XIX^e siècle*, Cabinet des estampes, Bibliothèque municipale de Colmar. Illustration de Marie-Hélène Del Grande

Page 4 de couverture

- **Croix de Kermodé** à Lapoutroie : photo de J.P. Diény
- **Carte postale de 1898** : Gruß von der Capelle bei Diedolshausen (Collection Michel Masson)
- **Robe de Catherine Ulmer** (1777) : Illustration de Marie-Hélène Del Grande
- **Couverture** de l'ouvrage de l'abbé Simon, *Grammaire du patois wallon...* (Collection particulière)
- **Photo-carte postale** de l'ouest d'Orbey, vers 1916 (collection privée)
- **Carte postale de 1916** : Nicolas Minoux en 1871 et en 1915 (Collection Robert Minoux)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 AVRIL 2009 AU BONHOMME

Jacques DEMANGEAT

Le président, Armand SIMON, accueille les membres de la Société et les élus locaux, notamment MM. BALTHAZARD, adjoint au maire d'Orbey et PERRIN, adjoint au maire du BONHOMME. L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres et sympathisants disparus.

Le secrétaire, Jacques DEMANGEAT, donne lecture du compte rendu de l'assemblée générale de 2008, approuvé à l'unanimité.

Il rend compte des activités de l'année passée.

Compte rendu d'activités

Réunions du comité : 23 février, 28 juin, 27 septembre 2008 plus les réunions de groupes de travail.

Faits marquants :

- Sortie du bulletin annuel été 2008 : n° 27. A noter aussi que le répertoire des articles parus de 1982 à 2008, établi par Germain MULLER, est disponible à la vente.
- Réunion de présentation de notre association à des membres intéressés par son fonctionnement : le 30 août, le président et le vice président ont accueilli dans nos locaux 6 personnes dont certaines déjà actives dans la vie de la société d'histoire. Plusieurs d'entre elles ont contribué à notre représentation : au Bonhomme pour le colloque du 18 octobre, au Salon du Livre.

Vers un site Internet : C'est un passage obligé pour toute association qui veut toucher un public diversifié : grand public mais aussi chercheurs, historiens...La démarche a été engagée il y a plusieurs mois. Un professionnel a soumis un projet qui doit être présenté au comité lors de la prochaine réunion. Il sera mis en concurrence avec un autre fournisseur potentiel.

Généalogie :

À noter tout d'abord l'excellent travail réalisé par **Michel MASSON sur les actes notariaux** sous l'ancien régime concernant Le Bonhomme. Sa publication est à présent disponible. Pour Orbey, le bon avancement des recherches du groupe Généalogie qui portent sur les naissances, mariages, décès depuis 1793, permet d'envisager un début de publication. L'édition des **Cahiers de Généalogie** se fait en collaboration avec le Centre Départemental de l'Histoire des Familles de Guebwiller. Le comité a donné son accord pour 4 éditions en 2009 (4 décennies). Le point sera fait début 2010 pour envisager la poursuite de ces publications et la consultation envisageable sur le futur site Internet.

Cotisations 2009 :

La dernière révision des cotisations date de 2002. Compte-rendu de l'érosion monétaire, un réajustement est souhaitable.

La cotisation passe de 7,50€ à 8€ ; le bulletin de 14 à 15€, soit au total 23€ pour les membres actifs. Pour les membres bienfaiteurs, la cotisation de base reste à 23€.

Les ventes de bulletins seuls se font à 16€. Le réajustement des cotisations sera évoqué par le président et soumis l'approbation de cette assemblée générale.

Par ailleurs, nous avons contacté les services fiscaux au sujet de la déductibilité de la cotisation. Le point sera fait en comité pour une prise d'effet éventuelle en 2010, au titre des dons aux œuvres d'intérêt général.

Informations financières : il a été décidé qu'une information sur la situation financière de l'association serait communiquée aux membres au moyen de la feuille de liaison annuelle.

Présence de la Société:

- Forum des sociétés d'histoire à Sélestat des 5 et 6 avril 2008
- Rencontre des historiens des Hautes Vosges le 18 octobre 2008 au Bonhomme : nous avons assuré l'accueil des quelque 80 participants pour cette rencontre annuelle, consacrée cette année à « La notion de frontière entre 1870 et 1918 », concernant notamment la frontière sur les crêtes des Vosges.

Les conférences sur les origines de la guerre de 1870, l'état des armées, l'armement, la frontière et les bornes frontière..., ont réellement captivé l'auditoire.

- Celtiwelche : notre association a affirmé sa participation en tenant une table de patois à Lapoutroie.
- Salon du livre de Colmar, fête du Hogey, comme d'habitude.

Rapport financier

La trésorière, Rose Blanche DUPONT, présente le rapport financier. Le solde des recettes sur les dépenses est positif de 3246 €, sachant qu'il n'y a pas eu, cette année, de frais de publications importants.

Réviseurs aux comptes :

Odile FREBOURG et Bertrand MUNIER, réviseurs aux comptes, certifient la fidélité et la sincérité des comptes. Ils donnent quitus à la trésorière. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Les deux réviseurs sont reconduits dans leur fonction pour le nouvel exercice, à l'unanimité.

Rapport moral du président

Augmentation des cotisations :

La faible marge sur la vente des bulletins (dont le nombre a été réduit de 350 à 300) et la renégociation, à la baisse, du tarif de l'imprimeur, nous mènent à ne réajuster que très légèrement les cotisations et le tarif de vente du bulletin seul (voir ci-dessus). Les subventions des collectivités publiques sont incertaines pour l'avenir. Cette augmentation est acceptée par les membres présents à l'unanimité.

Cahiers du généalogiste :

Le travail de Jean Claudepierre, Bertrand Munier et Jean-Marie Munier aboutit à présent à l'édition de cahiers qui recensent les actes d'État-civil d'Orbey depuis la fin du 18^e siècle. Un premier cahier est déjà sorti, tiré à 40 exemplaires, la plupart déjà vendus. 6 décennies sont prêtes à être éditées.

Site Internet :

La mise en place d'un site suppose d'assurer une maintenance par nous-mêmes, un prestataire ou un hébergeur. La question est à l'étude.

Croix de Bermont :

L'opération de restauration de ce monument est engagée au niveau de la municipalité d'Orbey en liaison avec celle de Lapoutroie. Une souscription publique pourrait être envisagée.

Le président évoque également le 30^e anniversaire de la société d'Histoire que nous aurons à célébrer dignement en 2009, le transfert des locaux de notre association dans l'immeuble de la bibliothèque après rénovation, différentes manifestations à venir.

M Perrin adjoint au maire du Bonhomme signale que la mairie du Bonhomme a entrepris une opération de copie de photos et documents anciens pour constituer un fonds documentaire. Avis aux particuliers pour nourrir ce fonds.

Conférence de M. RUDRAUF : Le château du Gestion

M. RUDRAUF est membre du Centre de Recherche et d'Archéologie de Saverne.

Il effectue des fouilles au Gestion et dans ses alentours depuis plusieurs années et mène en parallèle des recherches documentaires sur tout ce qui pourrait évoquer ce château. Les archives consultées jusqu'à présent sont peu loquaces à ce sujet.

De multiples incertitudes persistent autour de ce ou ces châteaux (Gestion Haut et Gestion Bas). Période de construction ? Le château a-t-il été terminé, occupé ? Quelle était sa vocation dans le dispositif des ouvrages de défense des environs ?... Autant de questions que le Centre de Recherches tentera de clarifier au cours de sa campagne de fouilles 2009.

Cet exposé agrémenté de photos du site, lève un coin du voile posé sur ces ruines oubliées de la plupart des habitants du canton.

Le président et les participants remercient chaleureusement M. RUDRAUF pour ses recherches difficiles et l'encouragent vivement à les poursuivre et peut-être à percer un jour le mystère qui plane encore sur ces ruines.

Le président clôture l'assemblée générale.

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Rose Blanche DUPONT

MEMBRES BIENFAITEURS 2008

- 1 BALDINGER Jean Marie 68370 Orbey
- 2 BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach les Bains
- 3 CHIODETTI Suzy 68370 ORBEY
- 4 CLAUDEPIERRE Roger 68920 Wintzenheim
- 5 DELAROQUE Christophe 68000 Colmar
- 6 DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland
- 7 DEPARIS Fernand 68370 Orbey
- 8 DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey
- 9 GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges
- 10 JACQUEY Guy 68370 Orbey
- 11 JENNES Michel 13821 Le Penne/Huveaune
- 12 MAIRE Marcel 68370 Orbey
- 13 MARTISCHANG Mireille 68370 Orbey
- 14 NOGUES Monique 47000 Agen
- 15 PETITDEMANGE Francine 68650 Le Bonhomme
- 16 PETITDEMANGE Jacques 59700 Marcq/Baroeul
- 17 TEMPE SA 68650 Le Bonhomme
- 18 TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme

MEMBRES ACTIFS 2008

- 19 ALBRECHT Aimé 68110 Illzach
- 20 ANCEL Annette 68000 Orbey
- 21 ANCEL Bernard 01280 Prévessin
- 22 BALDINGER Thierry 68650 Lapoutroie
- 23 BALTHAZARD Annie 68370 Orbey
- 24 BANNWARTH Jean-Paul 68650 Le Bonhomme
- 25 BARADEL Yvette 68240 Fréland
- 26 BARLIER Bernard 68240 Fréland
- 27 BATOT Annie 68370 Orbey
- 28 BATOT Marcel 68000 Orbey
- 29 BATOT Marguerite 68370 Orbey
- 30 BATOT Jean-Pierre 68370 Orbey
- 31 BATOT Pierre 68370 Orbey
- 32 BATOT Roger 68370 Orbey
- 33 BAUMANN Christel 68370 Orbey
- 34 BAUMANN Gaby 68370 Orbey
- 35 BEAULIEU Laurent 68370 Orbey
- 36 BEDEZ Jacques 68650 Lapoutroie
- 37 BEDEZ Pierre 68370 Orbey
- 38 BERBACH WIRRMANN Fr. 67 Niederaltdorf
- 39 BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey
- 40 BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim
- 41 BIREBENT Christine 68370 Orbey
- 42 BLAISE Paul 68370 Orbey
- 43 BONIFACI André 68650 Lapoutroie
- 44 BOPP Jean-Paul 68370 Orbey
- 45 BOULEAU Aurélie 68370 Orbey
- 46 BRICHLER Benoît 92160 Antony
- 47 BRUNI Michel 51470 Saint Memmie
- 48 BUSSER Christian 67210 Niedernai
- 49 CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey
- 50 COPPE Bernard 68370 Orbey
- 51 COUZINET Françoise 68650 Le Bonhomme
- 52 CRENNER Pierre 68370 Orbey
- 53 DANIEL François 68370 Orbey
- 54 DEFASNE Gaby 68650 Lapoutroie
- 55 DELACOTE Evelyne 68370 Orbey
- 56 DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey
- 57 DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey
- 58 DIENY Jean-Pierre 91400 Orsay
- 59 DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie
- 60 DUPONT Alice 68370 Orbey
- 61 DUPONT Gérard 68370 Orbey
- 62 DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg
- 63 FOESSEL Georges 67000 Strasbourg
- 64 FRANCESCHI-HAXAIRE 68650 Lapoutroie
- 65 FREBOURG Odile 68910 Labaroche
- 66 GANDER Pierre 68370 Orbey
- 67 GANTER André 68500 Guebwiller
- 68 GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson
- 69 GEISLER Robert 68650 Lapoutroie
- 70 GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie
- 71 GREVILLOT Alexandra 67000 Strasbourg
- 72 GRIMM Vincent 68370 Orbey
- 73 GRIMM Bernard 68370 Orbey
- 74 GRUNENWALD Jean-Michel 67370 Reitwiller
- 75 GSELL Fernand 68370 Orbey
- 76 GUERIN Guy 68240 Fréland
- 77 GUIDAT François 68370 Orbey
- 78 GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey
- 79 GUILLEMAIN Jean-Luc 13009 Marseille
- 80 HELDERLE Daniel 68370 Orbey
- 81 HELFER Roland 67450 Lampertheim
- 82 HERMANN Joseph 68370 Orbey
- 83 HERMANN Maurice 68370 Orbey
- 84 HERQUE Raymond 68370 Orbey
- 85 HUG Joséphine 68370 Orbey
- 86 HUSSON Christopher Pittsford USA
- 87 JACKY Marcel 68240 Fréland
- 88 JACKY MARION Claude 68650 Lapoutroie

- 89 JACQUES Claude 68240 Fréland
- 90 JAEGLER Bernard 67220 Triembach au Val
- 91 JAGER Jeanne 68910 Labaroche
- 92 JECKER Lucien 68370 Orbey
- 93 JEHIN Guy 68920 Wintzenheim
- 94 JEHIN Irène 68000 Colmar
- 95 JEHIN Marie-Alix 68000 Colmar
- 96 JEHIN Philippe 68000 Colmar
- 97 JENNES FLORENCE Germaine 67 Strasbourg
- 98 JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt
- 99 JUCHS Bernard 68370 Orbey
- 100 KELLER Geneviève 68040 Ingersheim
- 101 KILLY Yvette 68000 Colmar
- 102 LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey
- 103 LAURENT Thierry 91230 Montgeron
- 104 LIDY Jean 68370 Orbey
- 105 MAIRE Claude 68650 Lapoutroie
- 106 MAIRE Raymond 68370 Orbey
- 107 MARCHAL Jean-Marie 68500 Issenheim
- 108 MARCHAL Marcel 68650 Lapoutroie
- 109 MARCHAND Christian 68040 Ingersheim
- 110 MARCHAND Ernest 68040 Ingersheim
- 111 MARCHAND Louis 78230 Le Pecq
- 112 MASSON Michel 68650 Le Bonhomme
- 113 MATHIEU Jean 68650 Lapoutroie
- 114 MATTERN Stéphane 68920 Wettolsheim
- 115 MEYER Dominique 68770 Ammerschwihr
- 116 MICHALOWSKI André 68370 Orbey
- 117 MICHEL Gilbert 68230 Walbach
- 118 MICLO Jean-Pol 88520 Ban de Laveline
- 119 MICLO Raymond 68370 Orbey
- 120 MILLION Gérard 68370 Orbey
- 121 MILLION Roland 68160 Ste Marie/Mines
- 122 MINOUX Jean 68650 Hachimette
- 123 MULLER Germain 67540 Ostwald
- 124 MULLER Irène 68650 Lapoutroie
- 125 MUNIER Bertrand 68370 Orbey
- 126 MUNIER Jean-Marie 06800 Cagnes/Mer
- 127 MUNIER Lucie 68240 Fréland
- 128 OLRYS Simone 68370 Orbey
- 129 PARFAIT François 75116 Paris
- 130 PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche
- 131 PARMENTIER Gilbert 68650 Hachimette
- 132 PARMENTIER Michel 68370 ORBEY
- 133 PECORELLI Joseph 68370 Orbey
- 134 PERRIN André 68400 Riedisheim
- 135 PERRIN Monique 68650 Lapoutroie
- 136 PETITDEMANGE Henri 68240 Fréland
- 137 PIROLA Jeanne 68370 Orbey
- 138 POMMOIS Lise 67110 Niederbronn
- 139 PRUD'HOMME André 68370 Orbey
- 140 SCANDELLA Alex 68370 Orbey
- 141 SCHMITT Christian 68910 Labaroche
- 142 SCHUSTER Jean 68370 Orbey
- 143 SCHUSTER Suzy 68370 Orbey
- 144 SIMON Armand 68370 Orbey
- 145 SIMON Georges 67330 Dossenheim/Zinsel
- 146 SIMON Maria 68370 Orbey
- 147 STELLY Michel 91190 Gif sur Yvette
- 148 STOFIQUÉ Roger 68150 Aubure
- 149 THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie
- 150 THOMANN Jean-Bertin 88100 St-Dié
- 151 TISSERAND Jean-Pierre 68370 Orbey
- 152 ULMER Marie-Louise 68000 Colmar
- 153 VIE Annick 09600 Laroque d'Olmes
- 154 VOINSON Etienne 68370 Orbey
- 155 VOINSON Maurice 68370 Orbey
- 156 WALTER Odile 68370 Orbey
- 157 WALTZER Paul 68370 Orbey
- 158 WETTERER Marguerite 68370 Orbey
- 159 WITT Pierre 67000 Strasbourg
- 160 ZANN Philippe 68370 Orbey
- 161 ZANN Suzanne 68370 Orbey

Cette liste est établie et éditée avec le plus de soin possible. Si malgré tout, nous avons oublié un membre, cette année ou l'année précédente, nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères.

Le président

MEMBRES DU COMITE DEPUIS 2007

Bureau		Assesseurs
Présidente Honoraire	Yvette BARADEL	Gaby BAUMANN
Président	Armand SIMON	Gérard DUPONT
Vice-président	Philippe JÉHIN	Jean MATHIEU
Secrétaire	Jacques DEMANGEAT	Gérard MILLION
Secrétaire adjoint	Maurice HERMANN	Irène MULLER
Trésorière	Rose-Blanche DUPONT	
Trésorier adjoint	Pierre BEDEZ	

À PROPOS DES CROIX RURALES DU PAYS WELCHE

Jean-Pierre DIÉNY

Dans la collection intitulée *Le Patrimoine des Communes de France*, deux gros et beaux volumes sont consacrés au *Patrimoine des communes du Haut-Rhin*.¹ Le chapitre qui dans le premier des deux tomes traite du canton de Lapoutroie ne fait état que de cinq croix, considérées comme les plus spectaculaires.² Il est compréhensible que cet inventaire qui ne pouvait pas prétendre à l'exhaustivité n'ait pas tenu compte d'une foule de modestes croix sans doute moins raffinées. Cependant, la plupart d'entre elles, de belles proportions, de lignes pures, simples et robustes comme la piété dont elles témoignent, font honneur aux campagnes du pays welche. Elles sont assurément, elles aussi, une partie intégrante de son « patrimoine ».

Il convient donc de saluer chaleureusement la publication récente, par les soins de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie, d'un très beau livre sur les *Croix de chemin dans le pays welche*.

Le préfacier, M. Armand Simon, président de la Société éditrice, après avoir rappelé les noms des précurseurs de cette entreprise, rend hommage à l'équipe des auteurs du livre, rassemblée par Mme Yvette Baradel, et trace les contours du vaste champ des recherches mises en œuvre à cette occasion.

C'est une foule d'informations précieuses que rassemblent les deux premiers chapitres. Le premier, historique, s'appuyant sur diverses sources, à commencer par les Archives Départementales du Haut-Rhin et les registres paroissiaux et d'état civil, fournit une profusion de renseignements sur la datation des croix, sur les personnes impliquées dans leur érection, artisans, donateurs et dédicataires, et sur les raisons de leur implantation.

Le deuxième chapitre est une contribution absolument remarquable, dont l'intérêt déborde même le cadre imparti à cet ouvrage. Il se compose de trois études techniques sur la production des croix. La première, passionnante, concerne la formation des sédiments gréseux, leur répartition géographique, les conditions de leur exploitation, et les particularités diverses de leur structure. La deuxième et la troisième, vivantes et concrètes, portent sur les étapes successives du travail des carriers, tailleurs, sculpteurs, et sur leur outillage.

¹. *Patrimoine des communes du Haut-Rhin*, Flohic Éditions, 1998.

². Calvaire de la Chapelle et croix de Mission au Bonhomme, croix du col de Chamont à Fréland, calvaire du Fossé et calvaire du Coq-Hardi à Lapoutroie (p.711 à 720).

Les qualités de compétence, de précision et de clarté de ces études se retrouvent dans tout le corps du livre. La description des croix successivement analysées ne manque pas de traiter des matériaux dont elles sont constituées et des particularités du travail accompli pour leur réalisation. Il est rare que les inventaires habituels des croix d'une région donnée accordent à ces questions une attention aussi poussée.³

J'ai personnellement parcouru en tous sens le territoire des cinq communes qui composent le canton de Lapoutroie. Depuis plus d'une quinzaine d'années j'ai même entrepris solitairement, à de modestes fins d'initiation familiale, de recenser, étudier, photographier, les croix de notre pays welche, dont la beauté et une touchante simplicité dans la ferveur me fascinaient. Or, il m'est arrivé, en lisant le livre dont il est ici question, de relever certaines divergences avec mes propres observations. L'analyse des matériaux, des formes et du décor des croix a été faite par les auteurs du livre avec tant de soin et de précision que je n'ai rien à ajouter sur ce point à leurs descriptions. Les divergences constatées portent essentiellement sur le déchiffrement des inscriptions. Je m'alarmais depuis longtemps de constater qu'au fil des ans la lecture de ces inscriptions, soumises aux intempéries et à l'invasion des végétaux, ou parfois à des dégradations dues à la main de l'homme, tendait à devenir plus difficile. Cette crainte m'a déterminé à essayer, avec toute la prudence qu'exige une tâche aussi délicate, d'affiner, compléter, corriger parfois, les lectures qui nous sont proposées.

Je commencerai par une remarque sur la manière de présenter les inscriptions qui ont été déchiffrées sur les croix. J'ai regretté que ces textes n'aient pas été reproduits dans leur mise en forme originale. Dans la plupart des cas, la disposition choisie par les graveurs avait été l'alignement à gauche, parfois l'alignement parfait

³. Ainsi, à titre d'exemple, l'excellent ouvrage intitulé *Croix rurales des environs de Saverne et du Kochersberg*, publié en 1974 par la Société d'Histoire de Saverne et Environs, ne s'intéresse pas aux matériaux des croix, bien que celles-ci aient été très soigneusement recensées.

De même, le beau travail de Jean JOSEPH sur les croix des communes du Val de Villé, publié dans *l'Annuaire de la Société du Val de Villé entre 1976 et 1990*, ne donne sur ce sujet que des remarques succinctes. Le livre publié par notre Société peut donc être considéré à cet égard comme un modèle.

à gauche et à droite (« justifié »). Les auteurs du livre ont préféré « centrer » leurs transcriptions, sans doute par souci d'élégance, mais en renonçant, ce faisant, aux schémas originaux. N'échappent à cet inconvénient que les inscriptions qui ont bénéficié dans le livre d'une bonne photographie.

À mon sens, la « mise » en page choisie par les graveurs, tantôt soigneusement équilibrée, tantôt négligente et maladroite, n'est pas sans intérêt, de même d'ailleurs que la beauté ou la gaucherie de l'écriture, ou encore la correction ou les anomalies de l'orthographe, et même la présence ou l'absence des points ou des accents sur les majuscules. Ces particularités formelles ne me paraissent pas plus négligeables que les détails de l'ornementation gravée ou sculptée.

ORBEY : Croix des Jeunes Champs (Or 5, p. 65)

J'illustrerai ce propos par un cas original qui a spécialement retenu mon attention. Il s'agit de la croix dite des « Jeunes Champs » (Or 5, p.65), l'une des plus émouvantes à mon sens de toutes celles de la région, tant est frappante la figure du Christ en haut-relief. La croix repose sur un grand socle cubique où se trouve gravée l'inscription suivante.

Voici le déchiffrement qu'en propose le livre :

CETTE CROIX FAI
TA A LHONNEUR
DE LA MOR
RT ET PASSIO
N DE
NAUTRE SEI
GNEUR JESUS
CHRIST



Mais la singularité de cette inscription, sans équivalent ailleurs, mérite d'être soulignée. Le texte a été disposé en une sorte de spirale à la surface du socle et dans la niche creusée au milieu de celui-ci.

Les huit sections de l'inscription me semblent devoir être transcrites comme suit :

CETTECROIETEF
TESALHONEVX
DELAMO
RTETPASSIO
NDE
NOTRESEI
GXEVRJESVS
CHRIST

La croix comporte aussi un titulus qui n'a pas été relevé dans le livre.

Je présenterai maintenant quelques observations ponctuelles faites sur un certain nombre de croix. Je les classerai non pas selon le plan suivi par les auteurs du livre, qui distinguent excellemment dix types de croix différents, mais plus simplement en fonction de la localisation des croix dans les cinq communes concernées.

LE BONHOMME Croix à l'entrée de la Vieille Route (Bo1)

Inscription de gauche à la base du pilier (p.34) :

PRIEZ
POUR LES
TREPASSEZ
REQUIESCA
AMEN

L'inscription comporte en réalité six lignes. Lignes 4, 5, 6 : REQUIESCA / NT IN PACE / AMEN.

Inscription de droite à la base du pilier

Page 34 du livre	Ma lecture
1 CETTE CROIX	1 CETTE CROIX
2 A ETE FAITE	2 A ETE FAITE
3 PAR JOSEPH	3 PAR JOSEPH
4 VALENTIN A	4 VALENTIN A
5 LHONNEUR DE LA	5 LHONNEURxx
6 MORT ET	6 MORT ET PAS
7 Xx DENOTRE SEIGNEUR JE	7 SION DE NOTR
8 SUS CHRIST	8 E SEIGNEUR JE
9 xxHOMME	9 SUS CHRIST A?U
10 24 FEVRIER 177X	10 B?ONHOMME
11	11 24 FEVRIER
12	12 177x

Je propose donc de lire : CETTE CROIX/ A ETE FAITE / [...] AU/ BONHOMME/ 24 FEVRIER / 177x.

Croix de la Barricade (Bo 2)

Cette croix, qui domine l'admirable vallon de La Chapelle, heureusement préservé jusqu'à nos jours, présente à la base du pilier de grandes lettres très soignées. Huit lignes se lisent facilement, mais elles sont suivies de trois lignes, ou peut-être quatre, très érodées.

Page 35 du livre	Ma lecture
1 CETTE	1 CETTE
2 CROIX A	2 CROIXA
3 ETE FA	3 ETEFA
4 ITTE A	4 ITTEA
5 L'HONN	5 L'HONN
6 EUR DE	6 EURDE
7 FEU JO	7 FEUJO
8 SEPHxxx	8 SEPH
	9 FLxxĪ
	10 EUxxDE
	11 PxxĪN



On peut supposer, en se fondant sur l'intéressante citation

d'un passage du registre paroissial de 1782, que ces trois lignes donnent le nom du défunt : « Joseph Flayeux de Plainfaing ». Joseph Flayeux était originaire de Fraize, mais son père sollicita la permission de transporter son corps à Plainfaing (cf. les indications données p.13 et 35).

Croix au col du Bonhomme (Bo 4)

L	Page 38 du livre	Ma lecture
1 EN MEMOIR	EN MÉMOIR	
2 dE xEBAS	dESEBAS	
3 TIEN.MA	tĪEN.MA	
4 rtIN.dU	rtĪN.du	
5 CHAxxx	CHAxxx	
6 P.du vAL	P.du VAI	
7 TIN.MOr	tĪN.Mort	
8 LE X AOUT	LE X AOUT	
9 1803	1803	



À la ligne 2, le S initial de Sébastien est certain. Cette lettre a la forme, fréquente dans toute la région, d'un crochet mince et allongé. Remarquer le curieux mélange des majuscules et des minuscules. À la ligne 6 le deuxième jambage du v coïncide avec le premier jambage du A. Pour ce genre d'assemblage de deux lettres, cf. Lb 1, Lp 3.

Croix de la Scierie (Bo 7)

Au pied de sa base, cette très belle croix présente un motif rare dans notre zone mais fréquent dans le Val de Villé : un crâne surmontant deux ossements entrecroisés. Dans plusieurs de ses articles qui traitent des croix de cette vallée, Jean Joseph déclare qu'il s'agit du crâne et des ossements d'Adam. Parfois dans le crâne évidé se love un serpent, qui ne serait autre que « le serpent du péché originel ».

Croix du Rain de la Hollée (Bo 8)

Page 82 du livre	Ma lecture
1 CETTE CROIX	1 CETTE
2 A ETE	2 CROIX
3 FAITE	3 A ÉTÉ
4 POUR	4 FAITE
5 NICOLA	5 POUR
6 ET SES	6 NICOLA S
7 DEUX FILS	7 ANCEL
8 1788	8 ET SES
	9 DEUX FILS
	10 1788

À la ligne 6, le S de Nicolas a été gravé au même niveau que les lettres qui le précèdent, mais, faute de place, sur le côté du fût. Amusante liberté prise par le graveur. Le patronyme Ancel a été omis dans la transcription donnée par le livre.

FRÉLAND

Église de Fréland (Fr 3)

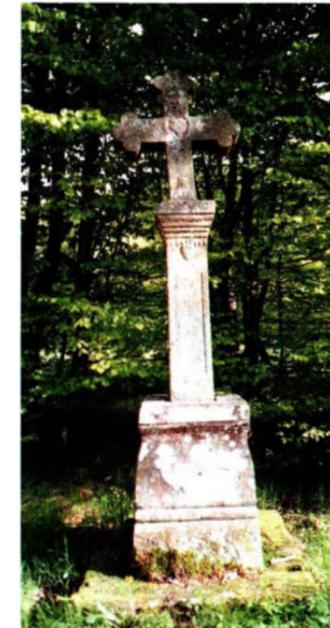
Le piédestal de cette grande croix dressée contre le mur de l'église présente une inscription en latin (p.59) dont la transcription comporte deux erreurs. Il faut lire *extruxerunt* au lieu de *extruxerunt*, et *munificentia* au lieu de *munificenta*. La même transcription se retrouve à la page 11 du livre, où la deuxième de ces erreurs a été corrigée. Quant à la première, elle est due au graveur lui-même. La traduction de l'inscription est également donnée à la page 11. La phrase *Anno reparatae Salutis* signifie « L'année de la restauration du Salut » et non pas « Année restaurée du Salut ».

Croix de la Simboule (Fr 8)

« Des inscriptions indéchiffrables sont gravées sur la base » (p.91). J'ai cru lire autrefois la date de 1808. On ne discerne plus aujourd'hui que 08.

LABAROCHE

Croix du Grand Hohnack dite « Coïa Lotz » (Lb 1)



Cette croix est effectivement connue sous le nom de Coïa Lotz, déjà repris par Robert Gall dans son recueil de dessins de « croix champêtres ». Mais il n'est pas exact que ce nom apparaisse sur la croix elle-même, comme il est dit page 9. Cette croix a fait l'objet d'une analyse précise et

intéressante. L'inscription du piédestal a été correctement déchiffrée. Je n'apporterai à la lecture proposée que de légères retouches. Page 55 du livre :

VOUS PRIRE CIEN
Que PATER ET 8 AVM
POUR LES AME DU
PEURGATOIR PAR
LES MERITE DE NO
TRE SEIGNEUR JC
XXXXXXXX

À la première ligne, dans le mot PRIRE, les deux lettres finales, R et E., ont été sans doute interverties. Remarquer l'étonnante orthographe de CIENQUE pour « CINQ ». À la fin de la deuxième ligne, il faut lire 5 et non pas 8 (la graphie effilée du 5 est courante dans toute la région). La lecture AVM n'est pas correcte. On a affaire à un A et un V combinés en une seule lettre, le second jambage du A coïncidant avec le premier du V. La lecture M est douteuse. Il me semble évident qu'il faut lire, ici comme sur d'autres croix, 5 AVE. À la cinquième ligne, le mot DE n'apparaît pas, pas plus que le N de NOTRE. À la sixième ligne, lire SEGNEUR. La partie inférieure du piédestal a dû être gravée elle aussi mais c'est à peine si l'on discerne quelques lettres isolées. Au bas du fût figure la date, 1808, comme indiqué page 54, et non pas 1806, comme indiqué page 55.

La Coïa Lotz se trouve à la lisière du Grand Hohnack, au bord de la petite route qui monte de Giragoutte à la Trinque. De l'autre côté de la route, longtemps simple chemin de terre, était située autrefois une chaumière, propriété de la famille Lotz. Il existe une peinture, signée de Jean-Jacques Waltz, qui représente ce paysage, avec la croix vue de dos, la modeste ferme, à l'horizon le Haut Koenigsbourg et même la flèche de la cathédrale de Strasbourg, visible en effet par beau temps.⁴ Cette ferme a été achetée en 1926 à la famille Lotz par mes grands-parents, Théodore Stricker et Cécile, née Weiss, puis reconstruite et agrandie à partir de 1927, année de la naissance à Colmar du signataire de ces lignes. Au-dessus de la porte d'entrée a été conservé l'ancien linteau: J NIC 1800 LOTZ. Le nom de Lotz se remarque également sur l'auge extérieure, autrefois alimentée par une source du Grand Hohnack. Voici donc retrouvée une trace de ce Jean Nicolas Lotz auquel est faite dans le livre une brève allusion (p.9).

Croix des Christés (Lb 4)

L'inscription de cette belle croix a été parfaitement bien lue (p.75) :
ENTH / OINE / GURADA / IN / 1761 / M
Mais je ne m'explique pas comment ce personnage est devenu, page 12, Antoine Girardin, décédé le 15.11.1760. Faut-il lire « Guradain », déformation de Girardin?

Croix des Granges (Lb 5)

« Au pied du montant inférieur, les initiales P M sont gravées au-dessus de 1740 » (p.76). Non pas « au-dessus », mais « au-dessous ». Ce sont deux belles majuscules de grande taille, séparées de la date par une ligne gravée.

Croix de la Haute Fontaine (Lb 6)

Cette croix, sobre, rustique et forte, dominait autrefois le magnifique Vallon de Bois-le-Sire, aujourd'hui masqué par la forêt. Sa base est constamment recouverte de bruyères ou de myrtilliers. Il semble qu'à son pied on puisse lire

4. Cette peinture fait partie d'une série de huit cartes postales concernant la région des Trois Épis.

Voir Paul STEINMANN, René CANDIR : *Hansi à travers ses cartes postales*, 1895-1951, Éditions du Rhin, 1996, p.57. La carte originale avait été publiée en 1907 à Colmar par Kunst-Verlag v. Max WETTIG.

Il existe aussi une carte postale qui reproduit une autre peinture du même panorama, avec la croix et la chaumière au premier plan. L'œuvre originale est due cette fois à un artiste allemand, H. HOFFMANN, et a été publiée initialement à Heidelberg, sous le titre « *Bauernhaus am Großen Hohnack* », dans un ouvrage sur les Vosges.

Un exemplaire de cette carte postale, posté en 1912, a été conservé et fort bien reproduit en quatrième de couverture des *Légendes et Récits du Pays Welche*, un livre édité par notre Société en 2001.

sous la mousse un M et peut-être un I (In Memoriam ?). « Une légère granulation (...) a, en partie, effacé les inscriptions gravées au pied du montant inférieur », lit-on dans le livre à la page 76. Mais aucun effort de déchiffrement n'a été fait et la médiocre photo qui accompagne cette notice ne laisse même pas deviner l'existence d'une inscription dont la forme et le fond méritent de retenir l'attention.



MI.NI
ANNODO
CLAVDE SE
RARD ET MA
RxVERITE
PARMANTEI
POURETOVJ

Aux lignes 1 et 2, le graveur étourdi s'est tiré d'affaire de son mieux. Il faut lire évidemment ANNO DOMINI. La date (1740), bien visible, est gravée en deux parties, de part et d'autre de la

traverse. Les N sont gravés à l'envers. À la sixième ligne, si l'on suppose une interversion (phénomène fréquent), du E et du I, on aboutit à « Marguerite Parmentier ». Un déchiffrement qui ne saurait laisser indifférentes les personnes qui portent aujourd'hui encore le même patronyme. La septième ligne me reste inintelligible.

Croix de Wihr (Lb 13)

La Vierge à l'enfant, inscrite dans le cartouche médian du montant inférieur, s'inspire probablement du motif très semblable de la Coïa Lotz, antérieure de trois ans à la Croix de Wihr (datée de 1811 aux pages 9 et 82).

L'inscription que porte le socle est difficile à déchiffrer. À la page 84 elle est transcrite comme suit :

JOPHET
PIERRE
MARIA
LUCAIR
FAITE LE 19
MAI xxxx

La page 9 du livre nous invite à lire : « Joseph Pierré, Marie Lucaire ». Mais comment est-on passé de Joseph à Jophet ? Si l'on suppose que la lettre finale de JOPHET est un F plutôt qu'un T (de lecture douteuse), on obtient le vocable JOPHEF, plus proche de la prononciation correcte. Et peut-être le P est-il une erreur pour un S... À revoir.

Il me paraît certain que la sixième ligne est à lire « MxxS 18xx ». Il doit donc s'agir du mois de

mars et non du mois de mai. Est-ce un hasard si la date indiquée, le 19 mars, correspond à la saint Joseph ?

La peinture blanche hideuse dont le socle a été badigeonné il y a déjà plusieurs années tend à s'écailler dans sa partie haute, tandis que la partie basse se couvre d'une non moins fâcheuse moisissure gris verdâtre. Un nettoyage de cette croix, située à la croisée d'une route et de plusieurs chemins où s'arrêtent beaucoup de gens, serait bien nécessaire.

Croix de la Chapelle (Lb 8)

« Vers la base de la croix, des inscriptions sont en partie indéchiffrables », lit-on à la page 77. En fait, un soleil rasant permet de lire :

VRBAIN
MVNIE
1 7 8 0

Ce patronyme (Munier) est également resté fréquent jusqu'à nos jours.

Croix de la Place (Lb 20)

L'inscription gravée sur le socle comporte une troisième ligne qui n'a pas été relevée. On peut y lire une date : 1857.

Croix de Faugrède (Lb 21)

Cette croix, selon le livre, « remplace une croix de 1732, détruite pendant la guerre » (p. 96). L'ancienne croix était connue de Robert Gall qui l'appelait « Croix du Château ». Il la situait à Faugré et la datait en effet de 1732. Je crois me souvenir que son livre, que j'ai pu consulter autrefois à la bibliothèque de Sélestat, reproduit un dessin de cette ancienne croix.

Le cas de la Croix du Léman (Lb 15) est analogue. La croix actuelle, en béton, a été « érigée à l'emplacement d'une croix de 1807, détruite pendant la Seconde guerre mondiale » (p.93). L'ancienne croix doit avoir été dessinée également par Robert Gall.

Croix du Prêtre (Lb 28)

La croix est datée, page 127, de l'année 1754. Cette date n'est pas reprise dans la description de la page 104 et n'est pas visible sur le monument lui-même. D'où vient-elle ? La croix, très endommagée, se dressait autrefois dans une clairière. Elle est aujourd'hui laissée à l'abandon dans la forêt. À quelques mètres de son pied, plus au nord, à peine visible sous les feuilles, un socle carré d'un mètre de côté, percé en son centre d'un trou carré, a dû loger autrefois une croix. La même ou une autre ?

LAPOUTROIE

Croix de la rue du Sapin (Lp 3)

L'inscription :

	Page 41 du livre	Ma lecture
1	JEAN	JEANPETIT
2	PETIT	DEMANGE
3	DEMNGE	ANNE
4	ANNE	S.DIZER
5	S DIZER	

Il convient de lire « DEMANGE ». Le A et le N ne font qu'une lettre. Leurs premiers et deuxièmes jambages leur sont communs et la barre transversale du A est bien visible.

Jacques PETITDEMANGE, auteur d'un article intitulé « La famille Petiddemange en Alsace dans le pays welche », qui a été publié dans le Bulletin n°. 24 (2005) de notre Société, indique, page 49, que Jean Petiddemange épousa en 1683 Anne Saint Dizier. Il ne fait aucune allusion à la croix de la rue du Sapin. Au sujet de ce couple, le livre des *Croix de chemin* précise aux pages 10 et 41 que Jean Petiddemange (sic) et Anne Saint Disier (sic), qui se marièrent en 1683, moururent, le premier en 1712, la deuxième en 1732. La croix datée de 1701 aurait donc été érigée de leur vivant.

Croix de la rue du Général Dufieux (Lp 4)

Les inscriptions gravées sur les deux côtés de la base ne sont plus que partiellement visibles.

À droite

PRIE. P	PRIE.P
OUR L	OVR L
TREPAS	TREPAS
E A	E A.

À gauche

DEL	xxONxxxx
MO	DEL
P.DE	MOR ET
xxx	P.DE N
1776	OTRE S
	L
	1776

Cette croix peut être comparée avec la croix à l'entrée de la Vieille Route (Bo 1). Ce sont deux croix dites « lorraines », qui datent l'une et l'autre des années 1770. Leurs bases sont également creusées d'une niche et elles présentent des inscriptions de contenu analogue, gravées identiquement sur les deux côtés de ces bases. L'inscription de droite de la présente croix débute de la même manière que celle de gauche de la croix du Bonhomme. Et l'on devine que l'inscription de gauche de Lapoutroie, quoique lacunaire, est proche de l'inscription de droite de la croix du Bonhomme.

La particularité de cette croix est l'enchaînement de ses deux inscriptions. Le texte débute sur le côté gauche de la base et se prolonge sur le côté droit. Je me suis aventuré à le reconstituer comme suit, les lettres minuscules entre crochets représentant mes propres suggestions : PRIE. P / OVR L[es] / TREPAS[sés] / E[t] A. [[I']]ON[neur] / DEL[a] MOR[t] ET P[assion] DE N / OTRE S[aigneur] / L / 1776.

Croix de la Haupatte (Lp 8)

Cette croix touchante, adossée naguère à un gros arbre qui aujourd'hui n'existe plus, présente une brève inscription profondément et soigneusement gravée (« centrée » pour une fois !). La date, 1758, apparaît clairement, mais quelle pitié de ne pouvoir comprendre ce que signifient les belles lettres des trois lignes suivantes ! L'une d'elles, à la deuxième ligne, pourrait être non pas un « N inversé », mais la combinaison d'un N et d'un A, à comparer avec le cas semblable de la Croix du Sapin (Lp 3).

Une découverte



Il existe à Lapoutroie une croix qui n'apparaît pas sur la carte au 1.25000e et a échappé, semble-t-il, à l'attention des auteurs du livre. Je l'ai découverte fortuitement en 2003. Elle se trouve à Kermodé, à environ 150 m. au nord-ouest du point coté 553, le long du mur d'une maison ancienne datant peut-être de l'époque de la Révolution.

Il semble qu'elle ait été placée là où elle se trouve actuellement, à demi cachée par un buisson, à l'occasion de travaux de voirie. C'est une belle croix à bras potencés, qui mériterait une description précise. Un grand ostensor, comparable à celui de la croix du Noirmont, en



occupe le centre. Au bas du fût, dans un cartouche, la date, 1815. La base a été soigneusement gravée sur cinq lignes nettement tracées. Je n'ai pas encore pu m'attaquer au déchiffrement difficile de l'inscription. Il semble qu'on puisse lire à la première ligne « I. BLAISx » (Blaise).



ORBÉY

Croix du Faing (Or 2)

Une longue inscription se déploie sur la partie inférieure du fût et sur la base de cette croix. C'est une magnifique gravure facilement lisible et d'un libellé plus fréquent en Lorraine que dans notre région. Témoin cette phrase: « O NOTRE GRAND DIEU DELIVREZ NOUS DE NOS ENNEMIS », sans équivalent dans notre pays welche. Sur le fût, l'inscription prend une élégante forme pyramidale et sur la base, elle occupe un rectangle régulier. Les photographies qui illustrent

la notice reproduisent séparément les deux parties de l'inscription, ce qui ne permet pas d'apprécier pleinement l'agrément de la composition d'ensemble. Quant à la reproduction du texte selon le mode centré habituel, c'est une trahison de la « mise en page » originale ! La ponctuation des deux phrases, curieusement surabondante, n'a pas été remarquée. Il est question dans le texte, daté de 1740, d'un abbé de Pairis nommé Triboul, dont le nom n'est pas mentionné dans la liste des quatre abbés qui se sont succédé à Pairis entre 1692 et 1788. C'est un certain Mathieu Tribout qui occupe la charge d'abbé entre 1736 et 1759 (cf. le chapitre V de l'excellent livre publié par notre Société sous le titre *L'Abbaye de Pairis dans la Haute Vallée de la Weiss*). Triboul ou Tribout, où est l'erreur?

Croix de Remomont (Or 4)

Au centre de la rose qui orne et déborde la partie inférieure du long fût de cette croix se lit l'inscription suivante : IN / HOC SIG / NUM / VINCES (*Par ce signe tu vaincras*). Comme le rappelle l'introduction, page 13, cette phrase fameuse accompagnait l'apparition, en plein midi, d'une croix enflammée (le « signe » en question) qui annonça au futur empereur Constantin le Grand sa victoire dans une bataille décisive. Il existe plusieurs versions de cette phrase en grec et en latin. Mais l'inscription de Remomont comporte une erreur surprenante. Le texte original en latin donne SIGNO et non SIGNUM. Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que cette croix, qui ressemble fort aux croix dites « lorraines », évoque le souvenir d'une vision de Constantin survenue, selon la tradition, à Grand, une petite localité proche de Neufchâteau dans le département des Vosges.

Croix du Creux d'Argent (O 6) et Croix de Saint Genest (O 7)

Ces deux croix, contemporaines (1761 et 1763) et de facture analogue (même grappe de raisin), sont à considérer ensemble. La transcription de l'inscription du Creux d'Argent omet la mention I M, commune aux deux croix. Le déchiffrement de l'inscription de Saint Genest est correct à quelques menus détails près :

Page 66 du livre	Ma lecture
NICOLAS	NICOLAS
MAIRE	MAIRE
MARGUE	MARGVERI
TE	TE
GEORGE	GEORGE
1763	1.7.6.3.
I M	I M

Croix de la Matrelle (Or 8)

C'est l'une des croix de la région qui présentent un Christ en haut-relief. Celles-ci, bien que peu nombreuses, constituent un groupe particulièrement attachant, dont une étude comparative a été esquissée à la page 22. La base de ce monument comporte une courte inscription :

DOMINI
QUE BA
TO
CATHE
RINE
17+67

Quelques remarques de forme.

Le second I de DOMINIQUE est absent de l'inscription et, à la ligne suivante, les trois dernières lettres de ce nom revêtent un aspect bizarre : qVE. La lettre « q » a pris la forme légèrement recourbée du chiffre 9. Les lignes 5 et 6 sont séparées par une ligne vide dont il n'a pas été tenu compte. Le signe + qui sépare les deux parties de la date n'est pas approprié. Si je ne me trompe, le lecteur n'a nulle part été averti de sa signification. En fait, ce signe souvent utilisé dans le livre remplace maladroitement le dessin d'une petite croix dont la barre verticale aurait dû être, pour éviter toute confusion, légèrement plus longue que la transversale, quelque chose comme ceci †. Cette figure se retrouve sur la croix de la Goutte (Lp 10) dans une position exactement identique, et elle y est tracée d'une manière qui ne laisse aucun doute sur sa nature. Son tracé est également sans ambiguïté sur la croix du Pré du Bois (Or 29), où elle colle étroitement au J de JOSEPH (voir la Photo 170). Dans ce dernier cas, la transcription par « + JOSE / PH » n'est pas satisfaisante. Pitoyable aussi le petit + qui remplace le dessin d'une grande et belle croix, de la même taille que les lettres qui le suivent, dans l'inscription de la croix du Faing (Or 2, voir la photo 36a). Remarquons cependant pour finir que dans le cas présent, celui de la Matrelle, ce n'est en réalité qu'un simple point, et non une croix ni un +, qui sépare les deux moitiés de la date !

Croix de Pairis (Or 11)

Une longue inscription en deux parties, que sépare une moulure, couvre le montant inférieur et la base. La partie supérieure semble avoir été correctement transcrite, si ce n'est qu'à la neuvième et dernière ligne il convient de lire non pas les initiales R.I.P.P. Mais une date : 178x. La partie inférieure débute par deux lignes où apparaissent bien les noms de ODILLE (sic) et

REMI. Les quatre lignes suivantes sont inintelligibles. Viennent enfin quatre lignes supplémentaires qui ont été transcrites comme suit, sans explication :

A PERMI
SSION DE
M.T.PE
AB.DE.P.

Ce qui signifie peut-être « Avec la permission de M. Triboul (ou Tribout), Père Abbé de Pairis ». Malheureusement, les deux dernières de ces quatre lignes ne sont pas (ou plus) visibles sur la croix. Ont-elles été rajoutées par le rédacteur de la notice à partir d'un autre document ? Le Christ métallique surajouté à la croix, autrefois peint en blanc, aujourd'hui affreusement rouillé, est une horreur indigne de Pairis.

Croix du Bas-Tannach (Or 14)

La date a été relevée (1832), mais non pas cette autre inscription : JEAN MARIE HESSMAN, avec un seul N (à l'envers). Cette omission est d'autant plus étonnante que le nom du personnage se retrouve sur la croix voisine de Housserousse (Or 15), sous la forme Jan Marie Hessmann. Ce dernier monument est daté de 1831. Titulus métallique non mentionné.

LES CROIX- BORNES

Les croix bornes constituent une importante catégorie de croix rurales. Elles servent à délimiter deux unités territoriales, par exemple deux bans, deux communes, deux paroisses. Plusieurs de ces croix ont trouvé place dans *Les croix de chemin*, à commencer par le Bildstock, à la limite d'Orbey et de Lapoutroie (Or 1), mais aussi la croix du col de Chamont, entre Lapoutroie et Fréland (Fr 2), et celle du col du Calvaire, une « croix de carrefour » en même temps qu'une borne entre deux communes (Bo 10). Il est curieux de constater que deux croix initialement situées au sein de deux de nos cinq communes ont été déplacées et mises tardivement en position de tenir le rôle de croix-bornes. Ce sont la croix du col des Bagenelles (Bo 6), en provenance du village du Bonhomme, et la croix dite de la « commune de Fréland » (Fr 4), l'une des plus anciennes de la région (1719), présentement située au bord de la route d'Hachimette, à la limite précise des communes de Lapoutroie et de Fréland.

Mais il est regrettable que **trois autres croix bornes** n'aient pas retenu, comme les précédentes, l'attention des recenseurs. Au **col du Bonhomme** se dresse une croix borne dont il ne reste, sur un large socle quadrangulaire, qu'un pilier surmonté d'un chapiteau. De la croix elle-même il ne subsiste qu'un moignon du montant inférieur.



Ce vestige est situé dans un jardinet devant l'Auberge du col du Bonhomme. Le pilier amputé de sa croix se compose de deux parties, un fût et une base de section carrée, celle-ci plus large et un peu moins haute que le fût. La base comporte cette inscription soigneusement encadrée:

CETTE
CROIX
AÉTÉFAITE
ENL'HON
NEURDE
LAMORT
ETPASSION
DEJ.C.
N.S.
P.J.B.x
REQUIES
CANTINPACE



Les D sont écrits à l'envers, les S et les T sont hauts et minces, les L de plus haute taille que les autres lettres. À la ligne 9, N.S. signifie « Notre Seigneur ». Le socle porte la date de 1804. Cette croix est donc contemporaine de sa voisine, dite du « Col du Bonhomme » (B 4), datée de 1803. On ne saurait les séparer l'une de l'autre.

Il existe une photographie ancienne de cette croix, antérieure à sa dégradation. Il s'agit d'une carte postale dont on peut voir une reproduction dans l'article consacré aux « Incidents de frontière au col du Bonhomme » par Jean-Claude Fombaron.⁵ On distingue très clairement la croix et assez nettement, quoique partiellement dissimulé par l'aimable silhouette d'une dame à la mode, le socle. Les deux sections distinctes du pilier, fût et base, sont bien visibles. La photographie a été prise avant la Première Guerre Mondiale, à la frontière, comme l'indique la

5. Bulletin de notre Société N° 19, 2000, p.54.

position du poteau-frontière (Deutsches Reich) et du D gravé à sa base. Mais il est clair qu'à l'époque de l'érection de la croix, au début du XIX^e siècle, celle-ci remplissait déjà la fonction d'une croix borne.

Une autre croix qui a dû jouer le même rôle se dresse au **col de Fréland**, lequel sépare les communes de Fréland et d'Aubure. Elle porte un Christ de fer. On peut lire sur son socle cette inscription : « Érigée en 1742 Restaurée et bénite en 1876 ».

Enfin, à la limite entre les communes de Labaroche et de Niedermorschwihr, tout près de la D11, se trouve une croix remarquable. Qu'on l'appelle « **Croix des Banbois** » ou « **du Meierhof** », il semble bien qu'on puisse la considérer comme une authentique croix borne. Ce haut monument se dresse sur un socle d'environ 200 cm sur 150 cm. Il comporte un piédestal colossal où l'on distingue, gravée sur une couche de ciment, une inscription brève, peut-être tardive et partiellement lisible, dont on peut rétablir le sens comme suit : « La croix a été faite à l'intention de la mort et passion de notre Seigneur Jésus-Christ. » Le fût qui surmonte ce piédestal est orné d'une autre inscription d'une douzaine de lignes, gravée dans un cartouche élégamment tracé, mais aujourd'hui pratiquement illisible. Robert Gall, qui n'hésitait pas à situer la croix sur le territoire de Labaroche, avait tenté de déchiffrer ce texte. En vain. Du moins avait-il cru découvrir une date à la dernière ligne : 1805. Il y a une dizaine d'années, comme j'examinais cette croix à mon tour sans plus de succès, il me sembla cependant que le texte débutait par ces quatre lignes: LA / CROIX / ET / FAI. Mais je crains aujourd'hui que cette inscription, recouverte d'une couche de lichen de plus en plus dense, ne soit définitivement perdue.

Au haut du fût, sous un chapiteau à quatre niveaux, on retrouve la grappe de raisin, un motif jugé suffisamment caractéristique pour définir dans le livre une catégorie particulière de croix, dont il n'existe d'ailleurs que cinq autres exemples dans la région. Le montant supérieur de la croix à bras triflés présente une curieuse particularité : à mi-distance entre la traverse et le trèfle terminal, un épais bandeau fait saillie tout autour du montant. Bizarre complication !

Bref, il me semble que les trois croix dont il vient d'être question méritaient de figurer dans le recueil de nos « croix de chemin », de par leur situation de bornes aux lisières du pays welche, et de par la rédaction en langue française de leurs inscriptions.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

En rédigeant les notes qui précèdent, je n'ai pas eu la prétention de m'élever au niveau des archéologues qui se sont consacrés avec talent et passion à l'inventaire de nos croix de chemin. Mais qui dit « inventaire » dit aussi « sauvegarde ». Sauvetage d'un patrimoine menacé. C'est en effet, au delà de la curiosité, un certain sentiment de mélancolie, sinon d'angoisse, qui m'a poussé à conduire à longueur d'années, la quête et l'examen des croix du pays welche. Car le trésor est aussi fragile que précieux. C'est précisément sur cette fragilité que je voudrais insister pour finir.

LES CROIX DISPARUES

Combien de croix rurales n'ont-elles pas disparu au cours des âges ? Combien d'autres ne vont-elles pas disparaître à leur tour de nos jours ? Jean Joseph, auteur d'une série d'études très poussées sur les croix rurales du Val de Villé⁶, fait état dans le premier de ses articles, paru en 1976 sur la commune de Fouchy, d'une statistique impressionnante : « Dans la vallée de Villé, cinq croix ont été démolies ou ont disparu durant les quinze dernières années, ce qui représente la disparition d'une croix tous les trois ans, en moyenne » (p.80). Rude leçon.

Ledit auteur, non content de décrire avec un grand luxe de détails les croix qui ont subsisté, termine chaque étude d'une commune donnée par un catalogue aussi complet que possible des croix disparues, où il consigne toutes les informations qu'il a pu recueillir dans la littérature existante ou oralement. Il a fait notamment grand usage des documents laissés par Louis Fritsch (1881-1967), non publiés à cette époque, dont un film de près de 200 dessins accompagné de notes.

Dans notre pays welche, un effort comparable de recherche de documents et de témoignages anciens ou récents pourrait éventuellement venir enrichir notre livre d'un complément sur les « croix disparues ». Il se peut que le livre de Robert Gall, bien qu'il ne concerne que Labaroche, permette de retrouver la trace, outre celle de sa croix du Château, remplacée après la guerre par celle de Faugrède, de quelques autres « croix disparues ». Mais il est possible aussi que

6. À ma connaissance, Jean JOSEPH a publié dans l'Annuaire de la Société d'Histoire du Val de Villé, entre 1976 et 1990, sept articles sur les croix rurales de la vallée.

La bibliographie de notre livre sur les croix de chemin relève les titres des trois premiers, sur les communes de Fouchy, Urbeis et Albé. Il convient d'ajouter « Les croix de Maisongoutte et de Steige » (1982), « Les croix de Breitenbach » (1984), « Les croix de Saint-Martin » (1987), « Les croix rurales de Lalaye » (1990).

Ces documents m'ont été gracieusement communiqués par mon ami Francis RAPP, l'éminent Académicien spécialiste de l'histoire de l'Alsace et de l'Allemagne au Moyen Âge.

bien d'autres documents dorment encore sur ce sujet.

LES CROIX MENACÉES

Les croix s'usent. Leur ennemi, c'est le temps, le temps qui passe, le temps qu'il fait. Le savant géologue qui a étudié de si près la nature des grès de la région relève constamment les signes de l'usure dont souffrent ces matériaux. N'existe-t-il pas des techniques de traitement de la pierre qui puissent, sans la dénaturer, en enrayer l'érosion et parer au « ravinement des lits les plus tendres » ? Notre géologue n'aurait-il pas connaissance d'un remède à ce mal ?⁷

Les intempéries causent de grands dégâts. Les croix les plus exposées, telles que celles du col de Bermont (le Bildstock) ou du col de Chamont, ont terriblement souffert. Une menace analogue plane sur la croix de la Haupatte (Lp 8). Le gros arbre auquel s'adossait naguère encore cette croix touchante de simplicité et de ferveur a récemment disparu, la laissant seulette et sans protection dans un champ nu. Exposée au vent dévastateur du col de Bermont, elle risque de connaître un jour le même sort que les deux précédentes.

Existe-t-il un autre moyen d'atténuer les dommages que les intempéries causent à nos croix ? Dans les pays alpins, les croix montagnardes sont souvent couvertes de beaux toits de bois qui les protègent des pluies, tempêtes et chutes de neige. Ce dispositif est absent de la tradition du pays welche et n'apparaît d'ailleurs que rarement dans les localités voisines. Il existe cependant ici ou là des croix recouvertes d'un toit. Ainsi, dans le Val de Villé, à Breitenbach, on peut voir un toit de tôle à deux pentes, élevé tardivement en 1966 au-dessus d'une croix datant de 1870. Dans un tout autre secteur du voisinage, à Wihr-au-Val, se dresse également un calvaire de 1747 couvert d'un toit assez élégant, quoique toujours de tôle, qui pourrait bien avoir été posé à l'occasion d'une rénovation de 1842. Plus récents sont les rares toits (de tôle) que j'ai pu apercevoir sur le versant lorrain des Vosges - des toits courbes, étroits et peu protecteurs. Ma préférence irait ailleurs, à une croix érigée au bord de l'Étang des Dames, dans la haute vallée de la Meurthe, en aval du Valtin et au pied du col de Louschbach. Le sommet de cette croix sans prétention, toute en bois, s'enveloppe d'une sorte d'auvent protecteur. Elle a été érigée assez récemment. « En reconnaissance de nous avoir gardé la liberté, 1939-1945 », lit-on sur une plaque. Foin des toitures de tôle ! Mais je verrais avec soulagement

7. Je viens de lire dans le majestueux ouvrage récemment publié sur la cathédrale de Strasbourg, sous le titre *La grâce d'une cathédrale* (La Nuée Bleue, 2007), que « des travaux importants de conservation sont réalisés grâce à un traitement des pierres anciennes par des procédés chimiques » (p.112).

Nos humbles croix seraient-elles indignes de s'inspirer de l'exemple d'une cathédrale ?

s'élever un toit de bois au-dessus de la Hauptatte, désormais privée sur la crête venteuse de son paravent végétal. Une expérience à tenter ?

Qu'on me permette d'évoquer encore un souvenir personnel. Au cours d'un violent orage, dans la nuit du 13 au 14 mars 1992, la chute d'une branche vint casser le montant supérieur de la croix dite « Coia Lotz ». Je ramassai le morceau brisé et avertis le maire de Labaroche, dont la réponse attesta d'un grand sens de ses responsabilités dans ce domaine. La croix fut soigneusement réparée.

Mais la main de l'homme est plus dangereuse encore que l'intempérie. Sans parler des ravages de la guerre dont ont souffert plusieurs croix de la région, mitraillées ou complètement détruites, des erreurs ou des négligences dans l'installation ou la réinstallation de certaines croix représentent de graves dangers potentiels. Ainsi pour l'admirable croix du Coq Hardi (Lp 7), dont il est dit que le pilier est trop grêle pour supporter calvaire et socle. Ou pour la croix du Faing (Or 2), scellée sur une dalle de béton dégradé. Ou pour la croix de Knolpré (Fr 11), dont la description s'achève sur un appel à un cerclage susceptible d'éviter l'aggravation des fractures. Autant d'observations judicieuses.

Mais on ne peut en rester à la constatation du mal. Qu'a-t-on fait pour remédier à ces faiblesses, à ces fragilités menaçantes ? D'autres croix en péril ou du moins fort mal installées seraient à surveiller, comme la belle croix des Eaux (Bo 9), dont la dalle de base en grès repose sur un amas de blocs de granites disjoints, à peine dégrossis. Quant à la croix dite de « Laku » (Lb 19), dont le fût et la table d'offrande sont remarquables, elle repose sur des dalles grossièrement taillées dont l'une, mal assurée, est calée par de petits blocs non taillés, tandis que l'autre, tout juste dégrossie, est bloquée au sol par des cailloux ! Des assemblages d'une invraisemblable désinvolture.

S'il est légitime de déplorer la banalité, sinon la laideur des croix érigées au XXe siècle, et de dénoncer, comme fait le livre, la brutalité des réparations ou aménagements imposés parfois aux croix accidentées (cf. le cas de la croix au col des Bagenelles), il faut aussi reconnaître la qualité de certaines restaurations des croix anciennes, telles que celles de Remomont (Or 4), de la Goutte (Lp 10) et surtout du Noirmont (Or 19). On doit se féliciter que de pareilles entreprises aient pu être menées à bien et souhaiter qu'à leur exemple puissent être envisagés avec le même sérieux d'autres travaux de réhabilitation.

Mais attention aux initiatives désastreuses des « restaurateurs » occasionnels. Par quelle aberration le socle de la croix de Wihr a-t-il pu être affligé d'un abominable badigeon blanc ? Et je ferai mention ici, bien qu'il s'agisse d'un cas

« hors zone », d'un « forfait » analogue. Un jour, en 1997, aux Trois Épis, j'ai rencontré un personnage qui se vanta fièrement d'avoir badigeonné de peinture noire, pour en rendre les lettres plus lisibles, l'inscription d'une ancienne croix proche de son domicile. Du même ordre, quoique moins agressif, le récent soulignement à la peinture blanche de la date qui figure sur la croix de Bas-Tannach (O 14). « Vandalisme » inconscient mais redoutable. Le livre qui nous occupe fait état d'événements plus graves, quoique rares dans notre zone, comme la mésaventure de la croix des Réservoirs (Lp 17).

Jean Joseph, toujours lui, s'était fait une spécialité de la recherche des vestiges de croix vandalisées ou du moins des monuments brisés et laissés à l'abandon, dont il étudiait les débris. Lors d'une expédition de reconnaissance sur le versant lorrain des Vosges, j'ai découvert un jour dans la haute vallée de la Meurthe, au nord-est de Fraize, le long de la D13, à quelque 500 mètres au nord du hameau de Chipal, qu'une croix signalée par la carte au 1:25000e n'existait plus. Non loin de là, perdus sur un talus herbu et boisé, gisaient comme autrefois au Noirmont les débris d'une croix et le corps d'un Christ décapité.

Si je me permets de déborder ainsi les limites du pays welche, c'est que je vois dans de pareils égarements, constatés chez de proches voisins, un appel à la vigilance.

C'est encore un acte présumé de vandalisme qui me revient ici en mémoire. En 1996, à Aubure, une commune où voisinent entre elles des croix inscrites en français et en allemand, j'ai examiné dans un bois, près du Centre équestre, une croix érigée à l'intention d'une communauté évangélique. Elle était dépourvue d'ornements et ne portait qu'une inscription en allemand, dont une citation biblique (Jean XI.25). En septembre 2003, de retour à Aubure, je m'aperçus que ce monument avait été brisé au-dessus de la section basse du fût et que la croix avait disparu. Ne subsistait qu'une inscription, encore lisible sur la base amputée de sa croix : « *Der evangelischen Gemeinde zu Altweiler* » (Aubure). Le site est aujourd'hui dévasté, à l'abandon. Personne ne s'en soucie. En notre pays welche, nous ne sommes pas nécessairement à l'abri de pareilles mésaventures !

DES CROIX ET DES PLANTES

Les croix rurales ont besoin de respirer dans un environnement végétal. Quelques-unes reçoivent périodiquement l'offrande d'un pot ou d'un bac de fleurs. Beaucoup se dressent dans des jardinets entre plantes et rochers ou sous des arbres. Les plus émouvantes se cachent en pleine nature et appellent au recueillement, parmi les herbes folles ou la paix des forêts. Cependant,

insidieusement, la mousse et le lichen envahissent socles, bases et fûts, jusqu'à cacher les gravures et rendre les inscriptions illisibles. La mousse, passe encore, mais il est difficile de se débarrasser du lichen. Je ne sais s'il existe un moyen de l'éliminer sans abîmer la pierre, de même qu'on parvient à le détruire sur les troncs et branches des vieux arbres. Il arrive aussi que des croix, au bord même des chemins ou des routes, se dissimulent aux yeux des passants derrière une grille, un buisson ou une herbe foisonnante. Ainsi de la croix des Demi-Journaux à Labaroche, ou de la haute et superbe croix du NO 44 de la Grand' Rue, à Fréland, qui mériteraient d'être mieux mises en valeur.

JE TERMINERAI PAR DEUX SUGGESTIONS.

La première s'adresse à la jeunesse du pays welche. Ne pourrait-elle, en équipe et sous une direction avisée, donner un peu de son temps, pieusement ou gaiement, pour l'entretien des calvaires et de leur environnement ? Il n'est pas admissible (ceci n'est qu'un exemple) que la croix

du Prêtre (Lb 28), très endommagée elle-même et autrefois dressée dans une verte clairière, disparaisse aujourd'hui, sans recevoir aucun soin, sous le fouillis des feuilles mortes d'un bois buissonneux.

Seconde proposition. Vu la richesse d'un patrimoine auquel ce beau livre vient de rendre justice, vu l'afflux estival des vacanciers et des touristes dans notre région, il semble que pour favoriser la découverte des plus belles de nos croix, des circuits organisés par la Société d'Histoire en liaison avec les mairies, ne manqueraient pas de susciter un vif intérêt. Et si l'on craint que de telles caravanes ne troublent la tranquillité des bois et des prairies, l'édition d'une carte des principaux calvaires retiendrait du moins l'attention des promeneurs solitaires.

Mais ne voilà-t-il pas deux paragraphes de trop ? Sans doute mes « recommandations » seront-elles jugées tout à fait superflues par les dévoués animateurs de la vie culturelle en pays welche !



LAPOUTROIE
Croix de
Kermodé

LE CURÉ ET LE DIABLE

UN CAS D'EXORCISME À LABAROCHE EN 1780

Claude MULLER (1)

LA NOMINATION À LA CURE DE LABAROCHE EN 1779

Né à Lapoutroie le 30 avril 1743, fils de Jean Petitdemange et d'Anne Didiergeorges, Louis Petitdemange (2) est ordonné prêtre le 19 mai 1768, à l'âge de 25 ans. Il occupe d'abord un poste de vicaire à Fréland du 31 mai 1770 au 29 mars 1771, puis un autre à Orbey du 12 novembre 1772 au 25 novembre 1779. L'enfant du pays apprend bientôt la vacance de la cure de Labaroche. Il ne sait sans doute pas tout de suite ce qui se tramait en coulisse.

Le titulaire du poste, Joseph Gangolf Kolb (3), antonite des Trois-Épis, s'adresse, en effet, en ces termes au prince-évêque de Bâle le 8 septembre 1779 : « Daignez agréer que je me démette. Je regarde de mon devoir de vous indiquer le sujet pour faire la desserte avec fruit : Antoine Petermann (4) qui depuis plusieurs années a desservi en qualité de vicaire le pèlerinage des Trois-Épis sous les ordres des chanoines réguliers de Saint Antoine avec succès. » Cette note précède une recommandation pressante du second président du Conseil souverain d'Alsace, Salomon (5), du 9 septembre 1779 (6) : « Oserai-je prendre la liberté de recommander à son Altesse le sieur Petermann qui est un très bon ecclésiastique. *Cette cure demande un homme qui sache le patois de ce pays.* Le sieur Petermann le sait et a aidé à la desservir lus de quinze ans, étant le chapelain des Trois-Épis et est agrégé à l'ordre de Saint Antoine. Aussi a-t-il eu 600 livres de pension lorsqu'il a été fondu dans l'ordre de Malte (7). Cette cure est très pénible et n'a de revenu fixe que 500 livres. » Au même moment, le baron de Truchsess à Appenwihr entreprend la même démarche.

Le prince-évêque de Bâle, Mgr Frédéric de Wangen-Geroldseck, répond aux deux protecteurs, Salomon et Truchsess, le 13 septembre 1779 : « L'abbé Petermann m'a remis l'acte de démission de Kolb. Mais il est usage très établi dans mon diocèse de ne donner les bénéfices qui sont à ma nomination que par la voie du concours... Au reste, il se peut très bien qu'il emportera le bénéfice par la voie du concours, ce qui me ferait d'autant plus plaisir. » On ne sait si Petermann se présente, mais toujours est-il que Louis Petitdemange obtient la cure.

L'EXORCISME DE 1780

Le 22 avril 1780, le nouveau curé s'adresse à son évêque : « Je trouve dans ma paroisse un si grand nombre de messes de fondations qui doivent être publiées et acquittées que je ne saurais suffire à cette tâche. » Surtout, le 1^{er} septembre 1780, Louis Petitdemange adresse simultanément à l'ordinaire et au secrétaire Voisard, à propos d'un cas d'exorcisme, un document qui mérite une publication, vu sa rareté.

« Je vous prie de bien vouloir agréer mes remerciements de la permission que vous m'avez obtenue de faire les exorcismes sur ma paroissienne vous priant de les faire agréer à Mgr son Altesse pour les marques de confiance qu'il a daigné me donner.

« La personne en question était réellement possédée du diable, à ma grande surprise et à la surprise des prêtres et religieux voisins qui au commencement voulaient se railler de moi. Elle en a donné des preuves sûres outre une infinité de douteuses. J'ai par conséquent hasardé les exorcismes. Elle en avait sept dans le corps. Selon leur déclaration, après différentes coenes (sic) de quatre à cinq heures de temps que j'ai eu avec de si beaux personnages, ils ont été obligés par le secours de Dieu et de la sainte Vierge, à ce qu'ils ont déclaré, de sortir ignominieusement, malgré leur résistance, opiniâtreté et fourberie, pour me décourager et me séduire.

« La personne, que tout le monde, prêtres, aussi bien que d'autres, ont reconnu avoir une maladie très réelle et très effroyable est, depuis ce temps-là voici déjà trois semaines totalement guérie, bénissant nuit et jour le Seigneur. Malgré les précautions que j'avais voulu prendre pour faire le tout en cachette, les cris horribles que nous avons poussés de part et d'autres dans nos agréables

coenes (sic) ont chaque fois assemblé quantité de gens qui travaillent à la campagne et comme la nouvelle s'est déjà répandue dans une grande partie de l'Alsace et de la Lorraine, on vient de différents endroits m'offrir de la pratique.

« Si par hasard entre le grand nombre, j'en trouvais encore quelques-uns de réellement possédés, quoi que ce soit l'ouvrage le plus pénible et le plus dégoûtant, je le réitérerais encore volontiers pour secourir des gens qu'on peut dire avoir la maladie la plus désolante. Si toutefois Mgr son Altesse voulait me confier cette permission, je tâcherais d'en user avec toute la prudence possible. J'en ai déjà trouvé deux qui m'ont donné de fortes preuves qu'elles sont possédées, une de Colmar et une autre qui depuis au-delà de vingt ans fait la désolation de sa famille, nuit et jour ne cesse de pleurer, de hurler. Elle est remplie de démons qui y sont entrés sur les souhaits que son père lui donnait dans sa jeunesse lorsqu'elle lui donnait du chagrin...

« Comme le démon fait tous ses efforts, à ce que j'ai remarqué pour faire croire qu'une personne n'est pas possédée, mon avis serait, si on le trouve bon de faire en cachette les exorcismes pour le contraindre à donner des marques certaines, dès qu'on en trouve déjà de fortes qu'une personne est possédée, afin que par trop d'incrédulité on ne laisse pas de liberté au démon de tourmenter une créature le reste de sa vie ».

Nul autre document ne se rapporte à la situation. Pendant la Révolution, Louis Petitdemange poursuit son ministère avec les risques inhérents à la période (8). Curé d'Orbey en 1807, il décède à Orbey le 27 octobre 1814.

NOTES

1. Claude MULLER est professeur à l'Université de Strasbourg et Directeur de l'Institut d'Histoire d'Alsace, depuis septembre 2008.
2. Louis KAMMERER, *Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime (1648-1792)*, Strasbourg, 1983, p. 249, n° 3849.
3. Louis KAMMERER, *Répertoire...*, p. 180, n° 2798. Né à Habsheim le 6 septembre 1742, Joseph Gangolf Kolb est curé de Labaroche du 22 septembre 1769 au 16 novembre 1779. Il décède à Habsheim le 4 décembre 1812.
4. Louis KAMMERER, *Répertoire...*, p. 248, n° 3840. Né à Niedermorschwihr le 21 février 1738, Antoine Petermann administre Heiteren en 1778, primissaire à Wintzenheim en 1786, administre le Bonhomme de 1801 à 1809, décède à Niedermorschwihr le 4 mai 1825.
5. Jean Baptiste Sébastien Salomon, né à Rouffach le 28 février 1715, second président de 1747 à 1768, décédé à Ingersheim le 17 avril 1785. Voir Claude MULLER et Jean-Luc EICHENLAUB, *Messieurs. Les magistrats du Conseil souverain d'Alsace et leurs familles au XVIIIème siècle*, Riquewihr, 1998, p. 201-203. L'hôtel particulier des Salomon à Ingersheim est l'actuel hôtel de ville. Salomon propose Petermann, issu du proche village de Niedermorschwihr. A travers cette anecdote se profile une fois de plus l'intérêt des conseillers pour le Val d'Orbey.
6. Archives de l'Ancien Évêché de Bâle à Porrentruy, A 19 b 2. Tous les documents qui suivent sont issus de ce fonds, cité une fois pour toutes.
7. Claude MULLER, « L'Ordre de Malte absorbe les Antonins aux Trois-Épis en 1777 », dans *Annuaire des quatre sociétés d'histoire de la vallée de la Weiss*, t. 6, 1990, p. 25-37.
8. Isidore BEUCHOT, « Un apôtre du Val d'Orbey pendant la Terreur » dans *Revue Catholique d'Alsace*, 1897, p. 654-666 et Vital BOURGEOIS, « Les missionnaires du Val d'Orbey pendant la Révolution », dans *Revue Catholique d'Alsace*, 1932, p. 456-459.

LE COSTUME DANS LE VAL D'ORBÉY AU XVIII^e SIECLE

Textes : Yvette BARADEL
Illustrations : Marie Hélène DEL GRANDE
Mise en page : Gérard MILLION

En parcourant les inventaires après décès et les comptes de tutelle du XVIII^e siècle dans le Val d'Orbey, nous avons vu défiler les vêtements portés par les habitants.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de les présenter car ils sont peu connus.

Un relevé en avait été fait par Gérard Boutry à partir des comptes de tutelle (1). Nous complétons son travail en faisant appel aussi aux inventaires après décès (2).

LE COSTUME MASCULIN

LE COSTUME À LA FIN DU XVII^e SIECLE (1660-1700)

1) LE CORPS

Les hommes, aussi bien les jeunes que les adultes, portaient une chemise, une culotte, une camisole appelée aussi chemisette, un justaucorps et un manteau.

La chemise était en toile de chanvre plus ou moins grossière. Quand on voulait une toile plus fine on utilisait la toile de lin.

Chanvre et lin étaient filés à domicile et le fil était donné à un tisserand local qui en faisait des toiles que l'on utilisait aussi bien pour confectionner du linge de maison que des vêtements.

Deux termes coexistaient alors pour désigner la culotte : un terme ancien, le *haut-de-chausse* et le terme récent, *culotte*. Le premier disparut après 1700.



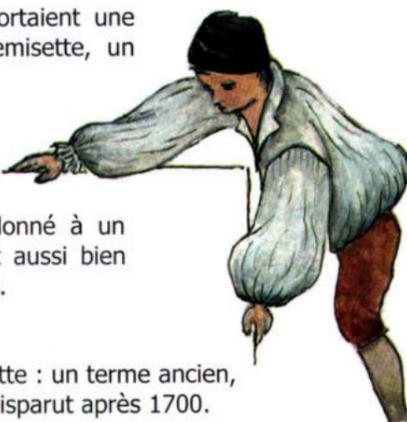
Figure 2

La culotte allait des hanches aux genoux. On en portait en drap ou en ratine, de couleur brune, grise ou bleue. On en portait souvent en peau "passée en chamois", peau de veau, de chèvre, de bouc, de mouton.

Des tanneurs installés à Orbey et à Lapoutroie travaillaient les peaux des bêtes de la région.

Chez Antoine Anthoine, tanneur à Lapoutroie en 1672, on trouvait des peaux de bœuf, de taureau, de vache et de génisse.

Figure 1



Sur la chemise on mettait une *camisole* ou *chemisette*. C'était une veste à manches, boutonnée, courte et droite allant jusqu'à la ceinture. Faite en drap, en ratine, en serge, doublée de toile, elle était grise, brune, bleue ou rouge. On en faisait aussi en toile.

Figure 3



Le *justaucorps* recouvrait l'ensemble. Il était d'introduction récente. "Depuis quelque temps la mode est venue que chacun va en juste-au-corps" écrivait Furetière dans son dictionnaire (1690). C'était un vêtement à manches, ajusté, boutonné par devant, qui montrait la taille et descendait jusqu'aux genoux. De drap, de ratine, de serge, de couleur grise ou brune, il était doublé de toile ou de tissu plus épais comme la futaine. On en trouvait aussi en toile.

On mettait un *manteau* pour se protéger du froid. Furetière nous précise dans quelles conditions : "Un habit complet consistait autrefois en pourpoint, haut-de-chausse et manteau. Maintenant on ne porte de manteau sur le justaucorps qu'en hiver et à la campagne pour se garantir des injures de l'air". Il était, dans le Val, de drap gris ou noir. On en trouve un en peau de loup à Hachimette en 1687.

2) LES JAMBES ET LES PIEDS

On enfilait des bas en laine ou en tissu de drap ou de toile. En effet les bas pouvaient être faits en étoffe cousue. On trouve mention de "toile de chanvre pour bas blancs".

On faisait des *triquettes de drap*. Nous ne savons si ce sont des guêtres ou des jarretières. Dans les Vosges lorraines le terme "*tricate*" était employé pour désigner des jarretières de femme. Mais des triquettes de drap font plutôt penser à des guêtres.

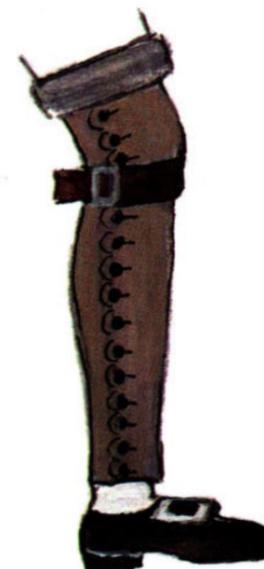


Figure 4

Les sabots ou *souliers de bois* n'apparaissent que dans les comptes de tutelle. Les tuteurs en achetaient souvent pour leurs pupilles. Dans les inventaires après décès, il n'est question que de souliers de cuir dont la semelle était protégée "par des travers et des clous".

Un chirurgien de Lapoutroie portait des bottes.

3) LA TÊTE

On a peu de renseignements pour la période. On signale des chapeaux et des bonnets sans préciser la matière, la forme et la couleur sauf pour un bonnet en forme de capuchon et deux bonnets de nuit blancs piqués, c'est à dire doublés.

4) LES ACCESSOIRES

Il s'agit essentiellement des cravates qui sont d'introduction récente. C'était à l'origine une bande de tissu que les cavaliers croates au service du Roi portaient autour du cou.

Dans le Val, elles étaient en toile fine de lin ou en *flor* c'est à dire en soie. Certaines étaient garnies de dentelle. À 13 ans, Joseph Husson d'Orbey prenait un mouchoir de soie pour remplacer une cravate.

LE COSTUME AU XVIII^e SIECLE

On assiste à des transformations du costume en particulier dans les formes et les tissus.

1) LE CORPS

a) Les nouveautés dans les formes

Les chemises continuaient à être de toile de chanvre ou d'étoffe qui était une espèce plus grossière de chanvre. Pour des chemises plus fines on utilisait toujours du lin ou, à partir du milieu du siècle, de la toile de Hollande réputée pour sa finesse.



Figure 5

On mettait parfois, pour protéger les manches, des fausses manches ou manches postiches qui étaient de longs poignets que l'on changeait pour la propreté.

Il existait aussi des chemises avec manchettes sur les poignets.

Mais fausses manches et manchettes restaient rares dans le Val.

Les culottes ne furent pas transformées.

Le justaucorps fut désormais appelé *habit* et on employait indifféremment les deux termes dans les inventaires.



Figure 6

Sous le justaucorps, les camisoles furent remplacées par des vestes. Celles-ci descendaient jusqu'au dessus des genoux, avaient des manches, des basques et se boutonnaient.

Vers 1730, la veste fut concurrencée par le gilet. C'était une veste plus courte, sans basques.

On prit l'habitude de porter un habit complet, "l'habit à la française" composé du justaucorps, de la veste et de la culotte qui étaient de même tissu et de même couleur.

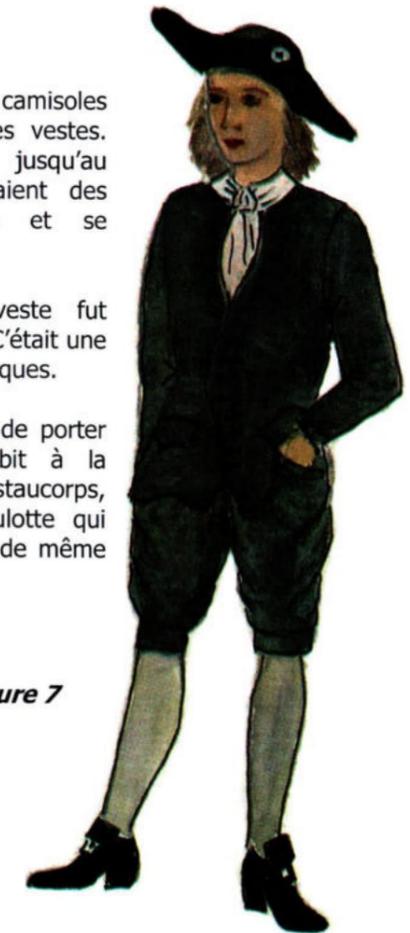


Figure 7



Figure 8

On voit apparaître la redingote.

Ce vêtement venait d'Angleterre sous le nom de *riding coat*, habit de cheval. "C'est une espèce de grand surtout boutonné par devant avec un collet et des ouvertures derrière et aux côtés. La mode de cet habit qui est très propre pour monter à cheval et pour résister aux injures de l'air subsiste aussi dans ce royaume depuis près de quarante ans" (Encyclopédie, T. XIII, 1765).

Les manteaux disparaissent peu à peu, relayés par la redingote.

Pour protéger ses habits, on mettait un *sarrau* ou un *surtout*. On ne nous en précise pas la forme.

2) DIVERSITÉ DES TISSUS ET DES COULEURS

a) Les tissus

Comme tissu de laine, on continuait à utiliser le drap. Le plus recherché était le drap d'Elbeuf. Mais comme le drap était cher (6 livres l'aune), on se tournait vers d'autres étoffes de laine, la ratine qui se payait entre 3 et 5 livres l'aune ou la serge à 3 livres l'aune.

Des étoffes de bas prix, faites de laine et de fil étaient d'emploi courant : le droguet, la halbeline et la tiretaine. Les deux dernières étaient fabriquées dans la région. La halbeline, déformation romane du nom germanique *halblein*, était d'usage courant en Alsace. La tiretaine était la déformation du mot lorrain *tridaine*, tissu fabriqué à Rambervilliers.

À partir du milieu du siècle, les vêtements furent taillés dans trois nouveaux tissus : la panne, la peluche et le velours. C'était d'anciennes étoffes de soie auxquelles on avait gardé leur aspect velouté et qu'on avait transformées en utilisant d'autres fils. En 1751, un velours de coton fut présenté au Bureau du Commerce et à la veille de la Révolution, les hommes du Val portaient des culottes et des vestes de "velours sur coton". La peluche était qualifiée de "drap de peluche" qui signifie, peut-être, que de la laine entrait dans sa composition. Nous n'avons pas de précision sur la panne.

Apparaissent aussi des tissus doux et chauds, la flanelle et le molleton qui servaient à faire des gilets.

Le tissu le plus ordinaire était la toile de chanvre comme le treillis ou la toile de coton comme le basin.

Les peaux continuaient à être utilisées pour les culottes, les bonnets, les gants et les souliers. Aux culottes habituellement "passées en chamois" s'ajoutaient des culottes de peau blanches ou noires.

b) Les couleurs

Les deux couleurs de base restaient le gris "gris de fer", "couleur de cendres" et le brun "couleur de noisette", "couleur de châtaigne", "mordoré". Puis venaient le bleu et le vert. C'était les couleurs des justaucorps et des habits complets.

En dehors de ces couleurs de base, le noir était adopté pour les vestes et les culottes, le rouge ou le jaune pour les vestes, le blanc pour des justaucorps et des habits complets de drap blanc, des vestes et des gilets de basin.

Un habit complet était ordinairement d'une même couleur, mais il pouvait être plus varié, par exemple un habit de serge verte avec une veste et des culottes de drap noir ou un habit et une veste noirs de drap d'Elbeuf avec une culotte de panne bleue.

Les boutons apportaient une certaine fantaisie. Ils étaient d'étain ou de cuivre jaune.

Au cours du XVIII^e siècle, le vêtement masculin dans le Val s'est donc transformé, nouvelles formes, nouveaux tissus mais les couleurs restaient traditionnelles.

2) LES JAMBES ET LES PIEDS

Les bas faits de tissus disparaissent. On porte des bas de laine ou des bas de fil. Les premiers sont noirs, bruns ou gris. Les seconds apparaissent après 1750. Noirs ou blancs, ils sont en fil de chanvre, de lin, de coton, en filoseille (mélange de soie et de coton) ou en soie.

Les bas sont tenus par des jarrettières sur lesquelles nous avons peu de précisions sinon qu'elles ont des boucles et que certaines sont rouges.

On met des guêtres en drap ou en ratine grises ou bleues, en toile, en laine ou parfois en cuir. On met aussi des demi-guêtres.

On porte des pantoufles, des chaussons et des souliers à boucles "de fer", "d'airain", de "cuivre", "d'acier" et parfois "d'argent". Quelquefois apparaissent des escarpins et des bottes.

Rappelons que les sabots sont mentionnés seulement dans les comptes de tutelle et non dans les inventaires.

3) LA TÊTE



Figure 9

On ne portait pas de perruques. Seules trois personnes en avaient, deux étaient prévôts et la troisième juré de justice. La perruque paraît liée à des fonctions judiciaires.

Dans la majorité des inventaires se trouvent un ou deux chapeaux, parfois trois mais nous n'en avons aucune description. Nous pensons que c'était un chapeau aux bords relevés. En effet des tuteurs achètent à leur pupille cordon de chapeau, ganse et boutons pour un chapeau. Or le tricorne était bordé d'un galon,

garni d'un bouton sur la corne gauche et était porté en Alsace.

Pour le quotidien, on mettait des bonnets : bonnets de nuit et bonnets de jour. Les premiers étaient blancs, en coton ou en laine. Les seconds étaient variés. De laine grise ou rouge, ils étaient aussi de drap, de peluche, de velours. Pour se protéger du froid, on en voit un "en drap bleu garni de peau", un autre "doublé de peau de renard", un autre "de pelisse" c'est à dire de fourrure. Il est question aussi de bonnet d'hiver "à la hussard" c'est à dire bordé de fourrure.

4) LES ACCESSOIRES

Le cou était entouré par un col ou collet ou une cravate.

Le collet était "un ornement de linge qu'on met sur le collet du pourpoint pour la propreté. À l'égard des hommes on l'appelle rabat" (Furetière). Ils étaient blancs, en toile de lin, se fermaient par une agrafe parfois par une boucle d'argent.

La cravate blanche était en toile de lin ou en mousseline. Il y en avait des longues ou des courtes.

Les mains étaient protégées par des gants de laine ou de peau, parfois des moufles ou un manchon.

On se mouchoit avec des "mouchoirs de poche" ou "mouchoirs de nez" en toile de lin.

Tels étaient les vêtements et accessoires que l'on portait. Mais les choix dépendaient des goûts et des ressources des habitants comme nous le voyons en regardant les garde-robes.

LES GARDE-ROBES MASCULINES AU XVIII^e SIECLE

VALEUR DES GARDE-ROBES (EN LIVRES)

En livre	Le Bonhomme	Fréland	Labaroche	Lapoutroie	Orbey	Total
< 20 l.	1	5	4	1	3	14
20 - 40 l.	1	5	6	5	2	19
41 - 60 l.	5	1	7	2	1	16
61 - 80 l.				2	2	4
81 - 100 l.				1	1	2
> 100 l.		3		4	1	8

Les inventaires chiffrés n'ont débuté que vers 1750 si bien que le tableau ci-dessus couvre seulement la période 1742-1791.

Les garde-robes qui ont été inventoriées ne sont pas complètes. Des vêtements ont disparu pour différentes raisons : "donnés par charité aux pauvres", "vendus pour faire dire des messes pour le repos de l'âme du défunt", "employés à l'habillement des enfants mineurs", "donnés aux personnes qui ont enseveli le défunt pour leur salaire", "pour payer les ouvriers qui ont fait entrer les foins et moisson", "pour payer les gages des domestiques".

Il reste cependant suffisamment de vêtements pour nous permettre d'avoir une vue d'ensemble.

Deux groupes apparaissent de part et d'autre de la frontière des 40 livres. Au-dessous, ce sont de pauvres garde-robes aux vêtements usés, souvent "fort vieux" parfois déchirés. Elles appartiennent à des vieillards, des paysans, des artisans et représentent la moitié de l'ensemble. Au-dessus des 40 livres, elles sont mieux garnies et des vêtements neufs apparaissent. Ce sont celles non seulement de paysans mais aussi d'administrateurs et de commerçants.

1) LES GARDE-ROBES DE MOINS DE 40 LIVRES

Certaines de ces garde-robes sont estimées en bloc à des prix bas : 2, 5 ou 8 livres.

D'autres contiennent peu de vêtements. Nous en avons choisies qui paraissent à peu près complètes.



Figure 10

Tout d'abord voyons deux garde-robes de **paysans**.

Jean Claude Parmentier de Labaroche, mort à 60 ans en 1784, a trois vaches, une génisse, deux porcs, deux chèvres et cinq poules.

Nicolas Idoux du Bonhomme, mort en 1776 à 56 ans, est plus riche. Il a dix vaches, un taureau, trois génisses, trois veaux, deux porcs, cinq oies et quatre poules. La garde-robe du premier était estimée à 19 livres et celle du second à 39 livres.

Comme vêtements mettables, Jean Claude Parmentier avait un chapeau, un habit complet de drap bleu, un justaucorps de halbeline grise, un gilet de drap jaune et une paire de culottes de panne rouge. Le reste était "vieux": un justaucorps de toile, une veste et un gilet blanc, une paire de culottes, une paire de bas de laine et des guêtres de drap. On ne voit pas de souliers. Son linge se résumait à quatre vieilles chemises.

Nicolas Idoux était mieux pourvu. Des vêtements de lainage : un habit complet de drap ainsi qu'un justaucorps de drap et une veste de ratine et pour les travaux quotidiens, un justaucorps et une veste de treillis. Il avait deux paires de guêtres, deux paires de bas de laine et deux paires de souliers dont l'une neuve. Son linge, en bon état, comprenait quatre chemises, deux cravates et un mouchoir. Ajoutons une paire de gants.

Vêtements habillés, vêtements de travail se retrouvent chez **deux artisans de Fréland**, le charron **Joseph Petitdemange**, mort en 1762 à 61 ans et le maréchal-ferrant **François Petitdemange**, mort en 1770 à 51 ans. La garde-robe du premier était estimée à 24 livres, celle du second à 38 livres.

Chacun avait deux chapeaux, un justaucorps de drap brun "couleur de cannelle", sa veste assortie et une paire de culotte de drap et comme vêtements plus ordinaires, le premier, deux justaucorps de halbeline dont l'un est "tout à fait usé" et un justaucorps de serge retourné "bien usé" et le second, un justaucorps de halbeline avec sa veste "déjà usés", deux paires de culottes de toile et un sarrau de toile verte.

Joseph Petitdemange avait six chemises usées, cinq cravates et un mouchoir et François Petitdemange douze chemises.

Les **jeunes** étaient habillés comme les adultes.

Nous le voyons en regardant la garde-robe estimée à 22 livres d'un jeune célibataire de 24 ans, **Jean Baptiste Olry**, mort à Labaroche en 1784.

Il avait un chapeau, venait de s'acheter un justaucorps de droguet bleu avec des culottes assorties égayés par deux gilets de serge rouge.

Ses vieux vêtements consistaient en un justaucorps de drap gris et deux culottes de peluche aussi grises.

Il avait deux paires de bas, l'une de fil, l'autre de laine, des guêtres et des souliers.

Ses cinq chemises de grosse toile étaient usées.



Figure 11

2) LES GARDE-ROBES DE PLUS DE 40 LIVRES

Elles sont caractérisées par un plus grand nombre de vêtements de drap et du linge plus abondant. Elles appartiennent à des personnalités très diverses.

Les vêtements étaient parfois la seule richesse de la personne. **Urbain Pierré**, mort à 30 ans à Orbey en 1780, "n'a laissé d'autres meubles que ses habits et n'avait aucun ménage attendu qu'il était en service à Colmar". Son inventaire s'élevait à 66 livres.

Il laissait des vêtements de drap : un habit complet gris, trois justaucorps, brun, bleu et gris et trois paires de culottes de la même couleur et un justaucorps en toile. Il avait onze paires de bas, de laine, de coton et de filoselle, dix huit chemises, cinq cravates et six mouchoirs.

Il lisait, ayant une dizaine de livres "de prière, d'histoire et des romans".

Une garde-robe assez bien fournie d'un paysan ne correspondait pas toujours à des ressources importantes. C'était le cas de Joseph Parmentier et de Jean Eloy Simon.

Joseph Parmentier, mort à Labaroche en 1775 à 46 ans et dont l'inventaire s'élevait à 50 livres, n'avait qu'un vieux cheval, deux vaches, 2 porcs et une poule. Pourtant ses vêtements de drap comptaient un habit complet, un justaucorps et des culottes de drap vert, deux vestes. Il fallait ajouter un

justaucorps de halbeline avec sa veste, deux vieux justaucorps et deux vieilles paires de culottes et comme linge, quinze chemises et dix cravates.

Jean Eloy Simon, juré de justice au Bonhomme, mort à 47 ans en 1773, n'avait comme richesse que ses habits estimés à 57 livres. En effet, sa veuve déclarait : "bien loin que le défunt ait apporté des meubles et des effets il n'avait que des dettes qui ont été payées constant le mariage ainsi il ne lui reste que ses habits". Il avait comme vêtements mettables : deux chapeaux, deux habits complets, l'un en drap gris, l'autre en toile de coton brune, une veste et une culotte de drap noir, 19 chemises et 15 cols blancs. Le reste était "fort vieux".

Ses activités n'étaient pas seulement agricoles. Comme juré de justice il portait probablement perruque. On trouve en effet "un fer à friser et un fer à retaper avec le sac à poudre". Il a en outre deux cachets, l'un d'argent et l'autre de cuivre avec de la cire d'Espagne et quelques livres dont un livre de droit "le praticien français".

3) C'EST EN ABORDANT LES GARDE-ROBES DE PLUS DE 100 LIVRES qu'on entre dans le monde des notables du Val : paysans, commerçants aisés et officiers seigneuriaux.

Le "laboureur" Joseph Maire, mort à Lapoutroie en 1772 à l'âge de 54 ans était aussi juré de justice. Il avait de la fortune. Ses dettes actives : obligations, billets, louage de biens, s'élevaient à 18 500 livres. Son fils aîné Urbain, qui était alors huissier royal au Conseil souverain d'Alsace, administra le Val d'Orbey pendant la Révolution et fut nommé maire de Lapoutroie en 1800.

Son inventaire s'élevait à 112 livres. Ses vêtements étaient en bon état, même neufs : un habit complet de drap gris, un justaucorps et une veste de drap d'Elbeuf "couleur de châtaigne", un justaucorps et une veste de ratine, deux vestes de drap noir, une veste de drap gris, une veste de toile de coton blanche, deux paires de culottes, l'une de drap gris, l'autre de peau noire, une paire de souliers et deux paires de bottes molles. On ne signale pas de linge mais il avait des bijoux en argent : boucles de souliers, boucle de col et une paire de boutons de manche de chemise.

Une petite bibliothèque contenait uniquement des livres religieux.

Nicolas François Marciliac était un aubergiste de Lapoutroie à l'enseigne du Canon d'Or et aussi juré de justice. Mort à 58 ans en 1789, il laissait une garde-robe estimée à 154 livres.

Ses vêtements étaient usés : deux habits complets dont l'un de drap bleu, deux justaucorps et veste assortis, onze vieilles vestes, six paires de culottes. Seules une veste et des culottes de velours de coton étaient neuves. Il avait quinze paires de bas dont sept étaient en laine grise ou noire et huit en fil et onze chemises. Un chapeau et deux perruques complétaient le tout.

Comme Joseph Maire, il avait des bijoux d'argent : une montre, une boucle de col, une paire de boutons de chemise et une "garniture de boucles d'argent, petite et vieille façon" peut-être pour les souliers.

Nous abordons les **officiers seigneuriaux** avec Pierre Petitdemange.

La garde-robe de **Pierre Petitdemange**, sergent seigneurial et juré de justice à Fréland, où il mourut à 47 ans en 1775 était estimée à 104 livres.

Les vêtements étaient en majorité "médiocrement bons" mais nombreux. En tissus de laine : une redingote, un habit complet de drap mordoré, deux justaucorps de ratine, l'un vert, l'autre bleu, une veste et des culottes de ratine grise ; en tissus de laine mêlée de fil : une paire de culottes rouges de panne ; en toile : un habit complet de toile rouge et deux vestes blanches de toile de coton enfin de couleur noire une veste et deux paires de culottes dont une de peau. À ces vêtements s'ajoutaient deux chapeaux, trois paires de bas de laine dont deux noirs, deux paires de guêtres et deux paires de vieux souliers.

Il avait quinze chemises "moitié usées", trois cols et deux mouchoirs ainsi qu'une paire de gants de peau.

Pierre Petitdemange possédait une bibliothèque d'une trentaine de volumes : des livres professionnels : " les arrêts notables du Conseil Souverain d'Alsace", "le style général des huissiers et sergents"... mais aussi des livres d'arithmétique, de géométrie, de médecine, de chirurgie, de pharmacie, d'histoire dont deux sur l'Alsace, peu de livres religieux en dehors de "l'histoire de la Sainte Bible" et de trois catéchismes du diocèse de Besançon.

À cette bibliothèque étaient joints des instruments d'arpentage "29 outils propres à l'arpentage le tout dans une boîte avec deux autres pièces de mesure avec la chaîne qui ne sont pas dans la dite boîte, le tout avec la boussole".

Les prévôts qui administraient les communautés au nom du seigneur avaient des garde-robes bien garnies.

Jean Claude, aubergiste et prévôt à Lapoutroie, mourut dans ses fonctions de prévôt en 1749 à 67 ans. Nous avons deux inventaires le concernant. Le premier de 1741, établi lors de la mort de sa première femme, Marie Marcot, le second de 1749, établi à sa mort mais nous n'avons qu'une estimation, celle faite en 1741 qui se monte à 276 livres, la somme la plus forte que nous ayons relevée.

La garde-robe de 1741, malheureusement incomplète, comprend des vêtements de valeur en très bon état, sauf une redingote "demi-usée" : un habit complet neuf en drap d'Elbeuf de 100 livres, un habit complet d'été de camelot (tissu de laine et fil) de 50 livres, une veste et une paire de culottes noires. Mais c'est surtout le linge qui sort de l'ordinaire : 28 chemises à 3 livres alors qu'une chemise était évaluée, en général, à 1 livre et 18 cravates de mousseline. Il s'y ajoutait une paire de boucles d'argent et une paire de boutons de chemise d'argent.

Jean Claude, non seulement aubergiste et prévôt était un paysan aisé : 16 vaches sur les chaumes, une paire de bœufs, deux taureaux, trois porcs, seize poules, deux canards et une ferme qu'il louait.

La garde-robe de 1749 est moins flamboyante mais encore bien garnie. De nombreux vêtements de drap : justaucorps, veste et culottes de drap blanc, justaucorps et culottes de drap brun, veste et culottes de drap noir, redingote de drap brun auxquels s'ajoutaient une paire de culottes de velours noir, des vestes dépareillées de basin ou de camelot et un gilet de molleton. Pour le repos, Jean Claude avait une robe de chambre d'indienne et des pantoufles. Cinq paires de bas dont une paire de bas de soie, trois paires de souliers et une paire de bottes complétaient cet ensemble. Son linge comportait huit cravates et deux mouchoirs de poche, sans mention de chemises.

Outre ses deux chapeaux, Jean Claude avait deux perruques.

Jean François Gorius était un ancien prévôt de Fréland quand il mourut à Fréland en 1785, à l'âge de 61 ans. Sa garde-robe était estimée à 113 livres.

Il avait des vêtements d'été et des vêtements d'hiver : pour l'été un habit complet, une veste et une paire de culottes, pour le reste de l'année, un habit complet de drap blanc, deux justaucorps de drap, l'un de drap gris d'Elbeuf, l'autre de drap blanc, une veste, deux paires de culottes de velours sur coton et pour avoir chaud, un gilet de molleton et une robe de chambre de calamande (tissu de laine) bleue. Il s'y ajoutait trois chapeaux, dix paires de bas, cinq de laine et cinq blanches dont une de soie. Il n'est pas fait mention de chemises mais de onze cols avec une boucle de col d'argent et de trois mouchoirs ainsi que de deux paires de gants.

Jean François Gorius avait une bibliothèque d'une trentaine de livres : livres religieux dont la Bible, livres professionnels : "le nouveau praticien français", "les comptes faits" de Barrême et des livres de lecture dont "l'histoire de Don Quichotte" en six tomes.

4) QUE NOUS APPRENNENT CES GARDE-ROBES ?

Tricorne et habit complet de drap gris, brun ou bleu étaient pour tous, riches ou pauvres, l'habit de cérémonie. Les vêtements de travail étaient en halbeline, treillis ou toile de couleur grise ou blanche et parfois en peau pour les culottes.

Un certain raffinement apparaissait dans le choix des tissus, en particulier le drap d'Elbeuf, dans le nombre de chemises, de cols et de cravates parfois de mousseline enfin dans le choix de bijoux d'argent : boucles de col, de souliers, boutons de chemise.

Le climat était rude, il neigeait jusqu'au mois de mai. Ces vêtements permettaient-ils de se protéger du froid ? Justaucorps, veste et culotte de peau étaient doublés de toile ou de halbeline. On y ajoutait des gilets de molleton ou de flanelle. On portait des bonnets de laine ou de fourrure, des bas de laine et des guêtres. Mais les manteaux étaient rares et des vêtements usés ne devaient guère tenir chaud.

En 1701 au Bonhomme, **Claude Baradé tuteur de Dominique Jacquemin** estimait qu'il avait bien habillé son pupille âgé de 14 ans en lui donnant "un chapeau, un justaucorps de treillis, une camisole de drap, deux paires de culottes, l'une de treillis, l'autre de toile, une paire de bas de laine, une paire de

souliers, deux chemises et une paire de bas de toile". Nous avons là la garde-robe classique masculine telle qu'on la concevait alors dans le Val d'Orbey.

LE COSTUME FEMININ

LE COSTUME À LA FIN DU XVII^e SIECLE (1660-1700)

1) LE CORPS

Les femmes mettaient sur leur chemise un cotillon, un jacson ou un pelisson puis une cotte et au-dessus de la taille un corps, une brassière ou une camisole. Un tablier protégeait le tout.



La chemise était en toile de chanvre, longue, allant sous les genoux.

Le cotillon était un jupon en serge rouge ou violet. Par temps froid on mettait un pelisson, jupon de fourrure.

On pouvait mettre aussi un jacson de ratine ou de serge, le plus souvent rouge, parfois bleu. C'était une robe courte sans manches. Ce terme de jacson viendrait de *jaque*, mot ancien qui signifiait un habillement court et serré.

Dans des pays de montagne, comme les Hautes Alpes, on mettait une *chemisoun* qui était aussi une robe sans manches allant de l'épaule jusqu'aux mollets.

On portait par-dessus une cotte de serge ou de toile, grise, noire ou parfois rouge. C'était une jupe à plis à la taille.

Un corsage sans manches, le corps, couvrait la poitrine. Il apportait une certaine fantaisie. De serge mais aussi de soie ou de satin, il était gris, bleu, jaune et souvent rouge.

Figure 12

Puis venait la brassière de serge ou de ratine, veste ajustée à manches. Noire ou brune, doublée de toile, elle se fermait par des agrafes.

La camisole, courte et droite, était aussi une veste à manches, de serge noire ou brune.

Le tablier nommé *devantier*, *devanteu* dans les Vosges lorraines, couvrait la cotte. On en voit des blancs faits de toile de chanvre ou de lin et des noirs de serge.

L'habit de noces noir apparaît dans certains inventaires. À Lapoutroie, dans l'inventaire, en 1696, des habits de Catherine Besdez, on lit : "une brassière et une cotte avec un tablier tous de noir serge provenant de ses habits de noces".

2) LES JAMBES ET LES PIEDS

Les jambes étaient couvertes de bas de laine, surtout rouges, parfois bleus.

Dans les comptes de tutelle, il est question de souliers de bois, c'est à dire de sabots et de souliers de cuir dont un maréchal-ferrant ou un serrurier ferrait les talons. Dans les inventaires après décès on voit rarement des souliers et jamais de sabots.

3) LA TÊTE

Trois coiffures apparaissent sans que leur forme ou leur couleur soient précisées : les bonnets, les *barattes* et les *cornettes*.

Par leur forme les *barattes* devaient rappeler le récipient dans lequel on battait la crème pour faire le beurre. C'était, peut-être, des bonnets en tronc de cône.

Les *cornettes* étaient, à l'époque, une coiffure de nuit nouée par devant dont les extrémités formaient deux petites cornes.

4) LES ACCESSOIRES

Ils consistaient en "mouchoir de col" et "mouchoir de né" en toile de lin. Les premiers étaient des fichus, carrés d'étoffe que l'on disposait autour du cou.

LE COSTUME AU XVIII^e SIECLE

Au cours du XVIII^e siècle, le costume féminin comme le costume masculin s'est transformé marqué par des nouveautés dans les tissus et les vêtements.

1) LES TISSUS

Dans les étoffes de laine ou de demi-laine peu de nouveautés.

Le drap était concurrencé par la serge, la ratine, la calamande, étoffe lustrée qui se fabriquait particulièrement en Flandre et par la dauphine, plus récente, dont un arrêt du Conseil de 1718 fixait la composition.

On y ajoutait le droguet ou la halbeline qui étaient des serges très ordinaires, moitié fil et moitié laine.

Le camelot et la peluche, plus appréciés, mêlaient aussi plusieurs sortes de fil, laine, soie ou coton. Le camelot est souvent qualifié, dans les inventaires, de demi-soie.

Les toiles par contre se renouvelaient. Aux toiles de chanvre et de lin locales s'ajoutaient des toiles plus fines : la toile de Paris, la toile de Hollande et des toiles venues d'Orient : la toile de lin venue de Perse, la toile de coton venues des Indes appelées indiennes ou toiles peintes ; ces deux dernières très en vogue à cause de leurs dessins aux couleurs vives. À ces toiles s'ajoutaient les mousselines.

Ces nouveautés apparaissent surtout après 1750. Cela coïncide avec le développement de la fabrication de ces tissus en France. La première manufacture de toiles peintes fut créée en Alsace, à Mulhouse, en 1746 et le travail de la mousseline débuta dans la région lyonnaise vers 1760.

On utilisait de plus en plus des étoffes de soie : damas, taffetas, satin pour la confection des bonnets, des corselets et parfois de jupes ou de tabliers.

2) LE CORPS

La majorité des chemises continuait à être en toile de chanvre mais certaines étaient plus raffinées. Elles pouvaient être "garnies" ou mêler les toiles : "en toile de chanvre avec des manches et un tour de gorge en toile de lin". Il existait des "demi-chemises" en mousseline et des "fausses chemises" en toile de lin.

Apparaissaient, comme pour les hommes, des "manches postiches" en toile de chanvre ou de lin ou bien des manchettes de mousseline.



Parmi les vêtements au-dessous de la taille, les pelissons et les jacsons disparaissent peu à peu. Après 1700, il n'est plus question de *cotillon* et de *cotte* mais de jupon et de jupe.

Le jupon est rare et n'apparaît que dans quelques garde-robes bien fournies, surtout à la fin du siècle. Il est en calamande, en peluche, en halbeline grise ou en coton blanc.

La jupe était le vêtement essentiel. Les femmes avaient l'habitude de porter plusieurs jupes l'une sur l'autre.

Les jupes étaient surtout en serge noire, brune ou grise parfois jaune, rouge ou bleue, en halbeline grise ou brune et en toile de coton noire ou blanche.

Pour avoir des jupes plus colorées les femmes choisissaient la calamande et ses rayures : jupe rayée rouge, bleu et vert ou rouge et bleu ou blanc et violet ou des toiles de coton : "cotonnade fond blanc rayé bleu" ou "cotonnade rayée rouge".

Le corps, appelé aussi corset au XVIII^e siècle, surmontait la jupe et pouvait y être attaché : "une jupe et un corps en une pièce". Il était alors de la même étoffe et de la même couleur que la jupe.

Les corps indépendants étaient en majorité en tissus de laine : drap, serge, ratine, calamande, le plus souvent bruns, gris ou noirs et parfois rouges, verts ou jaunes. On en faisait aussi en soie et en toile. Ils étaient parfois garnis de rubans : "un corps de drap gris garni de rubans bleus".

Figure 13

Un devant de corps ou plastron le complétait "un corps de damas rouge avec son devant de corps même étoffe". Ce plastron était garni de baleines. On en portait en Alsace, dans la région de Wissembourg. C'était un triangle de carton, recouvert d'une étoffe de soie, glissé sous le corsage et la ceinture de la robe. Nous n'avons aucune précision sur le devant de corps porté dans le Val d'Orbey sinon l'existence de baleines.

Une nouvelle pièce de vêtements apparaît après 1710 : le corselet. C'était un vêtement que l'on mettait sur le corps. Serré à la taille, tenu aux épaules par des bretelles, il était lacé par devant. Corps et corselet firent désormais équipe tout au long du siècle.

La majorité des corselets étaient en étoffe de laine, noire, grise ou brune. Mais on en faisait aussi en tissus plus colorés : en indienne, en soie à fleurs, et on les garnissait de rubans : "un corselet de demi-soie ou camelot brun et jaune garni avec du ruban jaune".

La brassière disparut. On continua à mettre une camisole jusqu'au milieu du siècle. Celle-ci était toujours en drap ou serge noir, gris ou brun. On se mit à en tailler dans de l'indienne ou de la toile.

Mais après 1750 on adopta le casaquin. C'était un corsage à manches avec de petites basques dans le dos, facile à mettre et commode. Bientôt on assortit jupe et casaquin.

Il y en avait en lainage, noir, gris, brun ou bleu mais aussi en tissus légers plus colorés : indienne, soie, toile. On voit des casaquins en indienne verte, bleue, rouge, en soie bleue, en taffetas rayé vert et bleu, en toile rayée rouge.



Figure 14

Jupe et casaquin formaient des ensembles : "jupe de drap noir avec son casaquin" ou "jupe et casaquin de toile de coton blanche" ou "une jupe de camelot rouge avec son casaquin".

En même temps que le casaquin apparaissait le mantelet.

C'était un vêtement court, sans manche qui couvrait les épaules : "Il descend par derrière en forme de coquille environ jusqu'au coude et les femmes l'arrêtent par devant avec une épingle" (Encyclopédie). Il pouvait être assorti à la jupe, "une jupe de drap noir avec un mantelet de la même pièce" ou être un vêtement particulier. On en trouve en drap, en soie, en taffetas, en indienne, en toile de coton blanche.

On remplaçait parfois le mantelet par un autre vêtement court, le pet-en-l'air, en tissu de soie.

Comme auparavant, le tablier était la pièce de vêtement indispensable qui complétait le tout.

Les plus courants étaient les tabliers de serge noire et les tabliers de toile : de chanvre, de lin et surtout de coton blancs ou bleus.

Il y en avait de plus colorés et en tissus plus coûteux : les tabliers d'indienne à fleurs : "fleurs rouges et noires" ou "fleurs blanches et fond noir", des tabliers de taffetas "jaune à rayures rouges et blanches" ou "rayé vert et violet", "de mousseline brodée avec la dentelle".

Comme les hommes, les femmes avaient des habits complets. Le plus important était l'habit de noces, toujours noir, comportant une jupe, un corps, un corselet et un tablier.

Mais on voit des ensembles d'une autre couleur : "une jupe de drap bleu avec le corps, le corselet et le tablier bleu", "une jupe d'étamine rouge avec un corps, un corselet et un tablier d'indienne", "un habit complet violet".

3) LES JAMBES ET LES PIEDS

Les bas de laine rouge ou bleue sont toujours de mise. On y ajoute des bas de coton blanc, de fil, de soie de couleurs variées, de la soie verte par exemple.

Les souliers de cuir ont des boucles et à l'intérieur des maisons on porte des pantoufles ou des mules.

4) LA TÊTE

Chapeau, bonnet, serre-tête ou serre-front étaient les coiffures habituelles mais nous n'avons guère de précision sur leur forme.

On mettait des chapeaux de paille pour les travaux d'été dans les champs. Pour les autres chapeaux, certains sont dits "à dentelle", d'autres "à l'allemande".

Les bonnets dominent. On en trouve une trentaine dans les garde-robes bien fournies.

Le terme bonnet est le plus souvent employé. Il s'y ajoute *bagnolet, baratte, cornette, dormeuse*. On trouve aussi "un bonnet à la flamande" et "un bonnet à la bavaroise".

Les bonnets blancs sont les plus courants, portés le jour ou la nuit. Faits de toile, garnis de dentelle, ils étaient souvent piqués, c'est à dire matelassés. Il existait des métiers pour piquer les coiffes. "On faisait avec l'aiguille plusieurs petits points carrés en œil de perdrix ou autrement" (Encyclopédie). Ces points servaient à maintenir une doublure chaude.

Les autres bonnets étaient de couleur et parfois luxueux. Ils étaient en indienne ou en soie, surtout taffetas et damas, de couleur noire, bleue, verte, rouge et bordés de dentelle ou de galons d'or ou d'argent et quelques uns en drap d'or ou d'argent : "un bonnet de damas à fond blanc, fleurs rouges avec un galon d'or simple" ou "un bonnet à fond de velours noir garni et couvert de dentelle d'or à point d'Espagne".

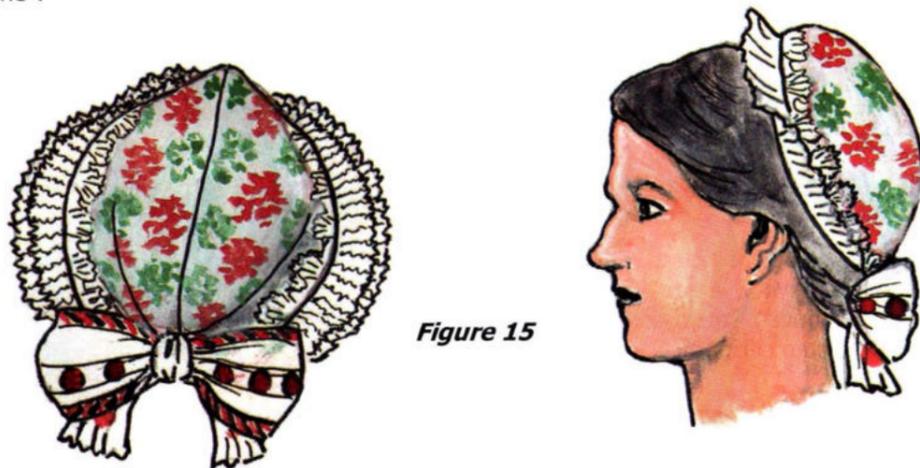


Figure 15

Les serre-têtes ou serre-fronts le plus souvent en toile, parfois garnis de dentelle, servaient probablement à maintenir les bonnets.

5) LES ACCESSOIRES

Le plus important était le mouchoir de cou. Fait de toile de lin ou de coton, il était aussi en mousseline et en soie, de couleur unie, blanc, noir, rouge, bleu, violet ou multicolore, "de soie à fleurs blanches, rouges et bleues", "de mousseline brodée à fleurs rouges".

Les femmes mettaient des gants : de laine blanche, de peau noire, de soie noire, verte ou blanche, de fil, de coton. Elles y ajoutaient parfois un manchon de velours ou de peau.

Les bijoux apparaissent rarement. Le cou était garni d'un collier de faux ou vrais grenats ou d'un crucifix d'argent ou d'argent doré pendu à un ruban de velours noir, les mains d'une bague d'argent avec une pierre. Parfois une bague d'or, un "pendant d'or en forme de double coeur", un crucifix d'or rompent cette monotonie.

QUE CONCLURE ?

Les vêtements de lainage noirs, bruns ou gris composaient la base du costume féminin avec quelques touches de jaune, de rouge ou de bleu.

Les indiennes et les mousselines avaient apporté de la fantaisie et les tissus rayés et à fleurs étaient recherchés.

L'aisance et la coquetterie se reflétaient dans le choix des bonnets et des mouchoirs de cou.

LES GARDE-ROBES FEMININES AU XVIII^e SIECLE

VALEUR DES GARDE-ROBES (en livres)

	Le Bonhomme	Fréland	Labaroche	Lapoutroie	Orbey	Total
< 20 livres	3	2	8	5	5	23
20 - 40 l.	6	6	6	7	8	33
41 - 60 l.	1	2	1	4	3	11
61 - 80 l.	1	1	4		1	7
81 - 100 l.		2		2	2	6
> 100 l.	3			8	1	12

Rappelons que les inventaires chiffrés ne couvrent que la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

Lors de leur rédaction, les inventaires pouvaient donner lieu à discussion surtout au sujet de l'habit de nocces acheté par l'époux.

En 1762, Jean Gérard de Ribeaugoutte demandait de garder seulement l'habit de nocces de sa femme Odile Marchal morte à 33 ans : "Ladite défunte a délaissé un habit complet de drap noir que Jean Gérard veuf lui a acheté pour ses nocces lequel habit complet ledit Gérard prétend le reprendre à l'exclusion des enfants".

Quant au prévôt d'Orbey, Sébastien Guidat, il refusa en 1729 de donner les habits de sa femme Sébastienne Riettin : "A l'égard des habits de la défunte, le sieur Guidat a dit les avoir mis à part et prétend qu'ils lui appartiennent en propre".

En 1731, Antoine Simon d'Orbey, capitaine au régiment d'Alsace, époux de Marie Petitedmange qui venait de mourir à 36 ans, voulait, lui aussi, garder tous les vêtements : "il espère que tous les habits ci-dessus mentionnés doivent lui appartenir attendu qu'il les a tous achetés constant le mariage et pour habits de nocces et d'ailleurs le sieur Simon prévôt son père lui a donné cent florins pour habiller la défunte...".

Les garde-robes sont rarement complètes. On donne une partie des vêtements aux pauvres ou comme salaire à des servantes, on en utilise pour habiller les enfants, on en vend pour faire dire des messes ou pour payer des dettes.

Nous avons choisi de présenter deux groupes de garde-robes, en deçà et au-delà de 100 livres. En effet, ce dernier groupe se détache nettement de l'ensemble par le nombre des vêtements et leur richesse. Le nombre moyen des jupes, des tabliers et des mouchoirs de cou double, passant de 3 à 7 et on atteint la vingtaine de bonnets. L'emploi de tissus de soie est monnaie courante.

1) LES GARDE-ROBES DE MOINS DE 100 LIVRES

Elles présentent toutes le même schéma. Les vêtements de base sont la chemise, la jupe, le corps, le corselet, le tablier et le bonnet. On y ajoute un mouchoir de cou et on met des bas, des souliers ou des sabots. Des vêtements à manches complètent le tout : camisole ou casaquin.

La différence repose sur la quantité de chacun de ces vêtements en rapport avec les ressources de leur propriétaire.

Jeanne de Pairis, épouse de Jean Ancel du Busset à Orbey, était morte à 30 ans en 1715. Ses chemises avaient été données aux enfants et des vêtements aux pauvres. Il restait l'habit de noces "une jupe, une camisole et un tablier de serge noir", une jupe et une camisole de "drap de France" gris, une jupe de halbeline, un corps bordé de rubans bleus, un tablier, six bonnets, une paire de bas rouges et une paire de pantoufles. Le tout était estimé à 16 livres, non compris l'habit de noces.

Marie Anne Simon, épouse de Joseph Guillemain meunier à Lapoutroie, était morte en 1759 à l'âge de 32 ans. L'inventaire s'élève à 39 livres.

Elle avait aussi gardé son habit de noces : "une jupe, corps, corselet, tablier de drap noir assez bon et un bonnet de damas avec un bord de dentelle d'argent ensemble un mouchoir de mousseline de cou".

Elle disposait de trois chemises, de quatre jupes de drap brun, de serge grise, de camelot de soie et de halbeline, les trois premières ayant leur corselet assorti et de deux tabliers, l'un de perse, l'autre de toile bleue.

Cet ensemble était éclairci par quatre bonnets, l'un de damas avec une dentelle d'argent, un autre de taffetas et les deux derniers vert et noir et par trois mouchoirs de cou de toile de coton et de mousseline.

Ajoutons trois paires de bas, deux de laine rouge grise et la troisième de fil et une paire de gants.

Marguerite Ory, épouse de Jean Gérard de Labaroche, était morte en 1772 à l'âge de 34 ans en tombant du haut de son grenier. L'inventaire s'élève à 64 livres.

Les chemises et les bas avaient été employés pour l'usage des enfants.

L'originalité de sa garde-robe était de contenir trois habits complets : l'habit de noces, "un habit composé d'une jupe, d'un corps, d'un corselet et d'un tablier de drap violet" et "un habit composé d'une jupe de dauphine, d'un corps de calamande, d'un corselet et d'un tablier de toile". On y ajoutait deux jupes et deux corselets de droguet.

Douze bonnets, sept blancs, le reste coloré : damas bleu, taffetas, coton noir et trois mouchoirs de cou blancs complétaient ces habits.

2) LES GARDE-ROBES DE PLUS DE 100 LIVRES

En abordant ces garde-robis, nous entrons dans le monde des notables que nous connaissons : fille ou épouse de prévôt, épouse de paysans ou de commerçants aisés.

Lorsque les épouses meurent après un an de mariage, souvent en couches, leur garde-robe représente encore le trousseau qu'elles ont apporté.

C'est le cas de **Marguerite Antoine**, épouse de Joseph Marchal de Ribeaugoutte, morte à 30 ans en 1787. L'inventaire s'élève à 322 livres.

La liste des vêtements est longue :

19 chemises de toile d'étope avec 12 paires de manches de toile de chanvre,
8 jupes avec chacune son casaquin, 9 jupes et 10 casaquins,
6 corps et 12 tabliers, 16 bonnets et 14 mouchoirs de cou,
12 paires de bas de laine et de coton, 5 paires de souliers et 2 paires de mules
et comme accessoires : 5 paires de gants de laine et de peau et un manchon noir.

Les jupes et les casaquins sont en tissus de laine : drap, serge, dauphine ou de demi-laine : camelot, halbeline ou en toile de coton, les bonnets sont en coton ou en soie noire ou rouge, l'un en drap d'or et un autre en drap d'argent enfin les mouchoirs de cou sont en mousseline, en soie ou en toile.

La jeune femme avait un crucifix d'or et une bague d'argent.



La garde-robe **d'Anne Marguerite Mathieu**, épouse de Joseph Maire, marchand-buraliste à Lapoutroie, morte à 40 ans en 1788, atteint 359 livres, la somme la plus élevée que nous avons relevée.

Anne Marguerite Mathieu avait quatre ensembles habillés composés d'une jupe et de son mantelet : deux en taffetas dont l'un "en taffetas flamenté", les deux autres "en soie jaune à fleurs blanches" et en demi-soie rouge.

Le reste était en majorité en toile : toile de chanvre pour 18 chemises et toiles plus fines : toile de Hollande, de Paris, indienne, perse pour 6 jupes, 7 mantelets, 7 casaquins, 14 tabliers dont 3 en taffetas : noir, jaune à petites raies et à rayures rouges et blanches.

Ses 7 mouchoirs étaient en soie, en mousseline, en indienne.

Ses 45 bonnets comprenaient 24 "bonnets ronds" garnis de mousseline et de dentelle et 21 cornettes blanches, elles aussi garnies de mousseline et de dentelle auxquels s'ajoutaient deux capuchons, l'un en indienne et l'autre en taffetas noir.

Elle avait 6 paires de gants, trois en soie

noire et blanche et deux en peau.

Des bijoux accompagnaient ces vêtements : "une bague d'argent à petits brillants", deux colliers de grenats, "un petit pendant d'or en forme de double coeur" et "un petit pendant en argent et pierres ou cailloux du Rhin".

Nous réserverons une mention spéciale à une garde-robe qui, malheureusement, n'a pas été estimée mais qui dépasse certainement en valeur, par son abondance, sa modernité et la richesse des tissus, celle d'Anne Marguerite Mathieu.

Il s'agit de la garde-robe de **Catherine Ulmer**, épouse de Joseph Antoine Simon, prévôt d'Orbey, décédée à 40 ans en 1777.

On y trouve 22 chemises de toile de chanvre auxquelles s'ajoutent 5 paires de manchettes de mousseline. C'est la seule garde-robe contenant une robe de soie qui est rayée bleu et rouge.

On compte de nombreux ensembles : 6 jupes avec chacune son casaquin en taffetas rayé vert et bleu, en perse et indienne rouge, en cotonnade à raies rouges, 2 jupes avec chacune son pet-en-l'air en taffetas "couleur de chair" et en soie, un ensemble jupe, casaquin et tablier "en perse vert à fleurs rouges".

En dehors de ces ensembles, ce sont des vêtements isolés : 5 jupes de taffetas "couleur de pigeon", de cotonnade rayée rouge, de perse, de coton garni de mousseline, 4 casaquins, 4 mantelets dont l'un est en taffetas noir "garni de dentelle ou blonde", les autres en coton blanc, 3 tabliers de taffetas noir, rayé vert et violet et cramoisi.

On compte 6 bonnets "dont 5 sont en or et argent et un noir", 6 mouchoirs dont un en soie et 2 en gaze, le reste en coton.



Figure 17

Ces garde-robes féminines nous montrent, encore plus clairement que les garde-robes masculines, combien le vêtement était un signe de notabilité. Il n'y a aucune commune mesure entre la garde-robe de Catherine Ulmer, épouse de prévôt et celle de Marie Anne Simon ou de Marguerite Ory, épouses de simples cultivateurs.

Mais dans les deux cas on ne voit guère de vêtements bien chauds. Jupes, camisoles ou casaquins sont, au mieux, en serge ou en ratine. Nous n'avons trouvé que deux jupes, un corps et un corselet de flanelle et une jupe de molleton. Les bonnets fourrés, les gants, les bas de laine peuvent être considérés comme les seuls vêtements conçus pour lutter contre le froid.

Ainsi deux populations cohabitaient dans le Val d'Orbey, l'une paysanne, l'autre, une infime minorité, qui cherchaient à se rapprocher de la bourgeoisie des villes en l'imitant dans sa tenue. Cette bourgeoisie enviée était celle qui appartenait au milieu judiciaire de Colmar où siégeait le Conseil Souverain d'Alsace et qui était connue des gens de justice du Val, prévôts ou procureurs fiscaux ou de quelques riches laboureurs ou commerçants dont des parents avaient réussi à entrer au Conseil Souverain.

C'est dans cette optique que l'on peut comprendre l'existence de garde-robes féminines faites de vêtements de soie et de taffetas car elles assuraient la notoriété de la famille.

La famille Simon du Bonhomme a pratiqué cette politique sur trois générations : Marie Esther Beck, épouse de Joseph Simon, dernier prévôt du Val, sa fille Louise mariée à Nicolas Didier, prévôt du Bonhomme, sa belle-fille Marie Petitdemange épouse de son fils François Antoine Simon, capitaine au régiment d'Alsace et son autre belle-fille Catherine Salomé Perdrix épouse de Jean Louis Simon, procureur fiscal enfin Catherine Ulmer épouse de son petit-fils Joseph Antoine Simon, prévôt d'Orbey.

Toutes ces épouses ont laissé à leur mort des garde-robes sur le même modèle que celle de Catherine Ulmer.

ILLUSTRATIONS

HOMMES

- Figure 1 - **Chemise**, d'après Jean Antoine WATTEAU, L'enseigne de Gersaint, 1720
- Figure 2 - **Culotte**, ENCYCLOPÉDIE (1751-1772), planche tailleur d'habit, volume IX
- Figure 3 - **Justaucorps** (1755), in Maurice LELOIR, Dictionnaire du costume, Gründ 1951
- Figures 4a/4b - **Guêtre et Jarretière** d'après Maurice LELOIR, cf 3
- Figure 5 - **Habit**, ENCYCLOPÉDIE cf. 2
- Figure 6 - **Gilet et culotte à poches horizontales** (1700), M.H.D.
- Figure 7 - **Habit complet** adapté de M. LELOIR cf. 3
- Figure 8 - **Redingote**, ENCYCLOPÉDIE cf. 2
- Figure 9 - **Chapeau**, in Maurice LELOIR, cft 3
- Figure 10 - **Un porteur** d'après Jean Antoine WATTEAU, cf. 1
- Figure 11 - **Habit** de Jean Baptiste Olry M.H.D.

FEMMES

- Figure 12 - **Femme des Vosges** in LES COSTUMES DE FRANCE XIX^e siècle, Cabinet des estampes, Bibliothèque municipale de Colmar
- Figure 13 - **Paysanne des Vosges**, CABINET DES ESTAMPES, Bibliothèque municipale de Colmar
- Figure 14 - **Casaquin** (1775) in Maurice LELOIR, cf 3
- Figure 15 - **Bonnet**, région de Colmar in Anselme LAUGEL, Charles SPINDLER, Costumes et coutumes d'Alsace, Alsatia, Colmar 1975
- Figure 16 - **Jeune femme** d'après J. Etienne LIOTARD (1702-1789), La chocolatière
- Figure 17 - **Robe** de Catherine Ulmer M.H.D.

NOTES

- 1 - Gérard **BOUTRY**, *Au fil des jours dans le baillage d'Orbey au XVIII^e siècle*, Archives Départementales du Haut-Rhin 158/10
- 2 - Archives Départementales du Haut-Rhin, série **4E Val d'Orbey**, inventaires après décès.

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRES

Frédéric **GODEFROY**, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris 1886
 Antoine **FURETIÈRE**, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, 1690
ENCYCLOPÉDIE ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres*, 1751-1772
 Paul Émile **LITTRÉ**, *Dictionnaire de la langue française*, 1863-1872
LAROUSSE du XX^e siècle, 1928-1933
GRAND LAROUSSE de la langue française 1971-1978

GÉNÉRALITÉS

Caroline **BRANCQ** (sous la direction), *Les costumes régionaux d'autrefois*, Archives et Culture, 2003
 James **LAVER**, *Histoire de la mode et du costume*, Thames et Hudson, Paris, 2^e éd. 1990
 Daniel **ROCHE**, *La culture des apparences, une histoire du vêtement, XVII^e-XVIII^e siècles*, Fayard, Paris, 1989

ALSACE

Anselme **LAUGEL** - Charles **SPINDLER**, *Costumes et coutumes d'Alsace*, Alsatia, Colmar, 1975 (1^e éd. 1902)
 Gérard **LESER** - Jean **FLORENCE**, *Les costumes traditionnels de la vallée de Munster*, Société du Val et de la Ville de Munster, 2001.

VOSGES

Gaston **SAVE**, *Le costume rustique vosgien*, *Bulletin de la Société Philomatique vosgienne*, 13^e année, 1887-1888

L'ANCIENNE CHAPELLE DU HAUT DU BONHOMME

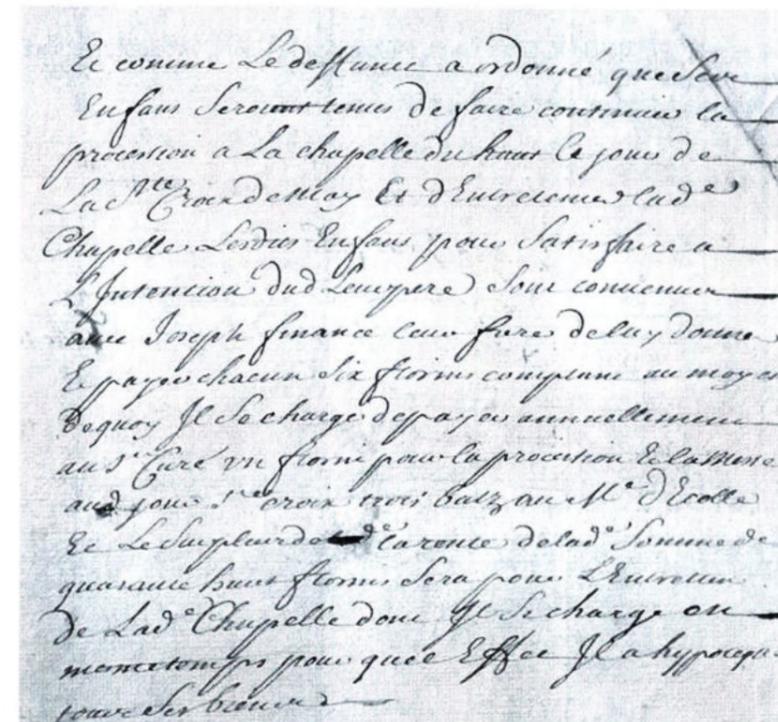
Michel MASSON

Située sur le côté droit de l'ancienne route de Lorraine, en montant vers le col du Bonhomme, cette chapelle va servir de repère géographique en devenant un lieu-dit qui remplacera peu à peu celui de « Le pré du haut » ou « le Haut ». Avec ses quatre croix en grès et cette chapelle, la portion de la vieille route, du village au col, témoigne de la croyance des habitants de ce lieu au 18^e siècle.

UNE CHAPELLE DEPUIS 1729.

Dans les archives notariales, la chapelle est citée pour la première fois en 1729. Trois actes notariés nous renseignent sur le lien familial et la coutume paroissiale de cette chapelle.

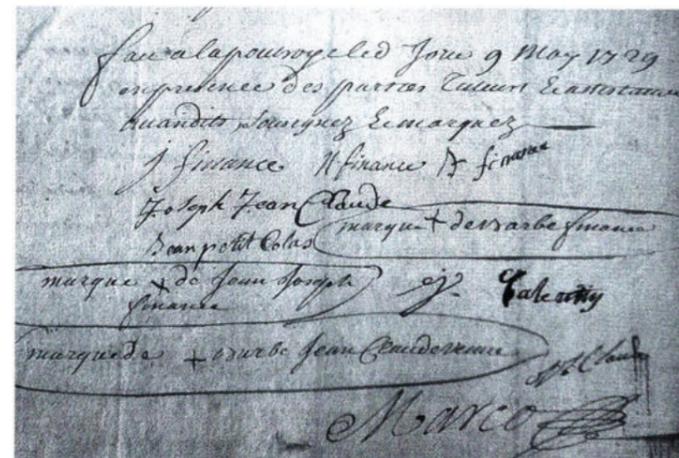
Le Partage du 9 mai 1729. (Source : 4 E 48 Val d'Orbey)



Suite au décès de Joseph FINANCE en février 1729, un partage est réalisé entre ses huit enfants (Il est marié en 2e noces à Barbe JEAN CLAUDE)

Le défunt a ordonné que ses enfants soient tenus de faire continuer la procession à La chapelle du haut, le jour de La Sainte Croix de May, et d'entretenir la dite Chapelle.

Les dits enfants pour satisfaire à l'intention de leur père « sont convenus » avec Joseph FINANCE, leur frère, de lui payer chacun 6 florins, de quoi il se charge de payer annuellement au Sr curé un florin pour la procession et la messe le jour de la Ste croix, 3 batz au maître d'école et le surplus pour l'entretien de la dite Chapelle dont il se charge en même temps, pour quel effet il a hypothéqué tous ses biens.



La Cession du 20 mai 1755. (Source 4 E 124 Val d'Orbey)

- **FINANCE Nicolas** (Signe) bg du Bonhomme fait cession à **PAIRIS François** (Signe) bg de Ste Croix en Lorraine marié à **Louise FINANCE** (croix) sœur de Nicolas
- Cession, pour 500 livres tournois, de sa part : maison, grange, champ, jardin et pré à « **proche La Chapelle** » héritée de + **Joseph FINANCE** leur père.
- L'acquéreur est tenu de faire les **réfections** pour la part du cédant à la **chapelle située dans le dit Bien** ainsi qu'elle a été entretenue jusqu'aujourd'hui.

La Cession du 12 mars 1759 (Source 4 E 125 Val d'Orbey)

- Cession faite par **ANCEL Gaspard** (signe) bg de Ste Croix en Lorraine marié à **Catherine FINANCE** (croix), **Marie FINANCE** (croix) **veuve de + Jean GEORGE** du Bonhomme (demeurant maintenant à Fraize)
- À **FINANCE Jean** (signe) leur frère et beau-frère
- Cession pour 650 livres tournois de leur part héritée de + **Joseph FINANCE** leur père des biens en maison, grange, prés, champs et jardin situés « **Proche La Chapelle** » et à "La Verse".
- **Le cessionnaire sera tenu des réparations de la chapelle du haut.**

LA CHAPELLE DEVIENT UN LIEU-DIT

Dans les actes notariés,

Nous voyons que certains lieux-dits disparaissent (Pré du Haut, Colas Louis, Moltzé, Sur le Haut ...) et sont remplacés par La Chapelle avec beaucoup moins de précision.
Les termes employés : proche, sous, au-dessus au dessous sont assez vagues.

La Chapelle	cha			
chemin du haut	cha	4E1 02	1647 03 28	0243
Le prez du Haut	cha	4E122 066	1694 03 21	0744
au prez du Haut enclos	cha	4E122 102	1696 09 21	1366
Le Prez du haut	cha	4E122 112	1697 10 24	1387
le grand chemin du haut	cha	4E1 33	1709 01 02	0109
prey du haut	cha	4E123 122	1720 04 11	1348
haut du Bonhomme grange	cha	4E123 131	1720 12 17	0867
chemin du Haut	cha	4E123 142	1724 04 20	0645
La chapelle du haut	cha	4E48 13	1729 05 09	0191
au prey du Haut au dessus de la Chapelle	cha	4E123 185	1729 07 01	0678
au prey du Haut au dessous de la Chapelle	cha	4E124 001	1730 01 16	0686
au dessous de La Chapelle	cha	4E124 012	1731 05 21	0926
sur le haut du Bonhomme	cha	4E3 02	1751 04 02	0192
Sur Le haut proche La chapelle maison	cha	4E124 171	1753 04 25	0689
Sur Le haut du Bonhomme proche La chapelle	cha	4E124 172	1753 04 29	0687
chapelle entretien	cha	4E124 180	1755 05 20	0890
proche La Chapelle maison	cha	4E124 180	1755 05 20	0890
Sur Le haut proche La Chapelle	cha	4E125 016	1758 01 23	1081
au haut proche La Chapelle	cha	4E125 027	1758 12 17	0725
Proche La Chapelle maison, entretien chapelle	cha	4E125 029	1759 03 12	0559
La Chapelle du haut	cha	4E125 030	1759 03 20	1101

La Chapelle n°130	chacl			
enclos dit « au prez Colas Loÿis »	chacl	4E47 19	1689 04 28	0501
l'enclos dit Colas LOUY	chacl	4E47 20	1689 04 29	0502
au prey Colas LOUIS à Rosberg maison	chacl	4E123 122	1720 04 11	1348
Sur Le haut du Bonhomme	chacl	4E125 048	1760 02 07	0703
La Chapelle	chacl	4E6 22	1780 10 02	0505
La Chapelle ou ez Tournés Maison mortuaire	chacl	4E6 22	1780 10 02	0505
La Chapelle 2 maisons	chacl	4E127 030	1782 10 10	1447
au dessus de la Chapelle	chacl	4E48 76	1782 11 30	0506
canton des tournées	chacl	4E48 76	1782 11 30	0506
sur le haut « proche la Chapelle » dit « Aux grands champs » maison	chagc	4E48 63	1767 08 26	0062

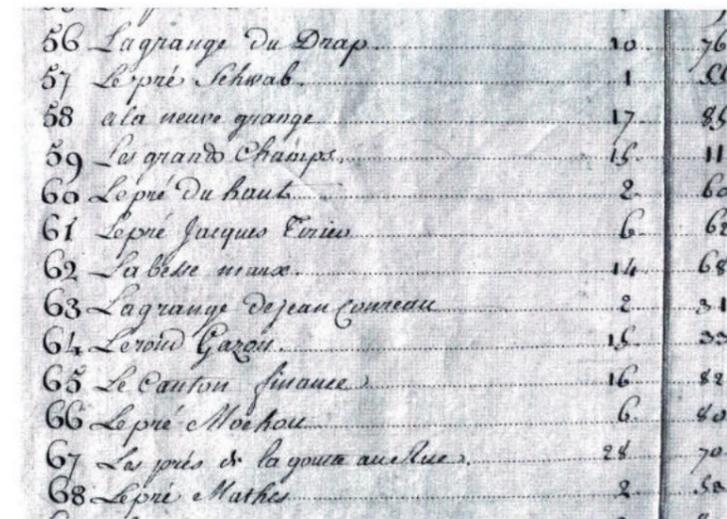
Le Pré Mochoux	chamo			
la chapelle, prez mouchu	chamo	4E126 120	1776 05 10	0875

La Chapelle 123	chamz			
au pré Moltzé au-dessus de la Chapelle	chamz	4E5 01	1767 01 21	0061
maison au pré Molzé sous la route au-dessus de la Chapel.	chamz	4E48 63	1767 08 26	0062
le prey Maulsé maison	chamz	4E126 089	1773 12 01	0558

La Chapelle 128	chang			
Le haut près La Chapelle	chaph	4E126 080	1773 04 02	1156
La Chapelle	chaph	4E126 101	1775 01 17	0553
près de La Chapelle	chaph	4E72 122	1779 04 25	0001
La Chapelle maison	chaph	4E127 115	1791 03 22	0557

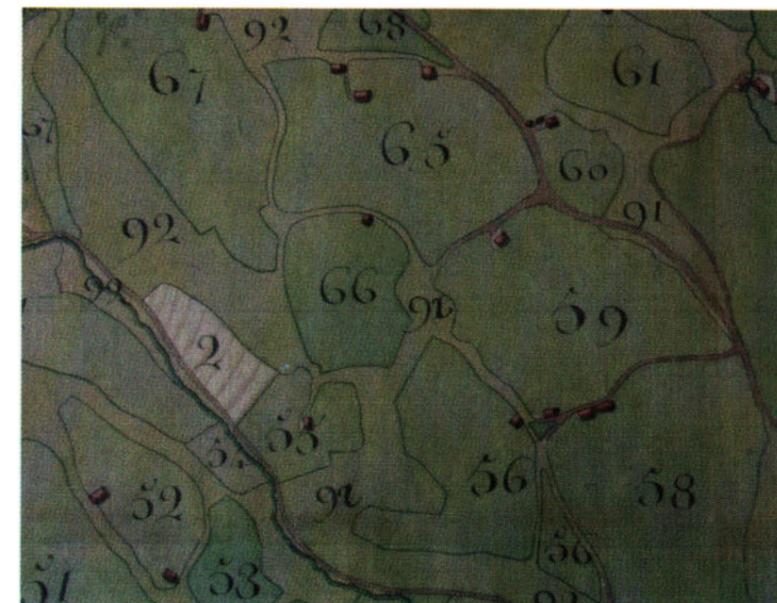
Source : Michel MASSON, *Notariat de l'ancien régime Le Bonhomme 1636 à 1791*, Cercle de Généalogie de Mulhouse, 2008.

Dans le plan de finage (ADHR consultable sur internet)

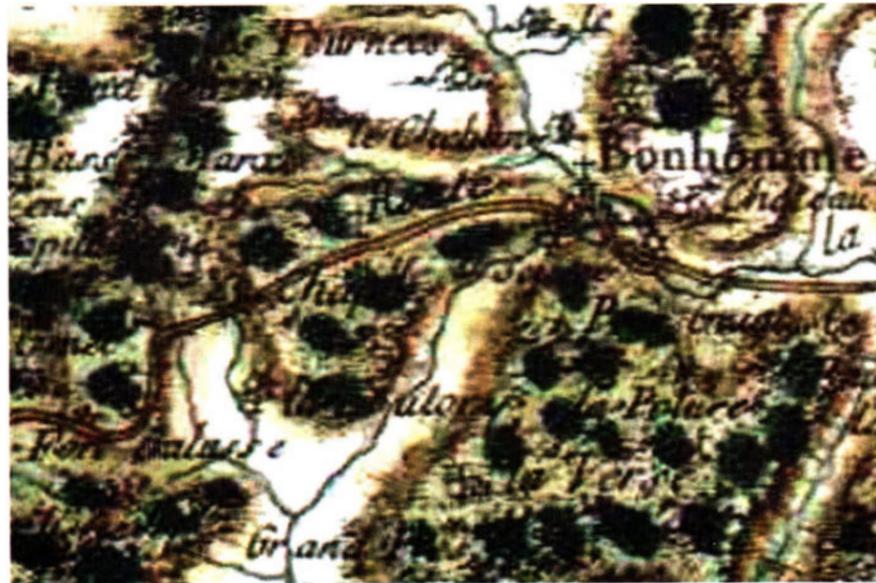


Dans le plan de finage, datant de 1761, au canton 60 « Le pré du haut », la chapelle n'apparaît pas en temps que telle.

Peut-être est-ce le bâtiment à proximité de la route ?



Dans la carte de Cassini, de 1761, la Chapelle apparaît.



Le document est « La Carte de France levée par ordre du Roy », feuille N°163 (Colmar1761). Relevés de 1757 à 1759. L'auteur est César-François CASSINI, (1714-1784).

Dans le cadastre de 1832

Carte de 1832 (plan cadastre Napoléon)
La Chapelle est peut-être le bâtiment
n° 454 près de la route
Source : ADHR 3P 494



*Commune de Le Bonhomme.
Section A3 dite le Saunoy.
La trois feuilles troisième feuille.
Commencé sur le terrain au mois de juillet 1832
par Georges Guillaume géomètre secondaire
du cadastre.
N° 34 - 210*

LE BÂTIMENT DE LA CHAPELLE

Nous voyons la chapelle sur des cartes postales de 1898, près de la ferme et auberge Haxaire

Agrandissement d'une carte postale de 1898 (Collection Michel Masson)



Document original :



Agrandissement d'une carte postale de 1898 (Collection Robert Minoux)



Document original :



La chapelle peu avant la guerre de 1914 près de la ferme Haxaire :



À gauche Paul MINOUX né en 1887, futur maire de Lapoutroie.

Au fond à droite, la chapelle.

A l'arrière-plan, le Brézouard.

Collection Robert Minoux

L'ABBÉ SÉRAPHIN SIMON (1835-1909), PREMIER HISTORIEN DU PAYS WELCHE

Philippe JÉHIN

Le 6 novembre 1909, s'éteignait à Paris, à l'âge de 74 ans, l'abbé Séraphin Simon, le premier historien du pays welche.

Séraphin Simon est né à Lapoutroie le 12 janvier 1835. Ses parents l'envoient au collège de Ribeauvillé puis à celui de Rouffach. Très jeune, il ressent l'appel de Dieu et se destine à la prêtrise. Il poursuit ses études au petit séminaire de Lachapelle-sous-Rougemont près de Belfort, puis il rejoint le grand séminaire de Strasbourg. Il est ordonné prêtre en 1858. L'abbé Séraphin Simon se révèle être en outre un musicien de grand talent.

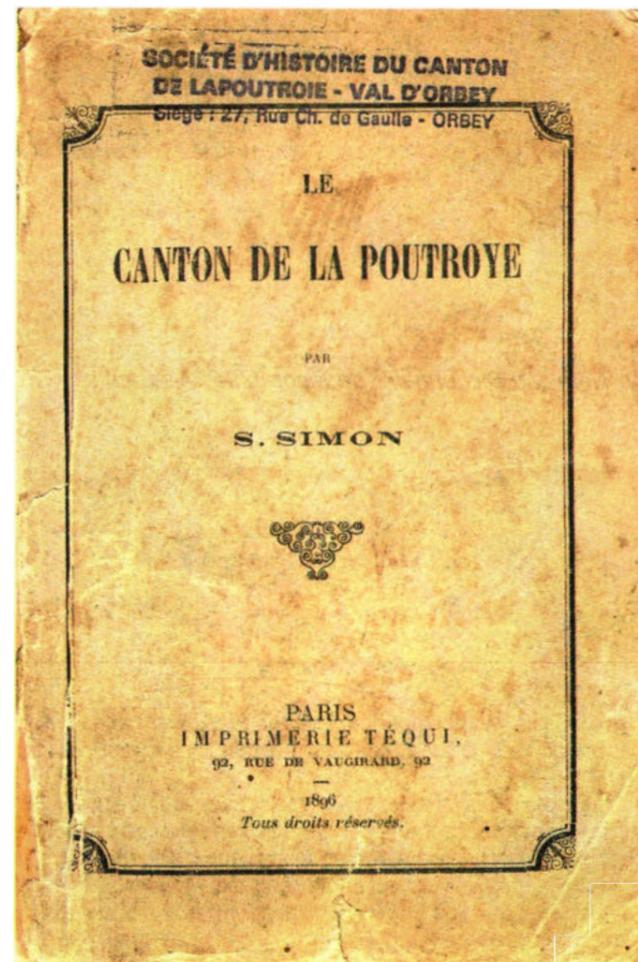
En 1863, il accepte le poste d'aumônier de l'Institut des jeunes aveugles à Paris. Pendant une vingtaine d'années, il se dévoue à l'éducation religieuse de cette jeunesse. Il quitte ensuite cet institut pour l'établissement de Saint Nicolas de Vaugirard. Cet établissement dirigé par les frères des Écoles Chrétiennes accueille près de 1200 jeunes gens. L'abbé Séraphin Simon y passera toute sa vie et finira par en devenir le directeur.

La nouvelle chapelle (Ste Claire) dans les années 1960 : Collection Michel Masson



Cette nouvelle chapelle a été bâtie une centaine de mètres plus bas, sur l'autre côté de la vieille route, à un croisement.

Jusque dans la fin des années 1970, une messe avec procession et des vêpres avaient lieu au mois de mai.



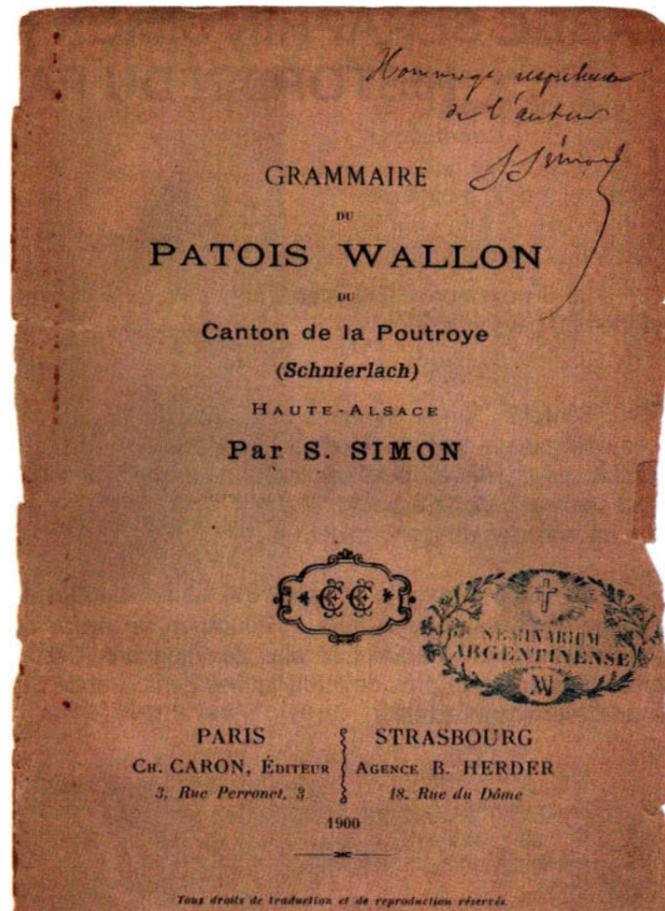
Chaque été, il revient passer deux à trois semaines dans son village natal de Lapoutroie. Un témoin rapporte que durant ses vacances, il aimait monter en chaire lors de la messe dominicale pour adresser à ses compatriotes de pieuses allocutions très familières, hérissées de quelques pointes originales qui éveillaient l'attention de l'auditoire.

Prêtre, grand musicien, pédagogue, l'abbé Séraphin Simon fut aussi un érudit local. En 1896, il publie chez l'éditeur Téqui à Paris, un petit ouvrage intitulé « *Le canton de Lapoutroie* » : il s'agit de la première publication d'une histoire du canton. Pour la rédiger, l'abbé Simon a largement utilisé les souvenirs de son père, décédé en 1893 à l'âge de 92 ans. Si le contenu de l'ouvrage est largement dépassé de nos jours, grâce aux progrès de la recherche historique et philologique, son style reste clair et touchant car l'auteur témoigne d'un réel attachement à son pays d'origine, en particulier dans la chanson qu'il a composée.

L'abbé Simon s'intéressait aussi beaucoup au patois du canton. Il mit plusieurs années à recueillir les informations nécessaires et à rédiger un ouvrage consacré au patois. En 1900, il fait paraître chez Caron à Paris et chez Herder à Strasbourg sa « Grammaire du patois wallon du canton de Lapoutroie ». Une nouvelle fois, l'abbé Simon se montre le précurseur de recherches linguistiques ultérieures en fixant, pour la première fois, par l'écriture, le patois du canton qui n'appartenait jusqu'alors qu'à la tradition orale.

Bien qu'agé et souffrant du bras gauche qu'il ne peut quasiment plus mouvoir, il trouve la force de rédiger un dernier ouvrage en 1904 : « De la direction des enfants » qui témoigne de sa grande expérience dans l'éducation des jeunes garçons auxquels il a consacré sa vie.

Dans ses dernières années, trop fatigué, il doit malheureusement renoncer à entreprendre son voyage annuel à Lapoutroie. L'abbé Simon décède en 1909, à l'âge de 74 ans, à Paris, loin de son cher village natal, alors annexé par l'Empire allemand.



SOURCES :

- Journal *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, 1909.
- BARADEL (Yvette). « Séraphin Simon », dans *Nouveau Dictionnaire de Biographies Alsaciennes* (NDBA), p. 3652.

NICOLAS MINOUX, OTAGE DE GUERRE (1914-1918)

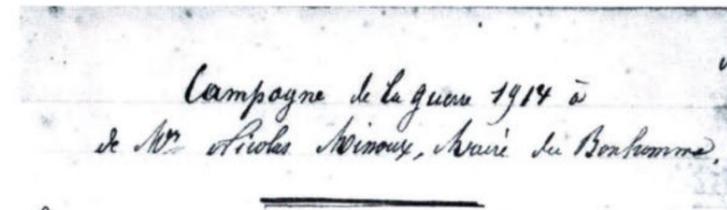
Francis JACKY

Dans un précédent article (Bulletin de la Société d'histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey N° 26 - 2007) ont été évoqués les souvenirs de la guerre de 1870 de mon arrière-grand-père maternel, Nicolas MINOUX. Aujourd'hui, à travers son récit, laissons-le parler de ce que furent pour lui les événements qui allaient redonner l'Alsace-Lorraine à la France en 1918. Ces regards sur un passé douloureux illustrent bien la difficulté de l'Alsacien face à ceux qui, tour à tour, ont voulu prendre son destin en main.

Carte postale de 1916 (Collection particulière)



Campagne de la guerre 1914 à ... de Mr Nicolas Minoux, Maire du Bonhomme



« La guerre ayant commencé le 2 août 1914, l'armée française a assiégé la commune du Bonhomme, (note 1) en bombardant à outrance le 15 août suivant, en incendiant 25 belles maisons,

ainsi que la mairie avec ses archives et massacrant beaucoup d'autres maisons. Ils ont fait irruption vers les 2 heures de l'après-midi dans notre village, en faisant environ 50 prisonniers.

Les chasseurs alpins du 52 qui avaient procédé à l'assaut de notre localité, sont repartis sur Saales le surlendemain. Sont arrivés le 21^{ème} le 17 août, le Commandant m'a alors mis en état d'arrestation comme Maire de la Commune, ainsi que l'agent de police Lecomte et l'instituteur Gommenguinger.

Il m'a été désigné une chambre au poste militaire se trouvant à l'ancienne poste chez Achille Rinaldi, où j'étais gardé à vue par les militaires et ne pouvant sortir que d'être accompagné par un factionnaire, qui me suivait de pas en pas.

La déportation en France (1)

Le 25 août 1914, j'ai été emmené en France par l'armée française, escorté d'un peloton militaire composé d'une vingtaine d'hommes en marche et d'un sergent. Nous avons suivi la grande route à pied, monté le rain des genévres, passé le col nous avons suivi la grande route jusque Plainfaing où nous avons été sous la halle de l'hôtel de ville à la vue d'une foule nombreuses et hostiles. En arrivant dans cette halle, une dame ressemblant plus tôt (*plutôt*) à une possédée et qui devait être la dame de l'agent de police voulait nous griffer grâce que le public a pu la maintenir. De là nous avons été conduit à la gendarmerie de Fraize, sous la vue et les insultes des spectateurs qui faisaient haies le long de la route de Plainfaing à Fraize.

Après un moment d'arrêt à la gendarmerie, nous avons été expédiés à la prison de St-Dié le 25 août vers les 6 heures du soir, et après m'avoir enlevé ma montre, mon argent et tout ce que j'avais sur moi-même mes bretelles, nous avons été écroués à la prison où j'y ai rencontré Mr l'Abbé du Bonhomme Sommereisen et Mr Mathis de la Petite Lièpvre.

Le lendemain on a cherché Mr Sommereisen et Mr Mathis, nous ne les avons plus revus. La journée du 26 août, la ville de St-Dié a été bombardée continuellement par les Allemands. Le 27 vers 6 heures du matin on nous fait sortir à la hâte de la prison, où les gendarmes nous attendaient pour nous mettre les menottes : le Directeur a à peine eu le temps de me remettre ma montre et mon argent sans me laisser le temps de mettre mes bretelles. Mes divers objets, carnets, crayons, canif, pipe etc. avaient été mis dans ma pèlerine et roulée ensemble, n'ayant pas eu le temps de placer ces divers objets en poches. Le tout est tombé sur le pavé de St-Dié, je n'ai pu en ramasser qu'en partie n'ayant qu'une main libre, l'autre étant enchaînée à Lecomte Théophile et les bombes sifflant de tout côtés.

Arrivés à un kilomètre de St-Dié vers St Michel, nous avons fait une halte derrière une maison, où j'ai pu mettre mes bretelles. La troupe française battant en retraite par la même route (la Bolle) on nous a bandé les yeux et avons ainsi du faire plus de 15 kilomètres avec les menottes les yeux bandés parmi la troupe où l'on recevait toutes les insultes des civils et le plus souvent les coups des gendarmes.

Nous sommes arrivés aux Rouges-Eaux le 27 à 5 heures du soir, nous avons été logés dans une cave humide à une vieille scierie avec une demi-douzaine de vagabonds ramassés sur toutes les routes ; couchés dans un coin sur des dosses où l'eau coulait dessous et avec une seule botte de paille pour tous et 24 heures sans pouvoir sortir. Comme nourriture une mauvaise soupe dans un cuveau avec une seule cuillère pour environ 10 personnes. Après 24 heures, le 28 au soir, on nous a fait sortir pour nous loger encore 24 heures dans une espèce de vieille forge, avec un peu de paille et où tout des morceaux de fers traînaient par terre (toujours même nourriture un peu de soupe dans un cuveau, 1 seule cuillère pour tous).

Le 29 août au soir, le convoi s'est reformé, pour faire route pendant la nuit vers Labrouvelière ; nous avons fait ce voyage comme d'habitude avec les menottes et les yeux bandés. Nous sommes arrivés à Labrouvelière vers minuit après une longue pause, les gendarmes ont pu nous trouver une place pour nous loger dans un dépôt de pompes et ensuite dans une grange sur un peu de paille au grand courant d'air. Vers 2 heures du matin, il a fallu reformer le convoi parmi la troupe qui battait toujours en retraite. Il a fallu rester debout jusque vers 6 à 7 heures du matin au bord d'un fossé, alors arrivé devant Bruyères attendre qu'ils aient fait sortir au moins 600 pièces de bétail (vaches) d'un parc pour les faire passer de l'autre côté de Bruyères de crainte que l'ennemi n'arrive.

Vers les 9 à 10 heures du matin 30 août nous sommes entrés à Bruyères, présenté au Général dans la grande salle de la Mairie, qui nous a fait conduire à la prison de Bruyères. Après un repos de 2 heures environ, on nous a cherché pour nous conduire à la gare et avons été dirigé sur Paray le Monial, par Epinal, Xertigny.

Arrivé à Paray le Monial, un Commandant se trouvant à la gare s'est montré assez affable ; il nous a fait conduire pour y être logés dans une grande écurie de l'hôtel de Bourgogne, où nous y avons rencontré 20 Alsaciens ou Allemands entre autres Mr Thomas Maire de Fréland, Couty, Zetting, Hotz venant de Bruyères, Jacquot de Rambervillers, Mr Joly Percepteur de Rouffach etc.

Nous y sommes restés 2 jours n'ayant pour toutes nourriture que du pain et des conserves (dites singes) et alors expédiés à la prison de Clairemont-Ferrant (*sic*) où nous y avons été logés 23 dans une petite cellule sans pouvoir sortir à peine $\frac{3}{4}$ d'heures par jour, pour nourriture 2 fois par jour la Camelle (*sic*), bien mauvaise, où il s'y trouvait toute saleté, même jusqu'à 40 mouches dans la même Camelle, ainsi que du pain à volonté.

Nous y sommes restés 6 à 7 jours et après avoir passé un examen par un officier de gendarmerie, et considérés comme non suspects nous avons été expédiés sur Issoire.

A Clermont-Ferrand, j'ai remarqué et reconnu par une fenêtre les Sr Meyer, Barthélémy et Maire Auguste du Bonhomme, sans pouvoir leur parler.

Je dois faire remarquer que sur toute la route nous avons reçu de la population civile toute sorte d'insultes, et même des coups de bière (*sic*), dans les gares où il fallait descendre les civils nous poursuivaient avec leurs couteaux ouverts, et grâce que nous étions protégés par la troupe, on nous auraient écorchés.

Le séjour à Issoire (1)

Arrivés à Issoire, nous avons été logés à 350 environ dans une grande halle d'artillerie (Régiment n° 16) non achevé de 30 mètres de largeur sur 90 mètres de long avec 25 colonnes sur un béton de ciment tout frais sur un peu de paille. Nous avons été plus de 8 à 15 jours sans recevoir de couvertes ; il faisait excessivement froid la nuit et très chaud le jour, nous étions nourri militairement et médiocrement, souvent avec de la viande de cheval.

Le 7 octobre suivant un Général a passé dans notre camp, étant tous sortis dans la cour, il m'a fait sortir des rangs ainsi que Mr Thomas de Fréland, voulant nous interroger disant qu'il avait passé sur les champs de bataille du Bonhomme. N'ayant plus le temps voulu nécessaire il nous a dit de faire chacun un rapport et de le remettre à Mr le lieutenant du camp.

Le 8 octobre, j'ai écrit mon rapport, 8 pages complètes, en exposant exactement comment on nous a mal traités selon l'exposé ci-contre et l'ai remis à Mr le lieutenant. J'ai revu ce rapport dans mon dossier lors du passage de la commission interministérielle.

Le 9 décembre 1914 la commission interministérielle a passé. Nous avons tous été interrogés individuellement, et classés comme suit :

- 1° les individus alsaciens non fonctionnaires ont obtenu la carte tricolore et étaient complètement libres avec liberté de rester au camp pour être nourris.
- 2° les fonctionnaires tel que instituteurs, gardes forestiers etc. nés alsaciens de parents alsaciens ont eu la liberté d'aller en ville se promener jusqu'à 10 kilomètres mais rester et habiter au camp.
- 3° Les originaires Allemands ont été maintenus au camp comme avant le passage de la Commission.

Pendant tout le mois de décembre nous avons été obligés d'aller chaque lundi et vendredi se rendre à l'appel qui avait lieu à la halle car ceux qui n'avaient pas les moyens de vivre en ville à leurs frais ont du rester à la halle.

Vers le 1^{er} janvier 1915, les Alsaciens ont été placés sous la surveillance de Mr le Maire d'Issoire et logés dans une salle de cinématographe (café alsacien) ; les Allemands seuls sont restés au camp quelques temps encore, puis expédiés dans un autre camp. Depuis le 1^{er} janvier 1915, il nous était complètement interdit de les voir et leur parler.

Depuis ma mise en liberté, le 9 décembre 1914, j'ai loué une chambre Place de la République N° 59 chez Mr Picard cordonnier. J'avais comme ami pour sortir Mr Schmitt Maire de Schnéonbucke (Lorraine) et Mr Magri cafetier de Schirmeck, ce dernier est mort depuis à Clairemont-ferrant (*Clermont-Ferrand ?*). Nous étions à 22 Alsaciens en pension chez Monsieur Oléons, Hôtel de la Paix, près de la gare. Les instituteurs étaient ensemble à une autre pension et les gardes forestiers à une autre place. Une partie sont restés (*sic*) au camp pour y être logés et nourris dans une salle commune sous l'administration et surveillance de monsieur le Maire.

Le séjour à Béziers (1)

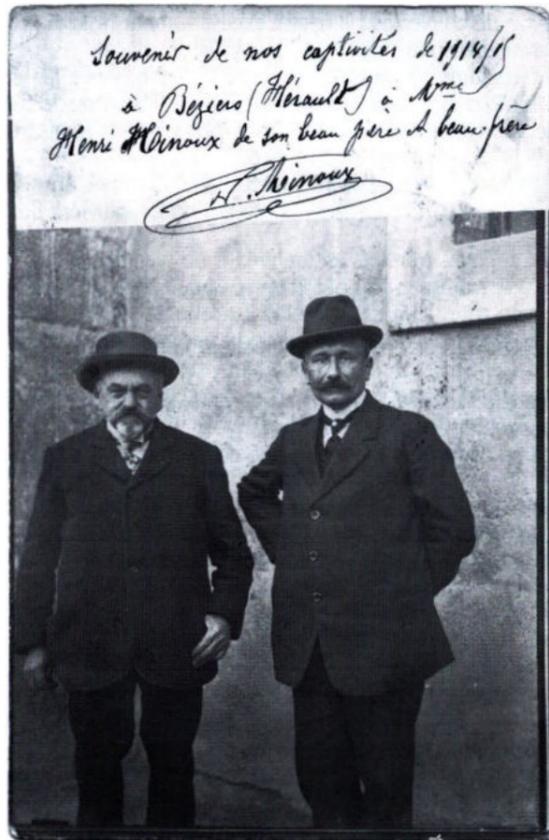
Vu que la commission interministérielle m'avait dit le 9 décembre que j'avais un gendre Mr Eckert à Béziers au camp de Plaisance, que c'était un beau et bon pays que je ferais bien d'aller rejoindre mon gendre. J'ai fait une demande à la Sous-préfecture pour obtenir mes frais de voyage gratuit (ce qui ne m'a pas été accordé) mais j'ai obtenu l'autorisation de m'y rendre à mes frais où je faisais partie du camp de Plaisance.

J'ai par conséquent quitté Issoire le 9 février 1915 à 4 heures du soir pour arriver à Nîmes vers 1 heure du matin où j'ai eu environ 2 heures d'arrêt. Je suis arrivé à Cette (Sète) en passant par Montpellier vers 6 $\frac{1}{2}$ heures du matin. Après un arrêt d'environ une heure je suis arrivé à Béziers vers 9 heures du matin. Après avoir passé au camp chercher mon gendre, j'ai loué une chambre en ville, rue Sébastopol 31, où j'y ai habité tout le temps que j'étais à Béziers en compagnie de mon gendre. Comme je faisais partie du camp de Plaisance à partir du 12 mars 1915, tous ceux qui étaient en ville recevaient une indemnité journalière de 1 Fr. 25 que nous touchions chaque 15 jours chez le receveur Mal. J'ai touché cette indemnité jusqu'à mon départ le 15 XII 1915. Nous prenions nos repas matin et soir dans notre chambre avec un litre de lait matin et soir que la patronne de maison nous chauffait. A midi nous avons payé pension dans un café chez Mr Albagnia sur la route de Plaisance. Après quelques (...) nous avons pris pension en ville, où nous étions journalièrement de 6 à 8 Alsaciens à table.

Nous pouvions aller prendre des bains de mer à la plage de Palras (*Valras ?*) en prenant le train électrique à Béziers moyennant 1,05 Fr. pour les 13 kilomètres de distance.

Vers le 1^{er} mars 1915, j'ai appris indirectement que les vieillards, femmes et enfants avaient été rapatriés à Issoire, tandis qu'à Béziers il n'en avait pas été question. Pour en être certain, j'ai écrit le 3 mars à Monsieur le Maire d'Issoire à l'effet de savoir si c'était bien vrai. Ce dernier m'a répondu le 5 mars 1915 qu'en effet il avait reçu l'ordre du Ministère le 25 février et qu'il les avait expédiés le 28, n'ayant plus le temps voulu nécessaire pour me prévenir et au surplus je ne faisais plus partie de son camp. Si je voulais faire une réclamation, je n'avais qu'à m'adresser à Monsieur le Préfet de Montpellier. Ce que je fis immédiatement par l'entremise de Monsieur le Sous-préfet de Béziers. Après quelques jours je fus demandé à la police pour savoir si je voulais rentrer à mes frais. Y ayant consenti, il m'a

été répondu que ce n'était plus qu'une question de quelques jours qu'il fallait que ma demande retourne à la Préfecture et que certainement je serais autorisé à rentrer dans mes foyers.



Ayant donc bon espoir de rentrer et en attendant, j'ai de suite demandé un laissez-passer à Monsieur le Sous-préfet pour aller à Lourdes avec mon gendre Eckert. Sommes partis vers le 20 mars à 2 heures après-midi pour arriver à Lourdes à 5 heures du matin. Après avoir passé 6 jours en plein à Lourdes nous avons quitté Lourdes à 1 heure après-midi pour rentrer à Béziers à 10 heures du soir, en passant par Carcassonne, Toulouse et Tarbes et depuis je n'ai plus eu de réponse à ma demande : voyant que je ne pouvais recevoir aucune autorisation de rentrer en Alsace, et le Ministère n'ayant pas voulu m'accorder l'autorisation de rentrer dans les Vosges chez mon fils vu que c'était une zone militaire.

Carte postale du 9 mars 1915
Nicolas Minoux et son gendre Eckert
(collection particulière)
Carte adressée par Nicolas Minoux à sa
bru Mme Henri Minoux au Bonhomme

Relevons le parcours de cette lettre. Expédiée franco de port par le service des prisonniers de guerre, elle transite par le Comité international de la Croix Rouge à Genève le 17 mars. Portant le cachet du XVIII^e Corps d'armée à Francfort/Main, elle est vérifiée, censurée (geprueft) à la Kommandantur de Strasbourg. (1)



Ayant donc bon espoir de rentrer et en attendant j'ai de suite demandé un laissez-passer à Monsieur le Sous-préfet pour aller à Lourdes avec mon gendre Eckert. Sommes partis vers le 20 Mars à 2 heures après midi pour

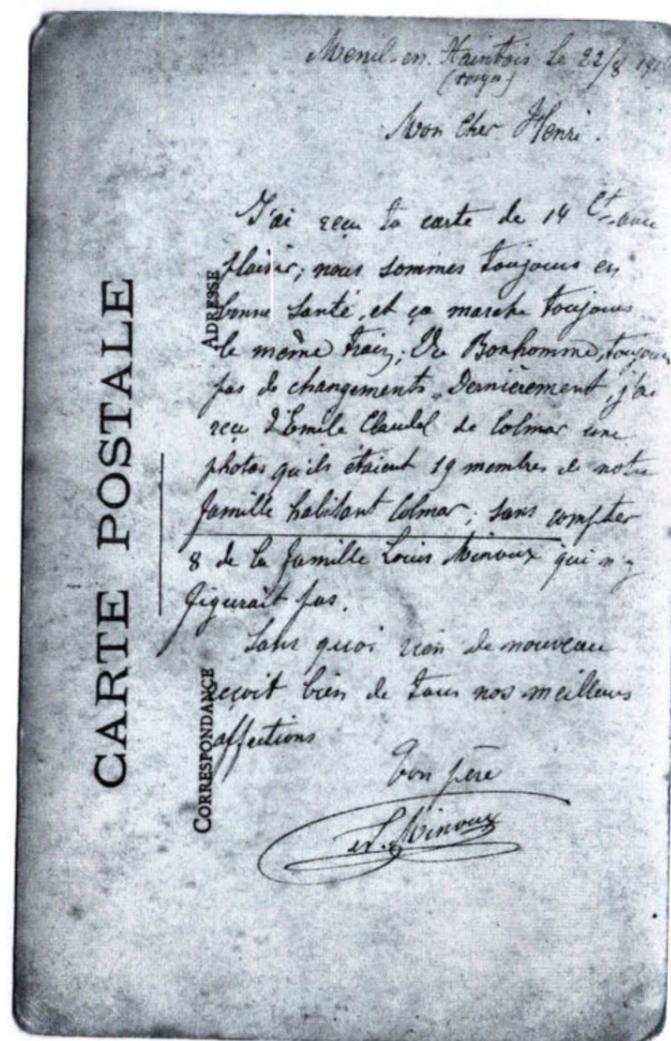


Carte postale écrite à Béziers le
8 avril 1915 par Nicolas Minoux
et adressée à sa petite fille
Maria Minoux au Bonhomme.
La photo montre Nicolas Minoux
et son gendre Émile Eckert à
Lourdes le 26 mars 1915.



J'ai alors fait une nouvelle demande qui a été appuyée par Monsieur le Sous-préfet de Béziers, que j'ai adressée au Général commandant la subdivision d'Épinal, et après enquête faite à Béziers par la gendarmerie sur mon compte, j'ai été autorisé le 15 décembre 1915 de me rendre chez mon fils à Ménéil-en-Xaintois (Vosges).

J'ai donc quitté Béziers le 15 XII 1915 à 8 heures du matin en passant par Cette (Sète ?), Montpellier, Avignon, Lyon, Mâcon, Dijon, Chalandrey (*Chalindrey?*), Langres, Mirecourt, Gironcourt et Ménéil.



Carte postale du 22 août 1916 de Nicolas Minoux à son fils Henri prisonnier à Villeneuve-Triage

Le lendemain lundi, nous nous sommes réunis à Charenton chez le cousin Esslinger. Madame Masson, sa sœur Sr Hypolite (*sic*) Morel et sa dame ainsi que Henri, nous avons dîné ensemble et ne suis rentré à Paris qu'à 10 heures du soir.

Le mardi j'étais voir Mr Morel ; le mercredi j'ai de nouveau été dîner à Puteaux avec Gommenguinger . Dans l'après-midi nous sommes promenés jusqu'à Suresnes (*Suresnes?*) chez la marraine de Mr Charles Minoux, qui était décédée depuis 6 mois. De là en rentrant à Paris nous avons été rendre visite à Melle Henriette Miclo (Ducloux).

Le jeudi j'ai été rendre visite à Henri à son chantier Villeneuve Triage, après avoir déjeuné ensemble, j'ai rendu visite à Mr Salzmann Maire d'Ammerschwihhr et à Mr Bouchy Maire de Messières-les-Vies qui m'a accompagné chez Mlle Adolphine (Adelphine ?) Ancel, ma nièce, ainsi qu'aux Invalides et m'a ensuite reconduit jusqu'à mon hôtel (des Deux Continents).

Je suis rentré à Ménéil le vendredi soir, quoique c'était (*sic*) en temps de guerre, je n'ai pas été inquiété, personne ne m'a demandé si j'étais en possession d'un laissez-passer.

Par suite d'un encombrement de la voie par suite de déraillement, nous avons passé une nuit dans le train avant d'arriver à Dijon ; arrivé à Dijon que dans la matinée nous n'avons pu quitter que l'après-midi, de sorte qu'il a fallu coucher à Chalandrey. Parti de Chalandrey vers 3 heures du matin, je suis arrivé à Gironcourt le 17 XII vers 11 heures du matin et à Ménéil vers midi.

Étant à Ménéil chez mon fils Albert, je passais mon temps dans son atelier de photographe et m'occupais à servir les clients au café et à mettre la bière en bouteille chez Madame Grandmessin, vieille tante de ma bru et où je payais pension.

Étant impatient de pouvoir rentrer en Alsace pour revoir ma femme et les autres membres, j'ai fait plusieurs demandes de réintégration au Ministère et par l'entremise de la Légation suisse de France à Paris, Avenue d'Alma 42.

Il m'a toujours été répondu que tout Alsacien Lorrain vivant en liberté sur le territoire de la république française ne pouvait recevoir d'autorisation pour en sortir.

A la Pentecôte 1917 pour un peu passer le temps je suis allé passer une semaine à Paris rendre visite à mon fils Henri, (*note 2*) prisonnier de guerre à Villeneuve (*Villeneuve*) Triage sur la ligne P.L.M. à 4 stations de Paris. Je lui ai donné rendez-vous pour le jour de la Pentecôte chez Mme Masson à Puteaux, Boulevard Richard Valrace 6, où nous avons dîné ensemble. M. Esslinger et Mme Morel sont venus pour prendre le café, ainsi que la fille Clotilde Thiriet et son mari. Dans la soirée, nous sommes tous rentrés à pied à Paris en traversant le bois de Boulogne jusqu'à la Porte Maillot.

Le retour au Bonhomme en passant par la Suisse (1)

Lorsque j'ai eu connaissance par les journaux de l'accord Franco-Allemand qui a eu lieu à Berne le 26 avril 1918, j'ai de suite écrit à la Légation Suisse à Paris de présenter ma demande d'autorisation de réintégration à qui de droit, et le 7 mai, j'ai été avisé par la Légation que ma demande était déposée au Ministère.

Vers le 19 mai j'ai reçu la circulaire du Ministère du 10 mai, pour répondre aux 7 questions posées par la dite circulaire, réponse que j'ai fait le même jour. Fin mai, j'ai reçu avis du Ministère de me rendre à Cuisery (Saône et Loire) pour le 8 juin pour y faire une quarantaine de un mois. Je me suis alors adressé au Préfet d'Épinal pour recevoir ma feuille de route pour le chemin de fer gratuit. Réponse et feuille de route m'a été remise par Monsieur le Maire de Ménéil dans l'espace de 3 jours.

J'ai quitté Ménéil le 7 juin à 4 ½ heures du matin pour prendre le train à 5h32 du matin sur la direction de Neufchâteau, Langres, Chalandrey, Is-sur-tille, Dijon et Schalons sur Saône (*Chalon-sur-saône*), où je suis arrivé à 3 ½ heures après. J'ai pu visiter une partie de la ville et coucher à Schalons (sur Saône) pour partir le lendemain à 5 heures du matin pour arriver à Cuisery vers 6 ½ à 7 heure du matin, où le directeur du camp nous attendait. Au camp de Cuisery nous étions assez bien logés dans un couvent monastère de frères construit en 1878 ; il n'avait pas été achevé, l'extérieur n'était pas encore crépi.

Nous avions la grande salle commune pour les repas, des petites chambres d'environ 4.00 m x 4.00 = 16.00 m2, où nous pouvions nous y casser (*caser?*) à volonté soit 2,3 ou 4 personnes dans une chambre sur une paille en paille par terre et une couverture (*couverture*). La nourriture était médiocre café noir le matin avec sucre, un peu de soupe claire à onze heures avec 4 à 5 pommes de terre en robe de chambre, ou épluchées, à 5 heures du soir de même.

Nous pouvions faire rapporter de la ville par la cuisinière soit du vin rouge à 1f.75 le litre, saucisson viande de porc 5f.00 la livre et autres viandes à volonté qu'elle se chargeait de cuire en payant. Le lait nous était apporté matin et soir par de vieux gardiens au prix de 0.50 le litre. On pouvait acheter le beurre frais des femmes qui passaient sur la route pour aller au marché au prix de 5fr la livre. La ration était un peu petite. En général nous n'avons pas été trop mal mais ça coûtait beaucoup d'argent.

Arrivé à Cuisery le 8 juin au matin nous avons quitté le 14 juillet à 7 heures du soir. Nous avons remonté à Chalon-sur-Seône (*sic*) et de là dirigés sur Lyon, où nous sommes arrivés à 3 ½ heures du matin. Nos wagons (*sic*) ont été poussés de côté et gardés militairement jusqu'à 2 ½ heures après-midi sans que nous puissions sortir des dits wagons. Partis vers 2 ½ heures nous sommes arrivés à Bellegarde, après avoir passé et traversé un pays sauvage, rocher et précipice énorme, en suivant une gorge, où il y avait à peine place pour la ligne du chemin de fer, la route et le cours d'eau.

La station de Bellegarde est la station frontière il y a le bureau de douane. Là nous aurions du être visité, mais, vu que l'on nous avait parlé très sérieusement de ne mettre dans les malles ni papiers ni journaux ni lettres ni effets neufs, il n'y avait eu aucune visite mais ceux qui avaient déclaré posséder de l'or même allemand, ont du aller le changer au bureau. L'argent avait été changé contre des billets au camp, avant le départ.

Après environ 1 ½ à 2 heures d'arrêt, nous sommes repartis pour arriver à Genève vers les 10 heures du soir. Là nous avons été bien reçus, les dames (*sic*) nous ont apportés des bouquets et des cigares et après à peu près une heure d'arrêt nous sommes repartis pour arriver à Constance le lundi 15 juillet à 10 ½ du matin, où le Statthalter nous a reçu à la gare avec la musique militaire et accompagné jusqu'à la grande salle du festival, où nous étions de 8 900 personnes à table.

Pendant le dîner la fanfare a joué et il y a eu plusieurs discours, les dames nous ont distribué des cigares, cigarettes et tabac, ainsi que toutes sortes de chöße (*sic*) pour les dames et les enfants.

Après le dîner on nous a conduit à la caserne pour loger. Nous avons vécu militairement comme les bleus, café noir le matin, camelle (*sic*) à midi et le soir et pain (la gamelle était encore passablement bonne). Nous y sommes couchés 2 nuits, 15 et 16 juillet. Pendant ce temps, nous avons du remplir chacun un questionnaire et différentes feuilles pour pouvoir nous faire nos laissez-passer pour rentrer dont la plus part ont du passer quelques jours à Haguenu. Quant à moi, j'ai obtenu mon laissez-passer pour rentrer à Fribourg.

Le 17 juillet à 2 ½ heures du soir, la fanfare nous a reconduit à la gare et nous (a) joué plusieurs morceaux avant notre départ. Nous avons suivi la ligne badoise, vu que nous ne pouvions pas passer sous le feu des troupes françaises en passant par Mulhouse.

Je suis arrivé à Fribourg vers 11 heures du soir et après s'être restauré à nos frais à la cantine militaire, j'ai été logé à la Croix Rouge, où nous avons eu de bons lits.

Le 18 juillet au matin, à 7 heures, j'ai quitté Fribourg pour arriver à Colmar à 9 heures du matin où j'ai pu rencontrer une partie des membres de ma famille : Théophil (*sic*) (*note 3*) se trouvait à Colmar ainsi que sa femme.

N'ayant pu obtenir à Constance l'autorisation de venir que jusqu'à Lapoutroie, (*note 4*) j'ai dû coucher chez mon fils Joseph, et après avoir obtenu un laissez-passer à Lapoutroie, je suis arrivé au Bonhomme le 19 juillet rejoindre ma femme qui m'attendait avec impatience après 46 mois 25 jours d'absence. (*Note 5*)

Diedolshausen (Bonhomme)
le 14 août 1918. »

COMMENTAIRES SUR LE TEXTE

(1) : Titres et note de la rédaction

Les notes renvoient aux numéros mentionnés dans le texte qui précède.

- **Note 1**, Le village du Bonhomme fut en grande partie évacué et ne comptait plus que 27 habitants. L'épouse de l'otage, ma grand-mère maternelle, ma mère et mon oncle furent parmi les habitants qui y vécurent durant la guerre.
- **Note 2** : Son fils Henri, incorporé dans l'armée allemande, fut fait prisonnier au Bonhomme au tout début de la guerre.
- **Note 3** : Un autre de ses fils, mon grand-père Théophile, passa les quatre ans de guerre sous l'uniforme allemand. Il revint deux fois dans son foyer et c'est pendant sa seconde permission qu'il put accueillir son père.
- **Note 4** : Lapoutroie est chef-lieu de canton, situé à 5 km en aval du Bonhomme.
- **Note 5** : Deux périodes de sa vie ont été profondément bouleversées par ces deux guerres. Il avait 21 ans lors de sa première captivité (cf. article précédent) et, à l'approche d'une retraite paisible, une nouvelle épreuve lui fut infligée de 65 à 69 ans.

L'ALSACE AU FRONT DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Sarajevo, 28 juin 1914, début d'une grave tension internationale qui va déboucher sur une guerre européenne puis mondiale. L'empire Austro-hongrois déclare la guerre à la Serbie avec le soutien de l'Empire Allemand.

Commencent alors pour l'Alsace, sous les effets d'une dictature militaire, menaces, arrestations, vexations, etc. Le 31 juillet 1914, le Reichsland (l'Alsace et la Moselle, "pays d'Empire" depuis le traité de Francfort sur le Main, 10 mai 1871) est déclaré en état de danger de guerre. Des libertés sont supprimées, réunions publiques interdites, presse censurée, courrier posté enveloppe ouverte, administration civile soumise aux autorités militaires.

Le 1^{er} août 1914, l'ordre de mobilisation est affiché dans toutes les communes. Les hommes nés entre 1869 et 1897, soient 220 000 soldats sont incorporés dans l'armée allemande. Environ 3 000 mobilisables franchissent la frontière pour ne pas porter l'uniforme allemand.

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Dès le 7 août, les troupes françaises entrent en Haute-Alsace et occupent les principaux cols vosgiens, quelques vallées et villes (Mulhouse, Colmar, Munster, Guebwiller, Villé, etc.). L'avance des troupes allemandes les oblige à se retirer et elles ne conservent que Thann, les vallées de Masevaux, Saint-Amarin et la région de Dannemarie.

Une ligne de front, partant du sud du Département du Haut-Rhin vers la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines et passant par des sommets vosgiens, se stabilise. De part et d'autre du front, une centaine de communes qui subissent surtout des bombardements sont en partie évacuées de la zone des combats.

Depuis début décembre, on se bat pour la Tête des Faux, qui domine de ses 1220 m la commune du Bonhomme et d'où sont contrôlés les passages du col du Bonhomme vers Saint-Dié, et du col des Bagenelles vers la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. D'autres sommets tristement célèbres, le Linge, le Vieil-Armand (Hartmannswillerkopf), sont l'enjeu de cette guerre de montagne où l'on s'entre-tue en de violents combats. Après les massacres de fin 1914 et 1915, le front des Vosges connaît un calme relatif jusqu'en 1918.

En automne 1918, l'Allemagne, pressentant sa défaite militaire, essaie d'empêcher le retour du Reichsland à la France. Le 25 octobre, elle permet la création d'un état autonome d'Alsace-Lorraine qui n'aboutira pas. Suit une brève période, où des militaires rebelles associés à des ouvriers tentent, comme d'ailleurs en Allemagne (notamment dans le port de Kiel), de proclamer la république des Soviets.

L'arrivée des troupes françaises en Alsace à partir du 16 novembre met un terme à quatre ans de guerre et à près d'un demi-siècle d'annexion allemande.

OUVRAGES CONSULTÉS

- HOLTZMANN A. et coll., *Dialogues Transvosgiens*, n° 2, 3 et 4. Ed. Aqua, Ingersheim.
 SITTLER L., *L'Alsace, terre d'histoire*. Ed. Alsatia, Colmar, 1973.
 VOGLER B. et coll., *L'Alsace, une histoire*. Ed. Oberlin, Strasbourg, 1991.
 ZIND P., *Brève histoire de l'Alsace*. Ed. Albatros, Paris, 1977.

CARTES POSTALES des collections de Francis Jacky et Robert Minoux

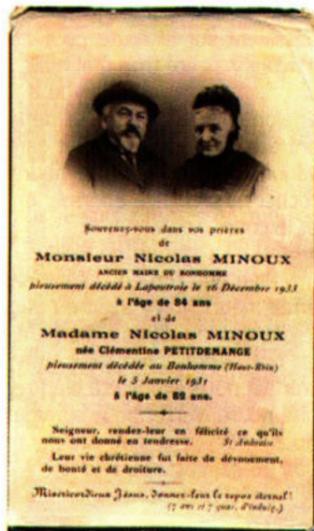


Image mortuaire de Nicolas Minoux et de son épouse Clémentine (Collection particulière)

LES OPÉRATIONS DES 16-17 AVRIL 1915 SUR LE SECTEUR DU LAIT, CREUX D'ARGENT, BEU, SURCENORD : UN SAILLANT GÊNANT DU FRONT.

Vincent GRIMM
Denis HAAS

A la fin des années 1980 étaient apparues le long du mur Est de l'église Saint Urbain d'Orbey, scellées dans le sol, deux stèles funéraires en granite sculpté, dont les inscriptions étaient presque illisibles. A en juger par la terre restée incrustée dans quelques endroits du relief, elles avaient dû être déterrées peu de temps auparavant quelque part sur le ban de la commune et placées là pour être finalement conservées.

On pouvait y voir sur l'une, une croix de Malte, et sur l'autre un casque à pointe et une date, 1915... Rien de précis ne semblait pouvoir être dit sur les personnes dont elles avaient marqué la sépulture ni sur les circonstances de leurs morts si ce n'est qu'elles s'étaient produites durant la Première Guerre mondiale.

Au mois d'août 2000, nous souvenant de ces stèles nous sommes retournés les voir un jour peu avant midi pour les photographier et lire à la lumière rasante du soleil les textes que l'on devinait dans les irrégularités du relief. Nous espérions ainsi trouver un indice qui permettrait enfin d'éclaircir le contexte dans lequel elles avaient été dressées.

Photos et transcription faites, voici ce qu'on pouvait lire sur la plus grande des deux (l'autre pratiquement illisible cache encore aujourd'hui son message).

Document 1 : L'une des deux stèles placées le long du mur Est de l'église Saint Urbain d'Orbey.

Le texte porté était le suivant :



Die 2. Bayr.Landst.
Pionier Komp.

Ihren lieb. Kameraden
Feldwebel
Hermann Herle
Pionier
Anton Mayr
gefallen West Urbeis
am April 16. 1915.

Ehre ihrem Andenken.

La 2ème Compagnie de Pionniers
de Landsturm⁸ bavaroise.

A leurs chers camarades.
Le Feldwebel
Hermann Herle
Le pionnier
Anton Mayr
tombés à l'Ouest d'Orbey
le 16 avril 1915.

Honorez leur mémoire.

A ce moment-là (en 2000 donc), cette date du 16 avril 1915 visible sur la stèle ne correspondait a priori à aucun événement connu dans le secteur et encore moins à l'Ouest d'Orbey (« West Urbeis »).

Il devait peut-être s'agir de morts « accidentelles », c'est-à-dire survenues hors du contexte offensif de périodes de combat, comme il y en eut beaucoup durant cette guerre...

⁸ Landsturm : fraction des troupes les plus âgées, entre 39 et 45 ans.

Ce n'est que plus récemment, ayant eu dans les mains des "Sterbebilder" ou cartes d'avis de décès de soldats bavarois qu'un rapprochement put être fait entre ces différents documents et la stèle de l'église.

Trois de ces cartes montraient des soldats de régiments de Landwehr⁹ bavaroise, pour deux d'entre elles, la 2^{ème} et 4^{ème} compagnies du 12^{ème} régiment de Landwehr bavarois (bLIR 12), une des unités qui occupaient les lignes près d'Orbey, Lapoutroie, le Bonhomme. Ces cartes mentionnaient aussi et surtout les dates du 16 et 17 avril 1915 et sur l'une d'entre elles apparaissait en plus un nom de lieu plus précis, (LA) BEU...lieu-dit situé à l'Ouest d'Orbey...



Document 2 :
Sterbebild (avis de décès)
d'un soldat mort le 16 avril
1915, appartenant à la
4^{ème} compagnie du
12^{ème} Régiment de Landwehr
bavarois.



Document 3 :
Sterbebild d'un soldat appartenant à
la 2^{ème} compagnie du 12^{ème}
Régiment de Landwehr bavarois tué
à la Beu le 17 avril (en fait dans la
nuit du 16 au 17 avril 1915).

⁹ Landwehr : Équivalent allemand des troupes territoriales dans l'armée française. Elle regroupait des hommes âgés de 30 à 39 ans.

Par recoupement logique, il était clair à ce moment-là qu'au moins 5 soldats bavarois étaient morts le 16-17 avril 1915 dans la région d'Orbey, vraisemblablement près de La Beu et que personne, aucun témoignage, ni aucun ouvrage récent sur les combats dans les Vosges ne le mentionnait.

Rien du côté français, parmi les ouvrages classiques qui évoquent les opérations de 1915, rien dans La bataille des Hautes-Vosges, Paris, 1937, du Général de Pouydragui, ni dans Quatre années de commandement, Paris, 1920 du Général Dubail.

Pas plus d'informations ne jaillissaient en face, côté allemand, du fameux Bayernbuch (Krafft von Dellmensingen Konrad, Feeser Friedrich Franz, Das Bayernbuch vom Weltkrieg 1914-1918, Stuttgart, 1930) ni même du Die Bayern im Grossen Kriege 1914-1918, Bayerischen Kriegsarchiv, 1923.

Il fallait donc élargir le champ des sources (et notamment revenir aux sources premières que sont les archives conservées au Service Historique de la Défense (SHD) à Vincennes) pour essayer de comprendre, si cela était toujours possible après plus de 90 ans, ce qui s'était passé durant ces journées du 16 et 17 avril 1915 à proximité immédiate du village d'Orbey. Elles allaient se révéler riches en événements et leur étude allait mettre en lumière un pan entier jusque-là quasiment inconnu de l'histoire locale.

Une première mention de ces événements et donc une piste fut trouvée dans les documents officiels des deux belligérants. Pour les Français, le Bulletin des Armées de la République N° 90 du 21 avril 1915 qui mentionne une attaque allemande repoussée au Nord-Ouest d'Orbey le 17 avril. L'unique précision donnée est que l'attaque a été précédée par un violent bombardement d'artillerie et que le bataillon d'assaillants a subi de lourdes pertes, dont une quarantaine de prisonniers tombés entre les mains des Français.

Du côté allemand, le communiqué du Grand Quartier Général du 17 avril, rapporte que des troupes allemandes ont pris des positions ennemies au Nord Ouest d'Orbey. Se trouvant en position défavorable dans ces nouvelles positions, celles-ci ont été évacuées le lendemain matin, tout en emmenant un certain nombre de chasseurs alpins prisonniers. (Der deutsche Heeresbericht, Grosses Hauptquartier, 17 April 1915, Westlicher Kriegesschauplatz, sur le site stahlgewitter.com)

Cela confirmait donc l'hypothèse que des événements d'une certaine importance s'étaient déroulés près d'Orbey à ces dates. Partant de là, toute une série de questions naissait.

Quel avait été le cours exact des événements ? A quels endroits ? Qu'en était-il de ces prisonniers ? Quelle était dans ce que nous rapportaient ces deux versions officielles très sommaires la part de propagande visant à soutenir le moral de la population et la part de réalité ? Voilà à ce stade de l'étude les questions que nous pouvions nous poser.

Mais revenons tout d'abord au contexte de ce début de l'année 1915 dans cette ville du front qu'était Orbey à cette époque...

CONTEXTE.

Après l'avancée des Français dans la vallée de la Weiss et de la Béchine du 15 au 22 août 1914 et leur départ précipité d'Orbey le 2 septembre 1914, après les violents combats à la Tête des Faux de décembre 1914 (le 2 puis la nuit du 24 au 25), c'est en janvier 1915 que les chasseurs alpins s'installèrent au Creux d'Argent et sur la crête de la Beu.

Le 4 janvier 1915, une section de la 9^{ème} Compagnie du 52^{ème} BCA (Bataillon de Chasseurs Alpins) du Capitaine PHILIPPAT (voir document 10) s'empara du hameau du Creux d'Argent, vide d'Allemands. Dans la nuit du 28 au 29 janvier 1915, le Lieutenant-colonel MESSIMY, commandant du secteur, ordonna à la section de l'Aspirant PAULINIER (9^{ème} Compagnie) de s'emparer de la chapelle St Genest et de creuser une sape pour atteindre les lignes adverses de la côte 640 (où se trouve la statue du Sacré-Cœur actuel)¹⁰.

La section PAULINIER s'avança, mais elle fut arrêtée à quelques dizaines de mètres à l'Ouest de la dite chapelle par une violente fusillade venant de la côte 640. Les Français n'allèrent pas plus loin. Bloqués à découvert sur les prairies surplombant la chapelle, ils entreprirent aussitôt la construction d'une tranchée pour se protéger. C'est à ce moment-là que l'Aspirant PAULINIER Camille Félix fut blessé par deux balles¹¹. La zone de la chapelle devint un avant-poste à quelques mètres en contrebas de la première ligne française proprement dite.

Le front devenu statique ressemblait de plus en plus à une frontière fortifiée faite de tranchées, de réseaux de barbelés et des tout premiers abris bétonnés allemands qui se mettaient donc en place.

Le tracé des tranchées des deux belligérants, face à face, séparé par un No man's land, devait empêcher toutes tentatives de percée par l'adversaire mais pouvait aussi servir de base de départ pour une éventuelle attaque.

¹⁰ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, ordres du Groupe de la Weiss, Lieutenant-colonel Messimy à Commandant Martin, le 27.01.1915 à 12h. Le Commandant François MARTIN est le chef de corps du 52^{ème} BCA (voir document 12).
¹¹ SHD Journal de Marche et d'Opérations (JMO) de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs.

Dans le secteur d'Orbey, les lignes passaient à l'Ouest du village (voir **document 8a**).

Du Sud au Nord, elles couraient depuis les fermes du Lait en direction du secteur de la Côte 640 (aujourd'hui, le Sacré-Cœur) côté allemand- et vers la Chapelle St Genêt-la Matrelle côté français, où les tranchées des deux adversaires n'étaient séparées que d'une centaine de mètres par un terrain vallonné en cuvette sans grand dénivelé. Ces lignes amorçaient ensuite lentement un virage au niveau de la Beu. A cet endroit, là où le relief devient plus raide, les Allemands semblaient vouloir s'agripper à la pente Est et Nord dans une position inconfortable sous les lignes françaises qui les dominaient. Peut-être cherchaient-ils à protéger ce secteur sensible du fait de la présence de la Vallée de Remomont ouverte sans obstacle sur le village d'Orbey ?

S'adaptant au relief naturel, les lignes plus espacées suivaient ensuite, en s'élevant vers le Nord-ouest, le mouvement des deux crêtes pour se rapprocher finalement au sommet de la Tête des Faux.

Les positions allemandes sillonnaient respectivement l'arête Beauregard - Surcenord - Roche du Corbeau - Tête des Faux alors que les ouvrages français étaient situés dans le secteur de Jeunes Champs-Gazon l'Hôte - Est du Carrefour Duchêne.

Le No man's land était dans cette portion du front matérialisé par le ravin de Surcenord. Ce véritable obstacle naturel aux pentes encaissées se transforme au fur et à mesure de sa remontée en un fond de vallon humide, au lieu-dit Neurgey,

Partout le long du front, les opérations sur le terrain visaient généralement à améliorer les défenses. Pour cela, il fallait procéder à des actions locales de rectifications des lignes pour les rendre plus aisément défendables ou gênantes et menaçantes pour l'adversaire.

Le commandement français, en la personne du Général PUTZ, commandant le DAV (Détachement d'Armée des Vosges), conscient que les moyens manquaient sur ce front secondaire, mettait en garde dès le 14 mars 1915 la 47^{ème} DI (Division d'Infanterie): « La densité est trop faible dans le secteur de la Weiss, le 52^{ème} BCA y tient avec 4 compagnies un front considérable à Noirmont et au Creux d'Argent, où des incidents peuvent survenir d'un moment à l'autre »¹².

Début avril, les services de renseignements français apprenaient la présence du prestigieux corps de la Garde impériale, au repos et à l'instruction, dans la plaine d'Alsace.¹³

Le Général DUBAIL, commandant le Groupe Provisoire de l'Est qui couvrait la zone comprise de la Meuse à la Suisse, précisait à ses subordonnés : « Il faut se tenir sur ses gardes ! »¹⁴. Finalement, la Garde ne devait pas être engagée dans les Vosges mais sur le front oriental à la fin du mois d'avril¹⁵.

Pour enrayer une éventuelle attaque allemande, il fallait construire un réseau de fils de fer continu de 20 m de large, ou mieux encore, de deux fois 10 m, bien implanté au sol par des piquets épais. Les tranchées devaient être étroites, pas plus de 90 cm de large. Des abris solides devaient être bâtis, à l'épreuve des gros projectiles. La première ligne devait être complétée par une ligne de soutien à 50 et 200 m en arrière, elle-même couverte par un épais réseau de fils de fer¹⁶.

Ces travaux étaient en cours de réalisation mais inachevés le 16 avril. Les intempéries de la mauvaise saison et le manque de moyens avaient retardé leur aboutissement. Devant le Creux d'Argent, seuls des réseaux Brun, sortes de bobines déroulées faites de fil de fer lisse et de piquets fins protégeaient les lignes. En effet, la 3^{ème} Brigade de Chasseurs était le parent pauvre de la division, la plupart des moyens humains et matériels étaient affectés au secteur très agité à cette époque de la vallée de la Fecht^{17 18}...

Devant ces incertitudes et la nécessité de « maintenir une attitude agressive face à Orbey »¹⁹, le Lieutenant-colonel MESSIMY décida au matin du 16 avril d'effectuer un coup de main sur le hameau de la Matrelle, au Nord de la chapelle et de la Côte 640 pour la nuit du 17 au 18 avril.

Une cinquantaine d'hommes, choisis de préférence parmi les volontaires de la 8^{ème} Compagnie du 52^{ème} BCA (Capitaine L'ELEU) en réserve au Rudlin depuis le 15²⁰, aurait eu pour objectif de faire des prisonniers et de rapporter des renseignements sur l'adversaire si l'ennemi n'en avait décidé autrement²¹...

12 SHD 47ème DI, entrées des autorités supérieures, Général Putz à la DI, 14.03.1915.

13 Les Armées Françaises dans la Grande Guerre (AFGG) volume 25, annexe 1318, compte-rendu de renseignement de l'État-major général, 6.04.1915.

14 AFGG volume 25, annexe 1401, p.1020, Général Dubail à Général Joffre, 18.04.1915.

15 AFGG volume 25, Général Dubail à Général Joffre, 26.04.1915.

16 SHD 3ème Brigade de Chasseurs, secteur de la Weiss, Lt-Col Messimy à Cdt Martin, 22.02.1915.

17 Des attaques y étaient lancées. En février 1915 par les Allemands pour repousser le plus loin possible tout risque d'opérations sur la ville de Munster en direction de la plaine, en avril-juin par les Français sur Metzeral et bientôt dans le secteur du Linge de juillet à octobre de la même année.

18 SHD 52ème BCA, message N°366 du Lt-Col. Messimy au Cdt Martin, 19.04.1915.

19 SHD 3ème Brigade de Chasseurs, opérations, Col. Brissaud-Desmaillet à Lt-Col. Messimy, note N° 7142 du 18.02.1915.

20 SHD Lieux de stationnement du 52ème BCA.

21 SHD 3ème Brigade de Chasseurs, coups de main, ordre N° 139/5 du Lt-Col. Messimy au Cdt Martin le 16.04.1915.

Telle était la situation et l'atmosphère dans cette portion du front des Vosges, menaçante mais relativement calme si on la compare à la vallée voisine.

Les effectifs en présence se composaient, du côté français de certaines unités de la 47ème Division d'Infanterie (DI), et en particulier de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs (Colonel BRISSAUD-DESMAILLET) à laquelle appartenait le Groupe de Bataillons de Chasseurs de la Weiss du Lieutenant-colonel MESSIMY ²² (52^{ème} et 30^{ème} BCA ²³).

Du côté allemand, les unités présentes étaient celles de la 6^{ème} Division de Landwehr bavaroise comprenant entre autres les 12^{ème}, 2^{ème}, 3^{ème} Régiments de Landwehr bavarois et la 2^{ème} Compagnie de Pionniers de Landsturm du 1^{er} Corps d'Armée bavarois.

UNE OPERATION DE GRANDE ENVERGURE AUX MOTIVATIONS PEU CLAIRES.

Tout commence le 26 mars 1915 ²⁴ lorsqu'un nouvel officier supérieur prit la tête de la 6^{ème} Division de Landwehr bavaroise qui contrôlait le secteur de la Weiss, le General der Kavallerie Ritter von SCHMIDT (**voir document 4**).



General der Kavallerie J. Ritter v. Schmidt

Document 4 : Photo du General von SCHMIDT, commandant le secteur de la 6^{ème} Division de Landwehr bavaroise depuis le 26 mars 1915. Il fut à l'origine de cette opération sur la Beu-Creux d'Argent (Das Bayernbuch vom Weltkriege 1914-1918, Band I).

Le 1er avril, il décidait de découvrir son nouveau secteur en visitant la zone de Surcenord- Creux d'Argent. Le lendemain, c'était au tour du General von LACHEMAIR, commandant la 2ème Brigade de Landwehr bavaroise d'inspecter les lignes. Les deux généraux exprimèrent leur satisfaction au sujet de l'organisation du secteur ²⁵. Toutefois, le General von SCHMIDT décida, apparemment seul, de procéder à une « amélioration du front » ²⁶ pour dégager Orbey de toute menace et de repousser les Français vers la crête frontalière. Cela signifiait procéder à une rectification du tracé du front en lançant une attaque vers l'Ouest pour atteindre la ligne Creux d'Argent, Plat de la Passe, Jeunes Champs, Surcenord et y organiser une nouvelle ligne de résistance à partir des tranchées françaises conquises.

Était-ce le seul et véritable motif ou bien y en avait-il d'autres ? La volonté de créer une diversion aux grandes opérations plus au sud (Munster) ou encore satisfaire une ambition personnelle ou enfin redynamiser des troupes assoupies par l'inaction de l'hiver ?

Toujours est-il que le 16 avril 1915, des ordres émanant du QG de division situé à Kientzheim arrivent à 12h dans les QG des unités qui allaient prendre une part active à cette opération.

Ces ordres²⁷, en plus des objectifs à atteindre, détaillaient le lancement de l'attaque dans ce secteur relativement calme qui devait être organisée pour le soir même sous la responsabilité du chef du secteur de la 2ème Brigade de Landwehr bavaroise (bLIR 3 et 12), le Generalmajor von LACHEMAIR.

Pour l'occasion, le General von SCHMIDT avait fait installer un PC à la poste d'Orbey, central téléphonique névralgique, pour coordonner les opérations et être plus en prise avec ce qui allait se passer.

Ce document ordonnait la mise en place détaillée du dispositif d'attaque dont voici l'essentiel²⁸.

- Les troupes d'assaut équipées de matériel de combat rapproché seraient le 1^{er} Bataillon du bLIR 12 moins la 1^{ère} Compagnie, une section de mitrailleuse de la réserve divisionnaire et 2 sections de pionniers du génie (pour tailler des brèches dans les réseaux de barbelés ennemis et organiser les positions conquises).
- Les troupes de soutien arrivant après la première vague de l'assaut seraient composées du 1^{er} Bataillon du bLIR 1 avec la section de mitrailleuse et une section du génie la 1^{ère} Brigade de Landwehr, unité voisine de la 2^{ème} Brigade.
- A La Goutte, près du Col de Bermont, deux compagnies du 3^{ème} Bataillon du bLIR 3 se tiendraient à la disposition de von SCHMIDT à partir de 5h30.

22 Adolphe MESSIMY (1869-1935) était ministre de la Guerre en août 1914. Il a démissionné pour obtenir un commandement sur le front.

23 Le 30ème BCA de Grenoble. Le 52ème BCA, bataillon de réserve du 12ème BCA, formé à Embrun.

24 Historique du 3ème Rég't de Landwehr bavarois (bayerische Landwehr Infanterie Regiment ou bLIR 3), p.50.

25 SHD 3ème Brigade de Chasseurs, préparation des attaques du Linge, ordres et instructions, carnet trouvé sur le corps de l'Offiziersstellvertreter HÖDERLEIN dans le ravin de Surcenord, 17.04.1915.

26 Historique du bLIR 12, p.36.

27 Historique du bLIR 3 p.50-51.

28 Historique du bLIR 3 p.50-51.

- Une réserve en retrait au Sud-ouest du Grand Faudé à la disposition de von LACHEMAIR serait composée de soldats du 3^{ème} Bataillon du bLIR 2 et d'une section de mitrailleuse de la même unité.
- Un dépôt du génie devait être mis en place à la sortie Est d'Orbey, tenait à disposition du matériel d'attaque et la 2^{ème} compagnie sanitaire devait installer à 6h du soir à Hachimette un hôpital avancé (« Hauptverbandplatz »).
- A 17 h, heure allemande, l'artillerie, comme de rigueur, devait commencer l'attaque par un tir de destruction sur les lignes de défense françaises de La Beu-Creux d'Argent jusqu'à Jeunes Champs tout en empêchant l'envoi de renforts et la riposte de l'artillerie de l'adversaire en prenant pour cible Tiercom et Blancrupt.

Une réserve allant jusqu'à 200 coups était prévue pour les obusiers lourds de 15cm, les autres calibres pouvant quant à eux demander autant de coups que nécessaire...

DES ATTAQUES ALLEMANDES COMBINÉES.

Attaque sur la zone la Beu-Creux d'Argent.

Alors que la neige était encore tombée peu de temps auparavant (le 9 avril) sur la vallée de la Weiss et que pour les Français rien ne laissait supposer une action particulière ce jour-là de la part des Allemands, un bombardement très violent commença vers 16h30 (soit 15h30 heure française) sur les positions des Chasseurs Alpins de la 9^{ème} Compagnie du 52^{ème} BCA du Capitaine Émile PHILLIPAT (**voir document 10**), du secteur du Creux d'Argent-la Beu et plus précisément de la zone s'étendant de la Chapelle (**document 6 et 8**) au secteur de la ferme Cyrille (Lait) tenu par 4^{ème} Compagnie du 30^{ème} BCA du Capitaine WEILL²⁹. Les deux fermes de Gazon l'Hôte furent bombardées et l'une fut détruite³⁰.

Ces tirs allemands de la batterie de Lefébure et de celle de Bermont s'acharnaient aussi sur la zone Pairis-Rain du Pair et la ferme Henry³¹.

A 17h35 (16h35 heure française), la batterie de 120 mm des Hautes Chaumes reçut l'ordre de riposter et ce fut à 17 heures que l'artillerie française entra modestement en action par un tir de 5 obus...³².

Vers 18h³³-18h30 (17h-17h30 heure française), le bombardement allemand augmenta progressivement sur la ferme de la Beu et sur le Creux d'Argent où trois fermes furent détruites, pour atteindre le tir d'efficacité qui dura jusqu'à 19h30 (18h30 française), heure où se produisit la première phase de l'attaque proprement dite.

Entre 19h30 et 19h45 (18h30-18h45 heure française), le bombardement se calma et une fusillade éclata alors de Pairis à La Beu³⁴ lorsque les 2^{ème} et 4^{ème} Compagnies du 12^{ème} Régiment de Landwehr bavarois et des hommes de la 2^{ème} Compagnie de Pionniers de Landsturm du 1^{er} Corps d'Armée bavarois sortirent de leurs tranchées et débouchèrent de la crête de la côte 640 (aujourd'hui le Sacré-Cœur) plein Ouest en direction de la Chapelle³⁵.

Les pionniers ouvrirent en quelques minutes des « Sturmgassen », des passages pour les troupes d'assaut dans les réseaux de barbelés français trouvés intacts malgré le bombardement.

Les Bavarois attaquaient (**document 5**) et c'est dans les minutes qui suivirent que vraisemblablement les hommes cités dans les documents 1, 2 et 3 présentés plus haut tombèrent.

²⁹ SHD JMO 52^e BCA, 30^{ème} BCA.

³⁰ SHD JMO du 43^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale, 7^{ème} Bataillon.

³¹ SHD JMO du 30^{ème} BCA.

³² SHD Compte rendu du 17/04/15du Lt-Col Messimy au Colonel Brissaud-Desmillet.

³³ Historique du bLIR 12 p.36.

³⁴ SHD JMO 30^{ème} BCA, compte rendu des événements de la journée du 16 avril.

³⁵ Historique du bLIR 3 p.51, historique du bLIR 12 p.36-37



Document 5 : Gravure montrant une scène de combat en montagne

Tirée d'un ouvrage de la série *Schlachten des Krieges* (Band 30 Gorlice p. 101), pouvant illustrer ce qu'a dû être l'attaque sur la Chapelle Saint-Genest.



Document 6 : Photo-carte postale.

Vue prise depuis les positions allemandes de la côte 640 (Sacré-Cœur) vers l'Ouest, la Chapelle Saint Genest et les premières lignes françaises situées sur la colline juste derrière.
Vers 1916 (col.privée).



Chapelle Sainte-Neige

St Schnee-Kapelle

Document 7 :

Carte postale montrant une vue de l'intérieur de la Chapelle Saint Genest, construite en 1888 (appelée abusivement Sainte-Neige à la suite de l'accumulation de deux erreurs de traduction : les Allemands ayant compris dans un premier temps Sainte « neige » et non « Genest », d'où le nom « Sankt Schnee » retraduit finalement en français par « Sainte-Neige »).

C'est juste derrière que devait se trouver le petit poste où 12 chasseurs alpins ont été surpris par la vague d'assaut bavaroise le 16 avril 1915 vers 19 heures (collection privée).

Débouchant rapidement de la côte 640 en direction de la chapelle Saint-Genest, face à la compagnie du Capitaine PHILIPPAT, les Allemands prirent d'assaut la première ligne française dépassant ainsi le poste d'écoute situé derrière la chapelle (**document 7 et 8**). Restés dans leur « abri d'artillerie » pendant le bombardement, les 12 chasseurs alpins du poste avancé virent une fois à l'extérieur une force « vingt fois supérieure en nombre » les entourant fondre sur eux. Au terme d'une « résistance courte mais vigoureuse » et après avoir « brûlé toutes leurs cartouches », ils durent mettre bas les armes. Le Sergent ESRAT, le Caporal FAUGERE et 10 chasseurs furent fait prisonniers.

Le combat se poursuit dans la tranchée située plus haut. Au moins trois soldats français y trouvent la mort³⁶. Au cours de la mêlée, le commandant de la 4^{ème} Compagnie du bLIR 12 qui menait l'attaque, le Hauptmann der Landwehr BEHRENS (capitaine de l'armée territoriale) est blessé par un coup de baïonnette. Il avait déjà subi une blessure légère par balle lors de la traversée du no man's land... 30 mètres de tranchées furent pris et aménagés³⁷.

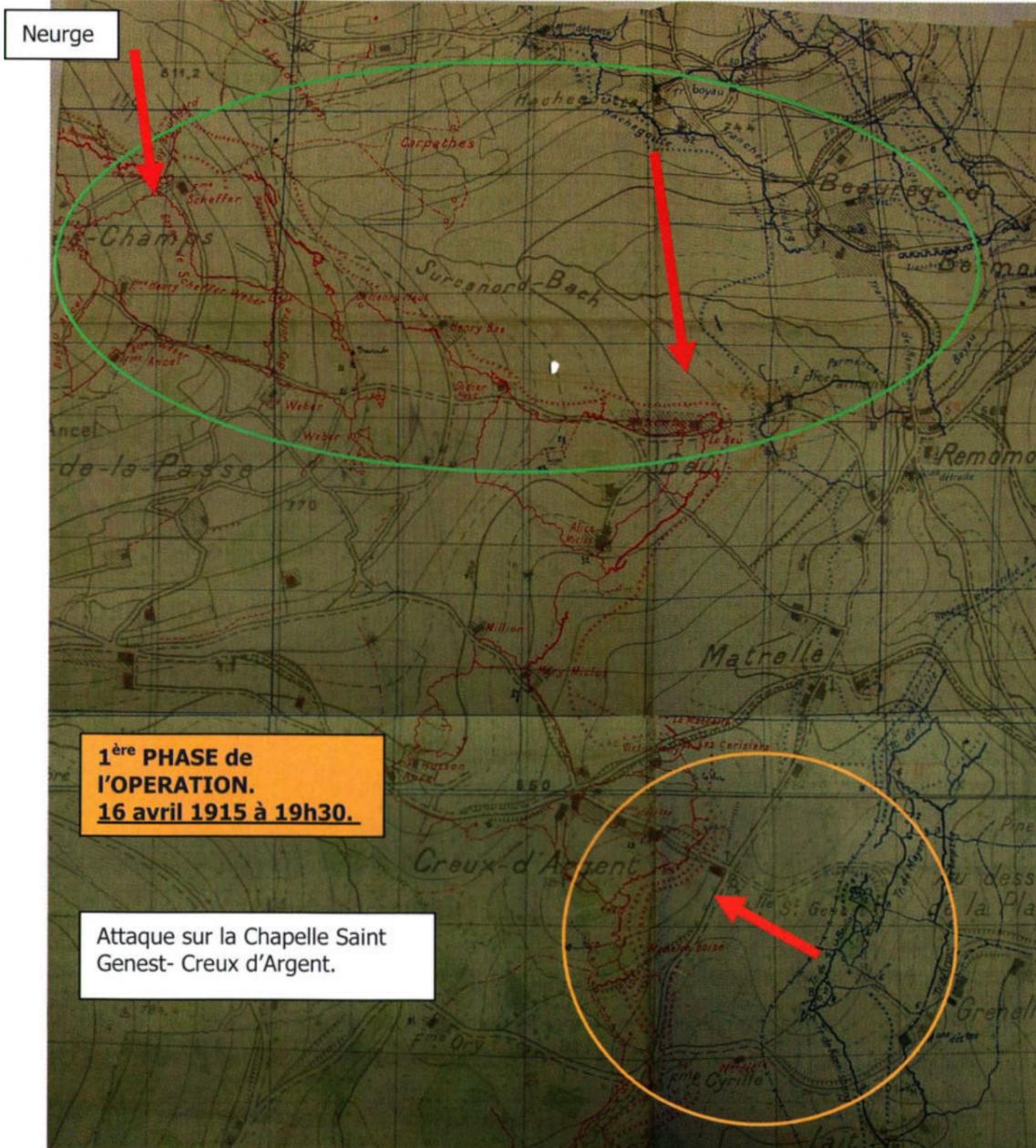
³⁶ SHD VIIème Armée, Prisonniers de guerre, message téléphoné de la VIIème Armée au Groupe Provisoire de l'Est, 17.04.1915.

³⁷ Historique du bLIR 12 p.36-37, bLIR 3 p.51, SHD JMO 52^{ème} BCA.

Attaque depuis Surcenord-Neurgey vers Jeunes Champs

2^{ème} PHASE DE L'OPERATION. 17 avril 1915

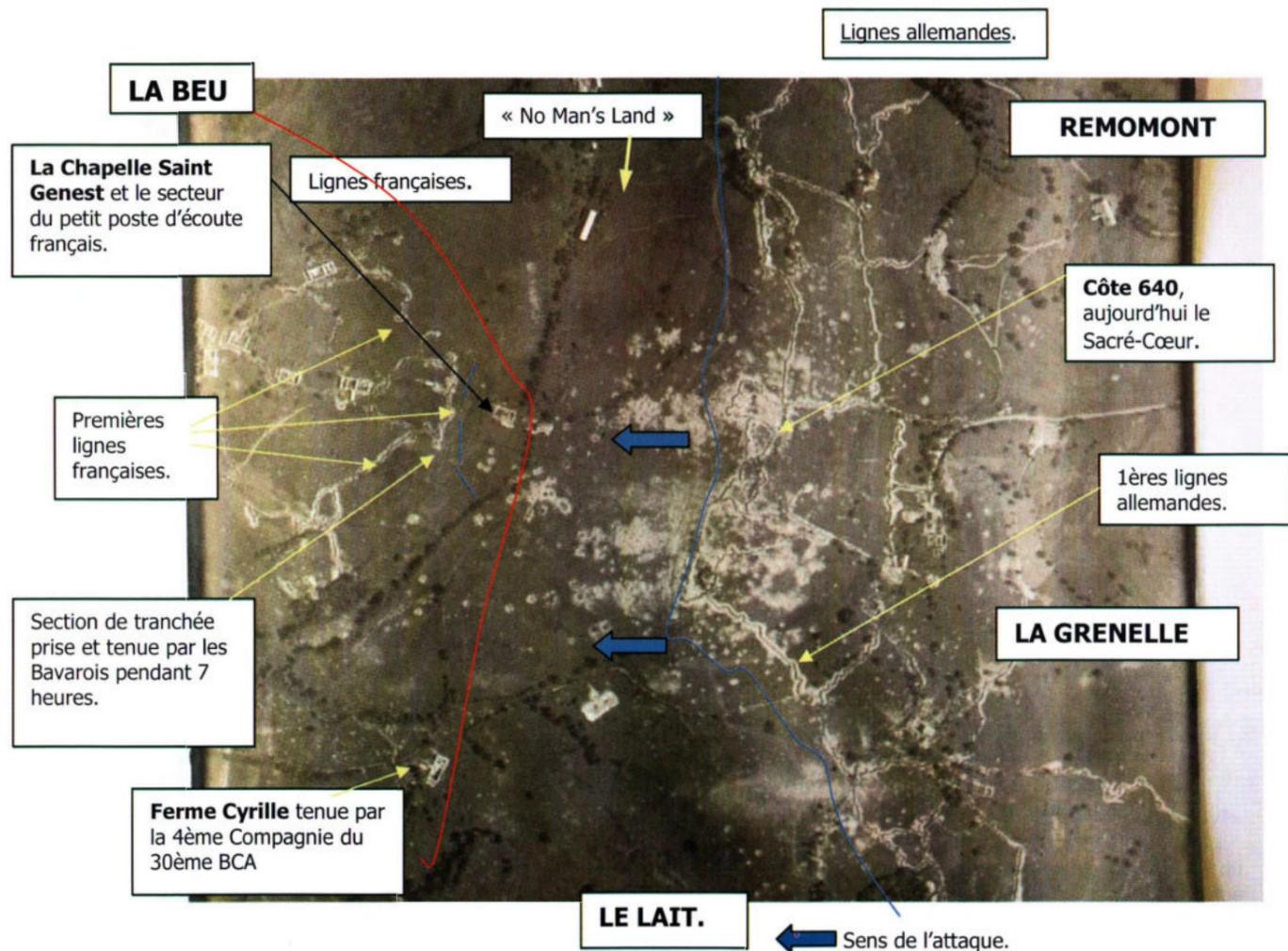
Attaque depuis Sur le Plat-Hachegoutte vers La Beu.



1^{ère} PHASE de l'OPERATION. 16 avril 1915 à 19h30.

Attaque sur la Chapelle Saint Genest- Creux d'Argent.

Document 8 a : Carte des opérations des 16-17 avril 1915
d'après une carte renseignée du secteur au 5 000ème de la zone Ouest d'Orbey française, 1917.
Les lignes en **rouge** correspondent aux tranchées françaises et celles en **bleu** aux tranchées allemandes.



Document 8 b :

Vue plus précise de la zone de la première phase de l'attaque, d'après une photo aérienne du secteur La Beu-La Chapelle-Le Lait, prise ultérieurement en 1917.



Document 9 : Chasseurs Alpins du 52ème BCA, photographiés en studio en 1915 (Col. privée).

Pendant ce temps, les hommes d'une section de la 4ème Compagnie du 30ème BCA postée à la ferme Cyrille, immédiatement au Sud de la Chapelle, voyant ce qui se passait, ouvrirent le feu sur le flanc gauche et en face des ennemis débouchant de la côte 640 et du Lait. C'est au cours de cette action que le Caporal REY Émile fut tué et un chasseur, blessé³⁸. L'attaque fut finalement contenue à 20h15 (19h15 heure française). Elle sembla reprendre du côté de la ferme Cyrille vers 21 heures mais le feu du 30ème BCA fut à nouveau efficace et la stoppa net.

Les Allemands, installés en pointe, ne pouvaient plus déboucher de la tranchée conquise du Creux d'Argent. A chaque tentative, elles étaient accueillies par des tirs de flanc, violents et continus, qui provenaient toujours de la ferme Cyrille au Sud mais aussi de l'Ouest et du Nord, depuis la Beu où se trouvaient les compagnies PHILIPPAT et COLLAT.

La nuit tomba enfin sans que rien de définitif n'aient pu être réalisé à l'Est du Creux d'Argent³⁹...

Tout au long de cette soirée, l'artillerie française tenta d'intervenir sur la zone d'attaque mais ses tirs ne purent être réellement efficaces, ni les pièces de 90 mm et de 120 mm aux angles de tir trop réduit ni la pièce de 75 mm du 9ème RAC installée sous casemate à la Cote 917, à l'Est du Lac Blanc, n'étant en mesure de tirer directement sur les tranchées du secteur de l'attaque.

UNE PHASE INTERMÉDIAIRE.

Les Français envoient des renforts.

Dès 20h15 (19h15 heure française), le Lieutenant-colonel MESSIMY et le Commandant MARTIN ordonnent de déplacer le 2ème Peloton (2 sections, environ une centaine d'hommes) de la 18ème Compagnie du 297ème Régiment d'Infanterie (Capitaine DEFFAY) qui faisait des travaux au Lac Blanc vers le Creux d'Argent pour renforcer la 9ème compagnie PHILIPPAT⁴⁰.

³⁸ SHD JMO 30ème BCA et fiche Mémoire des Hommes, plus l'Historique du 30ème Bataillon de Chasseurs Alpins, 1923, p. 176.

³⁹ Historique du bLIR 12 p. 37.

⁴⁰ SHD JMO 297ème RI et lieux de stationnement du 297ème RI.

A 20h25 (19h25 heure française), la 8^{ème} Compagnie du 52^{ème} BCA, en réserve au Rudlin, reçoit l'ordre de se mettre en marche en passant par le Col du Louchpach. Des éléments de cette compagnie qui étaient rassemblés au Lac Blanc en cantonnement d'alerte en vue du coup de main sur la Matrelle doivent rejoindre les unités attaquées⁴¹. Le Capitaine WEILL quant à lui, chef de la 4^{ème} Compagnie du 30^{ème} BCA, fait envoyer une demi-section en renfort de Pairis à la Ferme Cyrille⁴².

Les Bavarois poursuivent leur élan sur deux fronts simultanément.

Dans le développement et l'élargissement de l'action entreprise, vers 20h30 (19h30 heure française), les réserves divisionnaires allemandes, les 9^{ème} et 12^{ème} Compagnies du 3^{ème} Bataillon du 3^{ème} Régiment de Landwehr bavarois reçurent l'ordre de se porter (à pied) depuis La Goutte-Bermont sur un nouveau front en couverture du flanc droit d'une attaque dans la zone Roche du Corbeau-Sur Le Plat qui serait menée, mais cela ils l'ignoraient encore à cette heure, par les 5^{ème} et 8^{ème} Compagnie du 2^{ème} Bataillon⁴³.

Le plan des Allemands semblait évoluer en une attaque en tenaille sur le saillant français de La Beu-Jeunes Champs.

Depuis l'attaque du début de soirée, l'artillerie allemande n'a cessé de bombarder la zone à l'Ouest d'Orbey mais entre 1h et 2 heures (0h et 1h heure française), il y eut un regain de violence lorsque le pilonnage redoubla d'intensité sur le Creux d'Argent..

Le Capitaine COLLAT (10^{ème} Compagnie du 52^{ème} BCA) signala que le Creux d'Argent n'était plus la seule zone concernée mais que les Jeunes Champs étaient aussi violemment pris à partie par l'artillerie ennemie⁴⁴.

Sur leur flanc gauche les Allemands engagèrent une nouvelle unité pour soutenir les troupes placées à la Chapelle en pointe. La 1^{ère} Compagnie du 1^{er} Régiment de Landwehr bavarois s'avança au Sud de la chapelle, mais, dans l'obscurité, il ne semble pas qu'elle ait réussi à se mettre en liaison avec la 4^{ème} Compagnie du 12^{ème} Régiment⁴⁵ alors qu'une section de deux pièces de 65 mm de montagne de la 1^{ère} Batterie du 1^{er} Régiment d'Artillerie de Montagne (Capitaine LE MASSON) qui avait pris position au collet du Noirmont tirait dans sa direction.

Le Capitaine LE MASSON, en liaison téléphonique directe avec le Capitaine PHILIPPAT qui pouvait diriger le tir depuis le Creux d'Argent, envoya 113 coups sur les environs de la chapelle⁴⁶.

Entre 2 heures (1 heures) et 3 heures (2 heures), cette intense activité poussa une fois de plus les Français à redéployer leurs forces.

Une pièce de 65 de montagne disponible au Lac Blanc est installée dans le bois au Sud-est de la ferme Weber pour tirer sur la Chapelle. La 8^{ème} Compagnie du 52^{ème} BCA du Capitaine L'ELEU arrivée elle aussi au Lac Blanc reçut l'ordre de se placer à la ferme Ancel à Jeunes Champs avec pour mission d'intervenir soit sur la Beu soit sur Creux d'Argent. Une section de mitrailleuses du 52^{ème} BCA détachée auprès du 30^{ème} BCA et demandée par le 52^{ème} depuis 20 heures fut finalement envoyée à Jeunes Champs, mais trop tardivement pour prendre part aux opérations.

C'est au même moment que du côté allemand, par une fusillade organisée par eux faisant croire à une nouvelle attaque dans le secteur de la Chapelle, que l'Oberleutnant BOMHARD, remplaçant le Hauptmann BEHRENS (blessé lors du premier assaut) à la tête de la 4^{ème} Compagnie du 12^{ème} de Landwehr put se replier des tranchées conquises vers les tranchées de départ de la Côte 640 en ramenant dans la confusion ainsi créée ses hommes valides, les blessés et même une partie des cadavres de ceux qui avaient été tués plus tôt. Les Français aperçurent plus tard 25 cadavres⁴⁷. Peu après, la 1^{ère} Compagnie du 1^{er} Régiment de Landwehr bavarois se replia également, sans perte⁴⁸.

Le jour venu, des éléments du 52^{ème} BCA et du 297^{ème} RI réoccupèrent les tranchées vides du Creux d'Argent.

⁴¹ SHD Compte-rendu détaillé du Lt-Col Messimy au Col Brissaud-Desmaillet pour les 16-17.04.1915.

⁴² SHD JMO 30ème BCA, compte rendu des événements de la journée du 16 avril.

⁴³ Historique du bLIR 3 p. 51.

⁴⁴ SHD Compte-rendu détaillé du 17/04/15, Lieutenant-colonel MESSIMY au Colonel commandant la 3ème Brigade de Chasseurs Alpins.

⁴⁵ Historique du bLIR 1, p.94.

⁴⁶ SHD VIIème Armée, Compte-rendu de l'Artillerie divisionnaire 47 pour les 16-17.04.1915 et JMO du 52^{ème} BCA.

⁴⁷ SHD Courrier Lt-Col Messimy au Colonel Brissaud-Desmaillet du 18-04

⁴⁸ Historique du bLIR 12 p.37 et SHD JMO 52^{ème} BCA et SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, Compte-rendu détaillé du Lt Col Messimy des événements des 16-17.04.1915.

L'attaque sur Surcenord-Neurgesy-Jeunes Champs.

Alors que ces événements se poursuivaient autour de la chapelle, la nouvelle opération planifiée plus au Nord-Ouest sur le flanc droit allemand se mettait en place. Il s'agissait de la deuxième pince du mouvement en tenaille sur La Beu et le Creux d'Argent.

Ainsi vers 1h30 du matin (0h30 heure française), le 17 avril 1915, sans qu'il soit possible de savoir si cela avait fait partie des objectifs du début de soirée ou non, la Division ordonne de lancer deux attaques à 2h (1h heure française) dans l'axe Sur le Plat- la Beu (dans le sens Nord-Sud) pour la 8^{ème} Compagnie du bLIR 3du Hauptmann (capitaine) SCHMIDT et sur la zone Surcenord-Neurgesy-Jeunes Champs pour la 5^{ème} Compagnie de l'Oberleutnant BERGER⁴⁹. S'agissait-il de corriger le semi-échec sur la Chapelle ? En tout cas, il semble bien que les objectifs aient été de prendre à revers les lignes françaises du Creux d'Argent par le ravin de Surcenord et la traversée de Jeunes Champs, de nuit en terrain très accidenté.

A 2h (1h heure française), en pleine nuit, les compagnies se lancèrent à l'assaut de leurs objectifs respectifs.

Les hommes de la 8^{ème} Compagnie du Hauptmann SCHMIDT détruisirent le réseau de barbelés sur une largeur de 80 à 100 mètres dans leur progression vers les deux fermes de la Beu mais ne purent aller plus loin à cause des tirs provenant des lignes françaises de la 10^{ème} Compagnie du 52^{ème} BCA du Capitaine COLLAT installée à la Beu mais aussi d'une grande quantité de balles perdues allemandes provenant de la Côte 640 !!!

De son côté, la 5^{ème} compagnie de l'Oberleutnant BERGER sortit de ses lignes de Hachegoutte, Haute-Roche et des fermes de Surcenord et s'avança vers Jeunes Champs en franchissant perpendiculairement le vallon de Neurgesy orienté approximativement Nord-Ouest/Sud-est.

Les fantassins descendirent péniblement les pentes abruptes de ce no man's land constitué par le ravin du ruisseau du Surcenord. La dénivellation atteint à cet endroit les 150 mètres et la progression se fit sous bois, au milieu des moraines. Dans l'obscurité, ces hommes de la 5^{ème} Compagnie perdirent rapidement le contact avec ceux de la 8^{ème}, placés à leur gauche.

Pour parer à une éventuelle attaque venant de la Tête des Faux, le Colonel BRISSAUD-DESMAILLET ordonne un tir de nuit de 20 « crapouillots » de 58 mm (engins de tranchée) sur le Collet de Grimaude. La riposte allemande est énergique : 500 obus de tous calibres et projectiles de Minenwerfer s'abattent ainsi sur la Tête des Faux.⁵⁰

A 4h30 (3h30), à la Beu, après que le groupe d'attaque de la 8^{ème} Compagnie du bLIR 3 ait tout de même réussi à atteindre une des fermes de ce lieu-dit, il dut rebrousser chemin sur les positions de départ alors que le jour commençait à se lever⁵¹. Les Français se rendirent compte de l'arrêt de l'attaque vers 4h45 (3h45)⁵².

A la même heure, plus à l'Ouest plus haut dans le vallon du Neurgesy, pour les hommes de la 5^{ème} Compagnie du bLIR 3, il faisait une nuit d'encre et les heures passaient rapidement. Le gros de la 5^{ème} Compagnie avait atteint le fond du ravin quand le jour se leva... Il lui fallait maintenant escalader la crête des Jeunes Champs, à 100-150 mètres au-dessus et bousculer les défenseurs français alors qu'ils étaient à présent visibles et surtout, exténués... Tout retour par escalade du versant Sud leur était devenu impossible sans être vu par les Français postés juste en face à Jeunes Champs.

Finalement repérés par les chasseurs, qui sortirent de leurs tranchées et dévalèrent les pentes, certains Bavarois cherchèrent le salut dans la fuite, d'autres se cachèrent et furent soit abattus, soit capturés. Une section seulement put finalement revenir aux lignes allemandes, deux autres se retrouvèrent coincées sans recevoir de renfort ni de soutien... L'Offiziersstellvertreter HÖDERLEIN (sous-officier faisant fonction d'officier), chef d'une section, fut tué par balle en tentant de rompre l'encercllement. Ses papiers personnels furent récupérés par les Français.

C'est, « avec beaucoup d'initiative et d'entrain » que la 7^{ème} Compagnie du 52^{ème} BCA du Capitaine ROGER⁵³ (**document 11**) donna la chasse aux Bavarois éparpillés durant une bonne partie de la journée du 17 avril dans le vallon et fit 38 prisonniers⁵⁴. Parmi ces 38 hommes, au-moins 8 sont blessés. Ces blessés sont évacués sur l'Ambulance alpine 2/65 pour y être pansés, puis sur l'hôpital de Fraize⁵⁵. Certains, comme les fantassins Koenig et A. Braun, originaire d'Augsbourg, sont transportés fin avril à l'Hôpital Saint-Maurice d'Épinal pour y recevoir des soins complémentaires⁵⁶. La « timide offensive » par le Surcenord a définitivement échoué⁵⁷.

⁴⁹ Historique du bLIR 3, p. 51.

⁵⁰ SHD Compte-rendu détaillé du 17.04.1915. Lieutenant-colonel MESSIMY au Colonel commandant la 3ème Brigade de Chasseurs Alpins.

⁵¹ Historique du bLIR 3, p.51.

⁵² SHD Compte-rendu détaillé de Messimy au colonel de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs

⁵³ SHD JMO, 52ème BCA.

⁵⁴ SHD JMO, 52^{ème} BCA, 40 selon l'historique du bLIR 3 p.51-52 et compte-rendu détaillé de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs pour les 16-17.04.1915.

⁵⁵ SHD JMO du Service de Santé de la 47^{ème} DI.

⁵⁶ SHD VIIème Armée, Prisonniers de guerre, Compte-rendu de l'Etat-Major de la Place d'Épinal, 30.04.1915.

⁵⁷ SHD Compte-rendu détaillé 3^{ème} Brigade de Chasseurs pour les 16 et 17.04.1915.

DERNIÈRES RÉACTIONS DE PART ET D'AUTRE

Samedi 17 avril 1915 : Durant toute l'affaire du Creux d'Argent, les Français ont eu à souffrir des tirs d'artillerie venant du Rain des Chênes, au Sud d'Orbey. Le Colonel BRISSAUD-DESMAILLET veut en finir avec cette situation. Pour cela, il dispose du Groupe de 95 mm du 24^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne, récemment arrivé sur les crêtes après une montée laborieuse depuis le Valtin. Les ordres du colonel sont laconiques : faire taire l'artillerie allemande du Rain des Chênes. Entre 17h40 et 18H00, les 12 pièces de 95 mm installées au Gazon Martin, derrière le Gazon de Faîte, tirent 82 obus sur une batterie allemande sous casemate au centre du Rain des Chênes⁵⁸. Au passage, certains coups trop courts tombent sur le Noirmont occupé par le 30^{ème} BCA. Il faut un certain temps pour rectifier ce tir, car la liaison téléphonique avec l'artillerie ne fonctionne pas, mais il n'y a pas de pertes parmi les chasseurs⁵⁹. Il n'en va pas de même du côté allemand : les projectiles s'abattent sur un rassemblement de fantassins du 1^{er} Régiment de Landwehr bavarois, surpris par la soudaineté du tir. Le bilan est très lourd : 20 tués et 21 blessés, dont 15 gravement atteints. Et l'artillerie allemande n'en sera pas pour autant muselée⁶⁰.

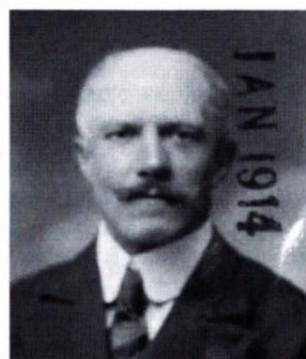
L'État major français pense que la chapelle du Creux d'Argent et les maisons adjacentes constituent toujours une menace. Elles pourraient servir de base de départ pour une nouvelle action ennemie. Il faut donc les détruire ! Le 20 avril à 20h30, les pièces de 65 mm du Noirmont bombardent la maison Rochet située à côté de la chapelle, sans résultat. Ordre est donné d'envoyer une patrouille. Dans la nuit, le Caporal CHANCEL et le chasseur SABATIER, dirigés par le Lieutenant BENOITON, de la 8^{ème} Compagnie du 52^{ème} BCA, mettent le feu à la dite maison. Le Lieutenant René BENOITON est grièvement blessé à la tête par une balle tirée soi-disant du clocher de la chapelle. Il survivra à sa blessure⁶¹. Le 29 avril, une autre patrouille évalue les murs de la chapelle en y faisant trois grandes brèches⁶². Une troupe allemande n'y serait dorénavant plus en sécurité.



Document 10 :
Le Capitaine PHILIPPAT



Document 11 :
Le Capitaine ROGER



Document 12 :
Le Commandant MARTIN,
Chef de corps du 52^{ème} BCA

Photos SHD et Tableau d'Honneur de la Grande Guerre, tome 2

En conclusion, après étude, force est de constater que les communiqués officiels français et allemands sont ici proches de la réalité.

Cette opération, très localisée à l'échelle du front mais violente, fut pour les deux camps l'occasion de prendre conscience que ce « saillant français » à l'Ouest d'Orbey était une zone sensible et stratégique en cette année 1915. Du côté français, on observa dès lors la région du Surcenord avec plus d'attention. Il était évident par la suite que c'était de là qu'une nouvelle attaque aurait pu surgir et qui dans un mouvement tournant du même type que celui de la nuit du 16 au 17 avril 1915 aurait pu prendre à revers de manière désastreuse les lignes françaises.

Il faut encore noter que pour le Commandant François MARTIN, chef du 52^{ème} BCA, (**document 12**) qui a tenu toute la nuit le Creux d'Argent sans que les lignes ne soient enfoncées, les choses ne s'arrêtèrent pas là. Il fut en fait la dernière « victime » de l'affaire du Creux d'Argent puisque même si son supérieur, l'intransigent Lieutenant-colonel MESSIMY, reconnaît qu'il a « exécuté les instructions avec intelligence et promptitude » en

⁵⁸ SHD JMO du Groupe de 95 du 24^{ème} RAC et VII^{ème} Armée, Compte-rendu de l'Artillerie divisionnaire 47 pour le 17.04.15.

⁵⁹ SHD JMO 30^{ème} BCA.

⁶⁰ Historique bLIR 1, p.93.

⁶¹ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, note du Colonel Brissaud-Desmillet sur l'historique du 52^{ème} BCA du 16.4 au 26.05.1915.

⁶² SHD 47^{ème} DI, Compte-rendu quotidien pour le 29.04.1915.

« utilisant judicieusement les réserves »⁶³, il lui reproche, d'une manière qui pourrait sembler injuste dans un autre contexte, un manque d'initiative et d'organisation.

Le 26 avril, alors qu'il est cité à l'ordre de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs, le Commandant MARTIN est muté à la tête d'un bataillon dans un régiment d'infanterie, perdant ainsi son statut de chef de corps⁶⁴...

Pour les Bavarois, après cette nuit dramatique, la seule chose à faire était d'honorer, dans la tradition du culte patriotique du héros rassurant pour les familles, les hommes morts à l'Ouest d'Orbey. Des monuments funéraires ont été de toute évidence dressés sans qu'il soit possible à ce jour de savoir précisément à quel endroit, peut-être dans le petit cimetière militaire bavarois d'Orbey ?

Le corps d'Anton MAYR repose aujourd'hui au cimetière de Hohrod/Baerenstall bloc 2, tombe 4, celui de Balthasar HUBER, dans le même cimetière bloc 3 tombe 26, (Kriegsgräberfürsorge), quant aux autres...

La stèle de l'église semble être aujourd'hui l'ultime marque de ces combats du Creux d'Argent-Surcenord. Nous venons de décoder leur message pour en restaurer la mémoire...

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie allemande

Ritter von HÜBNER Otto, Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr. 2, Munich, 1923.
Generalmajor a.D. JORDAN Hans, Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr. 3, Munich, 1925.
Krafft von DELLMENSINGEN Konrad, FEESER Friedrich Franz, Das Bayerbuch vom Weltkriege 1914-1918, Stuttgart, 1930.
Dr. KREUTER Bruno, Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr. 1, Munich, 1934.
Oberst a.D. SCHLEICHER Sigmund, Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr.12, Munich, 1924;
Schlachten des Weltkrieges, 36 volumes publiés par les Reichsarchiv, 1921-1930.

Bibliographie française

Anonyme, Historique résumé du 52^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains, Paris, Lavauzelle, 1921.
Anonyme, Historique du 30^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains, Berger-Levrault, Nancy-Paris-Strasbourg, 1923.
Ministère de la Guerre, Les Armées françaises dans la Grande Guerre, Paris, 1922-1938.
Tableau d'Honneur de la Grande Guerre, GERCO, Archives et Culture, Paris, 2000

Service Historique de la Défense (SHD) – Château de Vincennes

Archives de la VII^{ème} Armée
Archives de la 47^{ème} Division d'Infanterie
Archives de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs
Archives du 52^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains
Journal de Marche et d'Opérations de la 47^{ème} Division d'Infanterie
Journal de Marche et d'Opérations de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs
Journal de Marche et d'Opérations du 14^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains
Journal de Marche et d'Opérations du 30^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains
Journal de Marche et d'Opérations du 52^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains
Journal de Marche et d'Opérations du 297^{ème} Régiment d'Infanterie
Journal de Marche et d'Opérations du 43^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale
Journal de Marche et d'Opérations du 9^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne
Journal de Marche et d'Opérations du 24^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne
Dossier - officier du Commandant MARTIN François
Dossier - officier du Capitaine ROGER Auguste Charles Albert

Sites internet

Mémoire des Hommes ; Stahlgewitter.com; Site du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge.

⁶³ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, note du Lt-Col Messimy au Colonel Brissaud-Desmillet sur les officiers du 52^{ème} BCA, 17.04.1915.

⁶⁴ SHD Dossier de pensions du Commandant François Martin.

LA GRAND'RUE D'ORBHEY.

La vie du quartier de mon enfance (1930-1945)

Yvette KILLY

Madame Jeanne Ancel, une des doyennes du village, vient de nous quitter en 2008. Ce départ m'incite à parler de ce quartier, dont elle était un des derniers témoins. Souvent nous évoquions ensemble les souvenirs d'un quartier commerçant que de nombreux enfants animaient.

Sur un ensemble de 10 maisons, voilà ce qui faisait vivre ce quartier entre 1930 et 1944. Le magasin de tissus de M. et Mme Husson - Gergen, une épicerie avec dépôt de la charcuterie Fincker de Colmar tenue par M. Joseph Deparis. En face le magasin des demoiselles Didierjean, qui était une vraie caverne d'Ali Baba. On y trouvait de tout : épicerie, quincaillerie, jusqu'à des couronnes mortuaires en perles ! De l'autre côté de la route se trouvait la boucherie de M. et Mme Marcel Parmentier. En dessous le salon de coiffure - messieurs de mon père Léon Killy. Dans la même maison, une auberge avec débit de boissons tenue par M. Auguste Ancel et son épouse, qui était pour nous enfants « Tante Nini ». Après le décès de M. Ancel, l'auberge fut reprise par M. Léon Woindrich et son épouse. En face la centrale électrique des frères Ancel ainsi que le magasin d'électroménager et de petit matériel électrique tenu par leurs épouses. En dessous de l'auberge se trouvait le magasin de chaussures de Mlle G. Weck. Attenant à cette maison, celle des frères Foessel, dont les épouses tenaient un magasin de tissus et de mercerie ainsi qu'une épicerie. En face, M. Jules Prud'homme était marchand de charbon. En contrebas se trouvait une succursale de SADAL tenue par Mme Héléne Franzetti.

Outre les commerces, quelques personnes exerçaient des professions artisanales telles que M. Lucien Miclo peintre, MM Pierre et André Foessel affineurs de fromage, MM Adrien et Gaston Ancel électriciens, Mme Jeanne Killy couturière, M Husson tailleur...

Les enfants étaient nombreux. Sciemment je ne citerai que ceux nés avant 1943 et en âge de jouer avec les « grands » : Simone Perrin, Roland et Colette Deparis, Robert Meyer, Marie-Louise et Pierrot Parmentier, Éliane et Maurice Woindrich, Suzanne et Christian Ancel, Charles et Geneviève Ancel, Denise, André et Annette Prud'homme, Georges Foessel, Nicole, Jean et Michel Foessel, Roger Finance, Suzanne et Michel Franzetti, Bernard Lamouche et moi-même Yvette Killy.

Notre terrain de jeux était les coins et recoins du quartier ainsi que la rue. Elle nous appartenait, vu le peu de voitures qui circulaient et qui de plus ne roulaient pas vite. Nous avions de l'imagination, nous n'étions jamais à court d'idées et ne connaissions pas l'ennui.

Mme Parmentier, très âgée déjà, me dit un jour : « Tu sais les soirs d'été, quand je suis à ma fenêtre, tout est tellement silencieux. Mais je crois vous entendre courir et rire entre les maisons. »
Que reste-t-il de l'animation de ce quartier qui fut un des centres de mon village natal ?

Colmar Avril 2008.



Trois petites filles :
Suzette, Ginette,
Vevette, qui
aimaient jouer à la
poupée en rêvant
de devenir un jour
maman ou peut-
être infirmière.



1943 : Voici la preuve que la rue nous
appartenait !



Promenade d'un dimanche
après-midi pour Suzette,
Marie-Lou et Geneviève



5 août 1945

Que fêtaient ces
fillettes et ce petit
garçon endimanchés ?

MES ANNÉES DE GUERRE 1939-1945

Récit de Joseph BATÔT
Recueilli par Gilbert MICHEL

Je suis né le 5 avril 1921 à la ferme familiale de la Mossure, Basses Huttes. J'aurais dû être incorporé dans l'armée française le 15 juin 1940, le jour où les Allemands ont traversé le Rhin. Ceux de ma classe qui avaient répondu à l'ordre d'incorporation et s'étaient rendus à Colmar ont été faits prisonniers et renvoyés dans leur foyer.

Mon père, Gustave, m'avait dit : «Ce n'est pas la peine de partir, les Allemands ne sont pas loin. » Je suis donc resté à la ferme. Et, en effet, deux jours après ils étaient aux Hautes Huttes.

Je dois dire que notre ferme avait perdu beaucoup de bras puisque mes deux frères Paul et Gustave avaient été soldats français avant d'être démobilisés.

Le 2 décembre 1941, mon frère Camille, de la classe 22, a été enrôlé dans l'armée allemande. Fin novembre 1942, mon frère Marcel, de la 23, a également dû quitter la ferme.

Moi, je partais le lendemain. Au moment de monter dans le train à Colmar pour l'Arbeitsdienst en Allemagne, un militaire a crié : « Joseph Batôt ! ». Il a encore crié trois autres noms, dont celui d'un jeune de Munster. Il nous a demandé de sortir du rang. Nous pouvions regagner nos foyers, suite à une demande d'exemption faite par nos parents et qui avait été prise en considération.



Mais, le 17 février 1943 j'ai tout de même dû partir pour Grenzingen près de Wiesbaden. J'ai eu droit à une permission le 10 mai 1943 et le 20 mai, je partais pour la Wehrmacht en Tchécoslovaquie affecté à la Stamm - Kp / Gren.Ers.Btl 30. Le 27 mai, je partais pour la Pologne, affecté à la 2. Schützen - Kp / Gren.Ers.UAusb.Btl 30 à Breslau, puis Lignitz et Görlitz.

Joseph Batôt à la Wehrmacht. Görlitz, 14 juillet 1943

Le séjour en Pologne a été difficile. Le maquis était déjà actif et plusieurs de mes compagnons ont disparu sans laisser de traces lors de déplacements de nuit.

Début octobre 43, j'ai bénéficié d'une permission avec l'ordre d'être de retour le 20. J'ai décidé de ne pas repartir, mais mes parents n'étaient pas très chauds, car mon frère Gustave qui avait été incorporé après moi, avait déjà déserté à l'issue d'une permission. Il se cachait dans la ferme Batôt au Linge. Je n'en ai pas démordu et me suis caché dans la ferme paternelle à la Mossure, parfois même dans les tranchées du Linge. Je ne tarderai pas à rencontrer d'autres déserteurs.

Nous circulions de nuit, toujours à deux, pour aller à la quête de renseignements sur la localisation des troupes allemandes, les déplacements, leur importance, l'armement. Nous avions rendez-vous à la ferme Batôt à Bois le Sire, siège du maquis local. Paul Batôt, le fils du fermier, prenait les renseignements et descendait à Zimmerbach pour les communiquer au chef du maquis local, le Capitaine Paul Vuillemin, curé du village. Nous recevions de quoi manger par les fermiers des environs et nous eûmes même droit à un tonneau de 100 l. de vin rouge par le restaurateur Jules Wetterer des Basse Huttes !

Suite à l'incendie de la ferme de la Mossure avant Noël 44, toute la famille a eu l'ordre de quitter les lieux. Ma grand-mère, mon oncle, ma tante et mes parents ont choisi Hohrodberg où nous avons de

la famille du côté de mon père. Je me suis joint à eux. Nous avons chargé une charrette tirée par deux chevaux. Arrivés au Linge, les chevaux ont glissé sur une plaque de glace et sont tombés. Les deux soldats allemands qui nous escortaient ont aidé à relever les chevaux.



Retrouvailles des déserteurs maquisards en 1946 à la ferme Batôt de Bois le Sire

1^{er} rang : à gauche Vincent Marchand, tout à droite : Fernand Maire

2^{ème} rang à gauche : l'instituteur Jean-Barthélémy Thomann, futur maire d'Ingersheim

Tout au fond, 3^{ème} et 4^{ème} à partir de la droite : Joseph Batôt et son frère Gustave.

Sans beaucoup réfléchir, j'ai déguerpi dans la forêt proche. « Halt ! Halt ! » Les balles sifflaient au-dessus de ma tête, mais j'ai été bien vite à couvert. Je suis reparti vers la ferme du Linge où je suis tombé sur... mon frère Gustave, seul dans la ferme. Dans la ferme voisine de Constant Ancel, il y avait un déserteur italien qui s'est ensuite joint à nous.

Quelques jours plus tard, nous nous sommes rendus à la ferme Joseph Ory au Linge, à côté de chez nous, où se cachait Fernand Maire, déserteur lui aussi. Tous les quatre, de nuit, on est monté à Bois le Sire par le Rain des Chênes. Nous sommes tombés nez à nez sur un poste allemand : « Halt ! » C'était un tout jeune soldat et son fusil, pointé sur nous, tremblait. Nous avons baragouiné quelques mots d'allemand et nous avons continué notre chemin comme si de rien n'était. Il n'a pas tiré, heureusement.

À la ferme Batôt à Bois le Sire, il y avait deux caves séparées. L'une était occupée par les Allemands, la deuxième par les maquisards. On s'entendait parler; mais personne ne s'est hasardé à aller voir ce qui se passait de l'autre côté. À 2 h du matin, Gustave et Paul Batôt ont passé les lignes allemandes sans qu'il n'y ait un coup de fusil. Ils sont arrivés à Orbey que les Allemands avaient déjà abandonné. À 4 h du matin, Fernand Maire et moi-même, avons voulu faire la même chose. Mais nous sommes tombés sur un poste, mitrailleuse braquée. Le soldat nous a fait entrer dans la grange de la ferme Ory, où il nous a gardés jusqu'au matin. Le matin on est sorti, il a braqué sa mitrailleuse vers nous en criant : « Französe, verboten ! » Nous avons pris la direction des positions allemandes. Arrivés à la ferme Batôt à Bois le Sire, on a été intercepté par un chef allemand : « Was machen sie hier ? » On a répondu qu'on venait se mettre en sécurité à Bois le Sire. Il n'a rien répondu et nous a laissé aller à la cave.

Le fils Batôt, Joseph, nous a dit de ne pas rester, en raison de la présence des Allemands dans l'autre cave. Vers minuit, nous avons chargé un traîneau, on a empilé des valises, tout ce qu'on pouvait et on a attelé le bœuf. Nous étions onze, que des hommes. Les Allemands nous ont laissés partir.

Croyaient-ils que nous étions évacués ? Arrivés à Labaroche, sous le Château, les Américains nous ont accueillis au mortier, heureusement sans nous blesser. Nous avons crié: « Évacués ! » Nous avons pris la direction de Wihr au Val. Non loin de la Croix de Wihr, nous sommes tombés sur un poste allemand qui nous a indiqué le chemin à prendre. Vers 6 h du matin, nous étions à Wihr au Val. Nous avons rencontré le garde forestier qui nous a fait entrer à l'auberge du haut du village où on nous a servi une soupe de pommes de terre bienvenue. Moi, je ne me sentais pas à l'aise. J'ai dit à Fernand: « Je ne reste pas ici, je pars retrouver les Valentin qui sont en parenté avec nous, de l'autre côté de la route du bas ». Fernand m'a suivi. Ceux qui sont restés ont été faits prisonniers et envoyés en Allemagne. Cela se passait entre Noël 1944 et Nouvel An 45.

Lorsque nous sommes arrivés à la ferme de Xavier Valentin, il n'y avait personne. Nous sommes revenus sur nos pas et une femme de gendarme allemand nous a renseignés : les Valentin avaient trouvé refuge à la ferme Klinklin du Stauffen. Nous avons fait demi-tour, direction le Stauffen, où le gendre de Xavier Valentin, Dodin, nous a accueillis, Le même jour, au vu des informations que nous avons données, les Valentin et nous deux sommes redescendus dans leur ferme. Nous avons tout remis en état, remis les portes... Nous sommes restés là jusqu'au 2 février.

Le 2, nous avons pris la direction de Munster. En cours de route, un poste américain du 9^e Zouaves nous a pris pour cible. Ils étaient ivres. Nous avons levé les bras et avons crié : « Français ! » Un lieutenant nous a appris que les Français étaient à Munster. Il nous a fait entrer dans le restaurant proche où nous avons eu à manger.

De là, nous sommes montés à Hohrodberg, où nous avons dormi chez des parents. Le lendemain, nous avons pris le chemin du Glasborn, où nous sommes passés sur un champ de mines - on l'a appris plus tard - heureusement recouvert d'une épaisse couche de neige.

Je suis retourné à la ferme paternelle du Linge et j'ai dit à ma mère que je voulais m'engager. Mais elle n'a rien voulu savoir, arguant du fait qu'elle était sans nouvelles de mes frères Marcel, Paul, Camille et Gustave. Gustave, qui était caché à Tannach, est rentré deux jours après moi, Camille a été porté disparu en Russie, Paul était dans un camp de prisonniers, Marcel avait été fait prisonnier en Hollande.



En 1945, j'ai fait trois mois de Service Militaire et à mon retour, je me suis engagé comme démineur pour une durée de trois ans.

J'ai déminé partout, depuis les Crêtes jusqu'au bord du Rhin, en passant par le Lac Blanc, Pairis, Basses Huttes, Orbey, Hachimette ...

Mon équipe a payé un lourd tribut : un mort à Orbey, un à Pairis, un à Hachimette, un à Kaysersberg, un à Labaroche, un à Ammerschwihr. Plus d'une fois, j'ai failli y rester, les éclats passaient miraculeusement à côté de moi.

J'ai aussi eu le malheur de perdre mon frère Marcel, démineur lui aussi, à Neuf-Brisach.

La guerre était finie, mais elle tuait encore.

Joseph Batôt en uniforme français, 1945.

L'USAGE DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES AU PAYS DE FRELAND AUX SIECLES PASSES

Guy GUÉRIN

LA CONNAISSANCE DES SIGNES RÉVÉLATEURS

Les prévisions météorologiques nous sont à présent données chaque jour. Mais nos aïeux privés de tous ces renseignements par presse, radio ou télévision, avaient conçu, à force de remarques et de notes, une sorte de service météo basé sur leurs observations. Et loin d'être négligeable, ce système primitif donnait de bons résultats.

Presque tous vivaient alors au grand air, en contact constant avec la nature qui subvenait à leurs besoins. Toute l'année, ils ne formaient qu'une seule entité avec les champs, les prairies, les forêts, les nuages, le soleil et les pluies, les étoiles et la lune.

De père en fils, ils se sont passés les résultats de leurs observations. A la marche du vent, à une brume traînant sur les flancs de la montagne, aux reflets du lever et du coucher du soleil, à la résonance des bruits, aux cris de certains oiseaux, à la position de l'anneau encerclant la lune, à l'abondance des étoiles, à l'humidité des pierres, ils reconnaissaient des signes infaillibles du temps à venir. Rarement ces signes les trompaient.

De ces longues et minutieuses observations sont nés les proverbes et dictons se rapportant au temps à venir. Ils prédisaient en général le futur d'après le présent. Parmi les plus courants nous relevons le temps de Noël agréable, prévoyant des Pâques froides, la glace de St. Julien, le soleil de la Chandeleur, les Pâques pluvieuses, la pluie de St. Médard rachetée par le soleil de St. Barnabé, la pluie de St. Thiébaut et de St. Benoit, la neige des Avents, etc. Tout cela avait une signification bien définie, et souvent le paysan en tenait compte de longs mois auparavant pour la conduite de ses cultures.

Malheureusement, ces présages se sont perdus très vite, trop vite. A présent, ce ne sont plus que des histoires de vieux qui ne tiennent pas debout ! Et pourtant, pendant des siècles, ces dictons dédaignés ont régi le monde des hommes de façon poétique et rustique.

L'ouvrier des usines n'a que faire du temps à venir, si ce n'est pour ses vacances. Quant aux jeunes, d'autres occupations accaparent leur esprit, pas toujours comme il serait désirable. La vie moderne !

OBSERVATIONS ET REMARQUES LOCALES

Notre vallée a connu de ces paysans observateurs dont les remarques se perdent. En voici un choix fait parmi les plus connues et observées.

- La fumée des feux de Chénivraie indiquait la direction du vent prédominant toute l'année.
- Pâques est une fête mobile dont la célébration, réglée par le cours de la lune, oscille entre le 22 mars et le 25 avril. Or, nos anciens prétendaient que lorsque Pâques est avancé, le cours de la végétation et les récoltes sont précoces toute l'année, au contraire, Pâques fêté tardivement, tout le cycle de la nature s'en trouve retardé.
- La lune d'avril, appelée lune rousse est la lunaison commençant après Pâques. La face de la lune semble un cuivre jaune. Cette lunaison est souvent accompagnée de gelées roussissant (brûlant) les jeunes pousses.

- Les brouillards persistant à la floraison des arbres fruitiers, sont réputés néfastes à leur fructification. Certains les nomment « les cueilleurs de cerises ». En effet, ces brouillards gênent la pollinisation des fleurs. C'est vrai car les abeilles et autres insectes, obligés de rester au logis, ne butinent pas, et de ce fait, n'aident pas au transport du pollen sur le stigmate de la fleur.
- Les brouillards rétrécissent l'horizon. On dit alors « Mauvais temps pour les curieux ! »
- Les premiers coups du soleil de mars invitent les insectes à la promenade. Les papillons d'un beau jaune citron, parcourent d'un vol mal assuré les prairies ensommeillées. Le paysan déclarant en les voyant « Ils cherchent du bois, les froids ne sont pas terminés »
- En plein jour, au fond de la vallée, un chevreuil inquiet descend des collines, ayant déserté les fourrés protecteurs. C'est un signe de froid, de neige en montagne.
- De même, au moment où le printemps semble confortablement installé, les charmantes aubépines fleurissent, toutes blanches sur les coteaux. Remarquez vous-même, une période de froid coïncide toujours avec cette floraison.
- Le printemps a enfin mis en place son opulent décor d'arbres fleuris et de prairies verdoyantes. Au jardin, les graines sont germées et poussent hors de terre leurs fragiles tigelles. Tout est pour le mieux et cependant le fermier est inquiet « la neige du coucou » n'est pas encore tombée. Elle apparaît seulement après que le chant de l'oiseau ait retenti sur les collines. Alors, tout est bien. La neige du coucou est rarement abondante et ne persiste que peu, mais elle marque réellement le début des beaux jours.
- Le premier orage de l'année est significatif. Remarquez bien de quel côté il arrive: Brézouard, Calblin ou Vorhof, car tous ceux de l'année viendront par le même chemin, et d'une intensité semblable.
- C'est en période de fenaison que fleurissent les sureaux noirs. Ces arbustes aux superbes fleurs en corymbe. Elles dégagent parfois une forte et âcre odeur, se répandant assez loin. Cette odeur spéciale inquiète le paysan qui la juge un signe certain de pluie.
- En cueillant les cerises, même le plus habile en échappe. Et il y a celles que le cueilleur, hissé au plus haut de l'échelle arrimée aux grosses branches, le crochet à la main, ne peut atteindre. Elles ne sont pas perdues car l'armée des poules, coq en tête, picore allègrement sous l'arbre. Pour le coq, le mal n'est pas grand, mais le fermier n'aime pas voir ses poules s'en gaver, car il le sait, « poule qui mange des cerises ne pond pas ».
- Cependant, il est toujours une période où la poule, oiseau avant tout, s'arrête de pondre. Il faut prévenir ce manque, car une ferme sans œuf n'est plus une ferme. Alors, mettons des œufs «de côté». Oui, mais pour une bonne conservation, ils doivent être pondus entre les deux « Notre Dame ». C'est à dire entre le 15 août, fête de l'Assomption, et le 8 septembre, nativité de Notre Dame. Placés dans une corbeille, au sec et à l'air, enveloppés de papier, vous les gardez longtemps.
- En début d'automne, le 29 septembre se fête St. Michel, à laquelle se reportait le dicton « A la St. Michel, la chaleur monte au ciel ». On peut traduire ainsi : les campagnes et les chaumières ne doivent plus alors compter sur la chaleur venue du ciel « soleil », mais sur celle que procure la terre, vêtements chauds et feu à l'âtre matin et soir.
- La Saint Martin apporte un court été que nos fermiers savaient mettre à profit. Alors que le grand saint faisait la fenaison pour sa bourrique, ils se hâtaient dans leurs ultimes travaux champêtres, bien souvent récoltant la dernière herbe.
- Dans notre vallée, parfois un simple petit bout de ciel est visible. La pluie ou l'orage vous tombe sur le dos sans crier gare. En période normale, ce n'est pas grave, mais, lors des récoltes, cela est gênant. Aussi, le fermier, tout à sa tâche, observait-il le développement du temps dans son coin de ciel. Il ne le quittait pas d'un œil, l'autre rivé à la faux, râteau ou fourche. Soudain, de derrière les monts apparaissent des lambeaux de nuage, sombres tas de foin échevelés, écrétant les hautes sapinières « Alerte, Voici les « frattes », derrière il pleut déjà et cela ne saurait tarder ici ». Et bien souvent les précautions prises en hâte, s'avéraient nécessaires.
- Le fermier observait la couleur du ciel. Rouge au lever, attention à la pluie. Rouge au coucher prédisait un beau lendemain. Les nuages longs et minces, barrant l'horizon, bientôt se lèverait un grand vent. De ces nuages, certains disaient « le renard fait sa soupe ».
- La lune se promène parfois au fond du ciel, prisonnière d'un bel anneau d'argent. Ce cercle est un présage de pluie, dont la venue est variable selon sa position. En effet, plus l'anneau est éloigné, plus la pluie est proche, et inversement, plus il est rapproché, plus la pluie est loin.

- La chauve-souris, ce mammifère volant au corps poilu rappelant celui de la souris habite notre vallée. Elle dort suspendue tête en bas, agrippée aux poutres de nos greniers ou remises. Cet animal très utile fut longtemps persécuté, crucifié les ailes clouées aux portes des étables pour en chasser les mauvais sorts. Les Frélandais n'étaient peut-être pas si cruels, mais ils craignaient la chauve-souris pour leur chevelure. Car, attention, disaient-ils « si elle te fait pipi sur la tête, tu perds tes cheveux ».
- Le cri plaintif et mélancolique du pic vert, retentissant dans les bois, était aussi signe de pluie prochaine.
- De l'argent dans votre poche quand chante le coucou, vous en aurez toute l'année.
- Un vent ascendant retrousse les feuilles des haies. Les buissons d'alisiers blancs montrent le dessous pâle de leurs belles feuilles dentées. Le fermier y reconnaît un signe de pluie.
- Les oignons protègent leur bulbe à l'aide de pelures, fines pellicules dorées. Lors de la récolte la fermière pronostiquait la rudesse de l'hiver. Le bulbe prenant soin de s'envelopper de nombreuses pelures, l'hiver sera rigoureux. Au contraire, peu de pelures annonçait un hiver doux.

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES PRÉVISIONS

Certains Frélandais, des annexes surtout, établissaient un calendrier des prévisions météorologiques. A partir d'études permanentes faites dans les douze jours à dater de Noël, ils instauraient leur calendrier du temps probable au cours de l'année nouvelle.

Ils y consignaient leurs observations. Le temps du matin sera celui du début du mois correspondant au jour, midi, la mi-mois, le soir la fin du mois.
Exemple : le troisième jour est le mois de mars. Le soleil brille dès le matin, le ciel s'obscurcit vers midi, la pluie arrive au cours de l'après-midi, et les étoiles scintillent en soirée. Les prévisions seront les suivantes : pour mars, beau, puis couvert, ensuite pluvieux et fin du mois sec et beau.

C'était simple et donnait parfois des prévisions assez suivies.

LÈ SĚN BARBE

Ça spèsau da inn ptit vilèdj. É n'y avoue kinn awt. Lo patro ir fièr de proposè lo sée po féiti lè SĚn Barbe. Sè feme vlau bé kejnè mè é faleu trovè kikinn po servi.

Da lo vilèdj é l'yvoue lè Justine k'avoue ouvrè è Pèri tchi dé rétch d'jang. Lo patro li dmandè s'èl n'varav mi servi lé monsue do vilèdj: é li avoue lo maire, lo kuréy, lo gwo Jules kir lo commandang dé pompiers, lo ban-voua, lo président dé combatang.

Sirr l'our de servi lo pastis è sau knè vlann. Èl se trompe de botail, ce ye d'l'auwl ké l'auln da loré vourr.

Èl n'alle è lè kejinn préparè les salades dsu inn gran piè. Lo patro li jéye dje d'boté da dé salardi : èvo dé gwo gèlèf é nè faré tro bé. Justine vlau botè lé galeroube dévang lo maire, mè o moma la é lve lé teiyte è lo salardi vole dsu lè nuf soutane do kuréy.

Eprè sla, èl n'ale kouèr lo piè d'lapèn. Lè vann là k'èl trabouch : èl pauw rtni lo pyè mè èl dévièje ènn gran botch è sé fau da tchèjeun da l'èsit do ban-voua. Kéy histouèr !

Lo pu biè sfe po lo déssert, Justine èpote lo champagne. Nac èl n'avoue jamè servi sla tchi sé patro, èl scoue lè botail da tortu lé sens, lo bouchong saute è tortu lé convives fure èrosé.

Justine ne dmende mi so rèche po n'alè tchi lèy !

LA SAINTE BARBE

Gaby BAUMANN

Ça se passait dans un petit village. Il n'y avait qu'un restaurant. Le patron était fier de proposer le sien pour fêter la Ste Barbe. Sa femme voulait bien faire la cuisine, mais il fallait trouver quelqu'un pour servir.

Dans le village il y avait la Justine qui avait travaillé à Paris chez des gens riches. Le patron alla lui demander si elle ne voudrait pas servir les messieurs du village : il y avait le maire, le curé, le gros Jules qui était le commandant des pompiers, le garde champêtre, le président des combattants.

C'était l'heure de servir le pastis à ceux qui en voulaient. Elle se trompe de bouteille et c'est de l'huile qu'ils eurent dans leur verre.

Elle partit à la cuisine pour préparer les salades sur un grand plat. Le patron lui fit mettre dans des saladiers : avec des gros gourmands il en faudrait beaucoup. Justine voulut mettre les carottes devant le maire, mais au moment là il leva la tête et le saladier vola sur la soutane neuve du curé.

Après cela, elle alla chercher le plat de lapin. La voici qui trébuche : elle put retenir le plat mais elle ouvrit une grande bouche et son dentier tomba dans l'assiette du garde champêtre. Quelle histoire !

Le plus beau, ce fut pour le dessert, Justine apporta le champagne. Comme elle n'avait jamais servi cela chez ses patrons, elle secoua la bouteille dans tous les sens, le bouchon sauta et tous les convives furent arrosés.

Justine ne demanda pas son reste pour aller chez elle !

LÉ ROGÂSYO

Servou de mass èvo lé z-èfan dé z-èkauwl dje nallan lo lindi, lo madi, é lo merkedì èvan lé Sansyo an pochèsyo.

Lo perméy djo, an perno lè rout de Tanè déchkhè lè Grot de Vudj èkat de l'èkauwl, toulà èpré dou déyjèyn de tchèpla é in ou dou kantik, tortu rvenan pa lè pauwt.

Lo douzim djo, lè pochèsyo trèvyècho lo vilèdj po nallè o motey de l'èbèyi. Ensekwan-la é n'yavou wè d'watur, èney an se fèro fratchi.

Lo trazim djo, an monto wa lè tchèpel de Sin Jna, é yavou èn mass, lé z-èfan montan dsu lè loy, dé fou an rveno pa i aut tchèmi.

Dota do trajè, sir èn dèyjèyn de tchèpla, i kantik, èn pati dé litani dé sin é sa réantcho.

Èfan an èymo lé rogasyo, tchèki y trovo kik vètèch. Permèrma l'èkauwl è antcho mèk è deyj our, é lo djo-la brauma avou drau é in ou dou pti pin èvo èn botyat de limonad.

Po no ké rechan dè gyèr, sa valo èk.

Èney èni ké diran ke sir lo bon ta.

LES ROGATIONS

Maurice HERMANN

Servants de messe, avec les enfants des écoles, nous allions, le lundi, le mardi et le mercredi avant l'Ascension en procession.

Le premier jour, on prenait la route de Tannach jusqu'à la Grotte de la Vierge près de l'école, là après deux dizaines de chapelet et un ou deux cantiques, tous revenaient par les Champs Simon.

Le deuxième jour, la procession traversait le village pour rejoindre l'église de Pairis. En ce temps-là, il y avait peu de voitures, aujourd'hui, on se ferait écraser

Le troisième jour, on montait vers la chapelle de Saint Genest, là il y avait une messe, les enfants montaient sur la tribune, des fois, on revenait par un autre chemin.

Le long du trajet, c'était une dizaine de chapelets, un cantique, une partie des litanies des saints et ça recommençait.

Enfants, on aimait les rogations, chacun y trouvait quelque avantage. Premièrement, l'école ne commençait qu'à dix heures et ce jour là, beaucoup avaient droit à un ou deux petits pains avec une petite bouteille de limonade.

Pour nous qui sortions de la guerre, c'était quelque chose.

Aujourd'hui, certains diraient que c'était le bon temps.

PRAKO I PAUW PATWÈ

Quelques expressions bien de chez nous

Maurice HERMANN

- | | | |
|--|---|--|
| - Sna mi lè paun de rèdjèvlè, è fau botè lè rajo vark èl soy | → | - Ce n'est pas la peine de contester, il faut mettre la raison où elle s'entend |
| - Fèr po tèri, sova ne rèpout ré | → | - Faire pour contrarier, souvent ne rapporte rien |
| - Sna wè duv de valou | → | - Ça ne vaut pas grand-chose |
| - Lé kakay-la pachò lé much | → | - Ces rires percent les murs |
| - È kouyan dé pèm, djè dé spinck da lé dau | → | - En cueillant des framboises, j'ai des épines dans les doigts |
| - Lo vardi-sin, dje nallan é statio | → | - Le Vendredi Saint, nous allions au chemin de croix |
| - An vou ke sa dè bzan de matchla | → | - On voit que c'est du travail de bricoleur |
| - Dje pass djoyi me fi tsu lu | → | - Je pense pouvoir me fier à lui |
| - Èn fyamotch pu espar ifey | → | - Une étincelle peut allumer un feu |
| - È la teyma gyo, ké faro vuy chabè lè longg | → | - Il est tellement difficile pour la nourriture, qu'il faudrait lui écharner la langue |
| - È me bèchan sa me chtèk da lo dauw | → | - En me baissant j'ai un point dans le dos |
| - Ènda ké sè ké la recht, é ne vu pu nè talè | → | - Depuis qu'il sait qu'il est riche, il ne veut plus rien faire |
| - Sna mi lè paun de prakè èvo lu é nè quel toukou | → | - Ce n'est pas la peine de discuter avec lui il ergote toujours |
| - Porsér so tchèmi sna spir pa dèri | → | - Poursuivre son chemin sans regarder en arrière |
| - Ènsekwan, Lo mèr, lo māt d'èkauwl é lo kurey dirijan lo vilèdj | → | - Autrefois, le maire, le maître d'école et le curé dirigeaient le village |
| - Lè mèt-la sa dè papyauwl | → | - Ce tissu c'est de la camelote |
| - Do ta dè gyèr, lé soudèr pèssan èkat dè mwau tchèk djo | → | - Pendant la guerre, les soldats côtoyaient la mort chaque jour |
| - È lè maujo, an a èj, not bès èta èk de novéy | → | - A la maison, on est content, notre fille est enceinte |
| - Èn fou èvöy, an a tauw rèvyè | → | - Une fois parti, on est vite oublié |
| - Èvo i souwè moulaf, sna mi lè paun de daudji | → | - Avec un pareil imbécile, ce n'est pas la peine de discuter |
| - Pèssè pa toulà d'machipans | → | - Passer par là par hasard |
| - É so tout nat pouyou, é zo d'panè voré sou mètchau kma | → | - Ils sont complètement miséreux, ils ont dépensé leur argent n'importe comment |
| - Èpar, é'zèfan è ne jamè déchli | → | - Apprendre aux enfants à ne jamais gaspiller |
| - Kauwpè èn chlat de bako | → | - Couper une fine tranche de lard |
| - Lè sop a teyma kyèch kan diro lo dlauway | → | - La soupe est tellement claire qu'on dirait de l'eau de vaisselle |
| - Dotè d'éyt chnapè pa i tché | → | - Avoir peur d'être mordu par un chien |

LES ÉVÉNEMENTS DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE EN 1909

Philippe JÉHIN

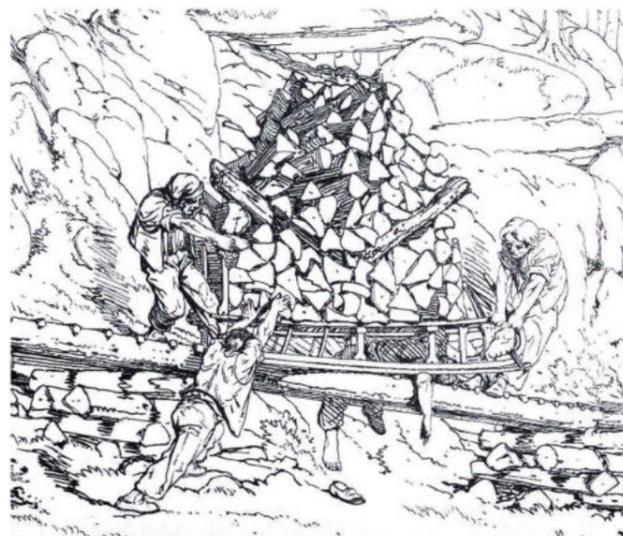
L'année 1909 est marquée par de nombreux événements dans le canton. La grande affaire de l'année reste le grand projet de raccordement des lignes de chemin de fer français et allemand par une percée du massif vosgien. Chaque vallée se bat pour obtenir le passage de cette nouvelle ligne qui profiterait grandement aux industries locales. L'activité économique bat son plein dans le canton : les usines recrutent, bûcherons et carriers s'activent dans les forêts non sans risque, le tourisme se développe.

ORBEY : crise du logement

En janvier 1909, on constate que les logements font défaut pour ceux qui arrivent pour trouver un emploi ou chercher du travail dans l'industrie. De plus, on a enregistré au cours de l'année 1908, 121 naissances contre 95 décès et 39 mariages.

LABAROCHE : accident en forêt

Le 27 janvier, un bûcheron habitant l'annexe du Cras a glissé au moment où il descendait la montagne avec sa schlitte chargée de bois. Dans sa chute, il s'est cassé une jambe et s'est fait plusieurs blessures assez graves à la tête. Ses collègues l'ont aussitôt transporté sur un brancard à l'hôpital de Kaysersberg.



Un accident de schlitte
Gravure de
Théophile Schuler (1857)

ORBEY : fête de l'empereur

La fête de l'empereur Guillaume II a été célébrée le 28 janvier avec la solennité accoutumée. Après la grand-messe, les écoliers ont exécuté des chants et des récitation en son honneur. Ils ont ainsi montré la bonne maîtrise de la langue allemande, à la grande satisfaction des maîtres d'école et des religieuses chargées de leur instruction. Le banquet à l'hôtel Schuster a réuni les notables de la commune autour d'une bonne table. Le maire d'Orbey a prononcé un discours de circonstance très applaudi dans les convives.

ORBEY : percée des Vosges

En février, le projet de la percée des Vosges par la vallée réapparaît. Un correspondant du journal *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* déplore l'enclavement d'Orbey : « Toutes les vallées de notre beau pays, même les plus petites, sont pourvues de ligne de chemin de fer, tandis que nous, en vrais Cendrillons, nous n'avons encore qu'une vieille patraque de tramway, capricieux comme tout, s'arrêtant à Lapoutroie. De là jusqu'à notre commune, une des 50 les plus importantes d'Alsace-Lorraine, avec ses beaux Lacs Blanc et Noir universellement connus et appréciés, nous n'avons rien, pas même un sans-rails ! »

On pense alors que la question de la percée des Vosges et le raccordement des lignes de chemin de fer allemands avec les lignes françaises est maintenant sérieusement remise à l'ordre du jour. Les édiles locaux et les industriels de

la vallée soutiennent le projet d'une ligne de jonction partant de Colmar et se raccordant à la ligne française de Fraize en passant par le canton de Lapoutroie. Il s'agirait de remplacer la ligne à voie métrique du « tacot » par un chemin de fer à voie normale. Une nouvelle réunion du comité franco-allemand est prévue à Paris le 8 février. Orbey y sera représentée par son maire M. Baffrey et par M. Hildenbrand, industriel.

LE BONHOMME : accident dans une carrière

Le 27 février, deux ouvriers italiens déchargent une mine dont la poudre n'a pas pris feu au moment voulu. Malheureusement, ils font preuve d'imprudence et l'explosion fatale se produit. L'un des ouvriers a la tête fracassée, son collègue est atteint à la tête par un éclat de pierre. Les deux carriers succombent rapidement. Ils laissent plusieurs orphelins. Trois autres ouvriers italiens qui travaillaient tout près ont échappé à la catastrophe.

ORBEY : percée des Vosges (2)

Une nouvelle réunion concernant la percée des Vosges se déroule le 7 mars. Elle est organisée à l'initiative de M. Weibel, maire de Kaysersberg. Il a convoqué les maires de toutes les communes intéressées et un grand nombre de leurs conseillers municipaux. M. Weber, Kreisdirector, et trois députés, MM. Blumenthal, Preiss et Wetterlé, y assistent. Il s'agit de signer une pétition au Reichstag relative à la percée des Vosges par la vallée d'Orbey.

HACHIMETTE : découverte archéologique

M. Florence, industriel à Hachimette, vient de découvrir dans sa propriété, le long de la rivière, des restes de l'ancienne voie romaine qui passait par le col du Bonhomme. La route fortement dallée porte des ornières profondes, tracées dans le roc par les roues ferrées des chars romains et gaulois dont l'écartement était inférieur à celui de nos voitures modernes. M. Florence a l'intention de continuer les fouilles qui pourront donner des résultats intéressants.

ORBEY : accident de travail

Un ouvrier occupé au chauffage de la machine à vapeur de l'usine Herzog a eu la main droite prise dans un engrenage. Sa main a été écrasée. L'amputation ne sera peut-être pas nécessaire. Infirmes, cet ouvrier aurait bien des difficultés à retrouver un emploi pour nourrir sa famille.

LAPOUTROIE : construction d'une nouvelle église

Le 13 mars, le conseil municipal et le conseil de fabrique se sont réunis et se sont prononcés à l'unanimité pour la construction d'une nouvelle église.

ORBEY : une longue carrière de sage-femme

La commune d'Orbey a décidé d'honorer Mme Clarisse Bruckert, sage-femme, en récompense de ses bons et loyaux services rendus pendant cinquante ans. Elle est née en 1838 à Colroy-la-Roche. Elle a obtenu son diplôme de sage-femme à la faculté de médecine de Strasbourg en 1858 et a débuté sa carrière la même année au Bonhomme où elle exerça ses fonctions pendant dix ans. Venue à Orbey en 1868, elle y est restée sans interruption jusqu'à aujourd'hui où elle exerce encore comme une jeune malgré ses 71 ans. Mme Bruckert estime que, durant sa longue carrière, elle a procédé à plus de 3500 accouchements. Le Kreisdirector de Ribeauvillé l'a décorée en présence de M. Baffrey, maire d'Orbey et conseiller général, d'une magnifique broche en or. Le maire d'Orbey a fait présent à la jubilaire au nom de la commune d'un beau fauteuil.

PAIRIS : arrivée des sœurs de la Doctrine chrétienne

Après soixante six ans d'activité à l'hospice de Pairis, les sœurs de Saint Vincent de Paul sont rappelées par les supérieures de leur congrégation. Leur départ initialement prévu en novembre 1908, a été retardé parce que les autorités avaient grand peine à les remplacer. Cette difficulté a été résolue par le choix des religieuses de la Doctrine chrétienne qui ont accepté en même temps la direction de l'hospice de Pairis et de l'œuvre hospitalière, fondée par M. Lefébure à Orbey, en faveur des malades à domicile. Les nouvelles religieuses sont attendues le 31 mars. Sœur Béatrix, présidente-fondatrice de la société d'histoire, décédée en 1993, fut la dernière représentante dans le canton des religieuses de la Doctrine chrétienne.

LABAROCHE : départ de la sœur d'école

L'administration scolaire vient de muter sœur Régis chargée de l'instruction des jeunes filles de la commune depuis trente ans. Sœur Régis est appelée à un autre poste par sa congrégation. Toute la population de Labaroche regrette cette décision.

LAPOUTROIE : incendie de forêt

Un incendie a éclaté dans une forêt au sud de Lapoutroie le 24 avril. Des habitants de la commune et d'Orbey se sont immédiatement portés sur les lieux. Ce n'est qu'après de longs efforts que l'on est parvenu à circonscrire l'incendie attribué à l'imprudence d'un touriste.

ORBEY : la fanfare fête ses 25 ans

La fanfare d'Orbey a fêté le dimanche 2 mai le 25^e anniversaire de sa fondation. Tout le village a pris part à cette fête en pavoisant les maisons. Les autres fanfares du canton ont tenu à y participer. Les festivités ont commencé par une messe de Requiem dite à l'intention des membres défunts et chantée par la société. Lors de la réception de l'après midi, différents morceaux de musique ont été exécutés par cent trente instruments chez M. le Maire et M. le Curé. Dans l'après midi, un goûter a rassemblé tous les membres à l'hôtel Cornélius. Le maire d'Orbey, par ailleurs président de la société, a tenu un discours régulièrement interrompu par des applaudissements. La journée s'est achevée par un banquet.

LE BONHOMME : incendie criminel

Un incendie s'est déclaré le 6 mai dans la ferme de la famille H. située à la Goutte au Rupt. Le bétail a pu être sauvé mais les meubles ont brûlé. Le toit a été détruit. La maison n'était pas assurée. L'incendie est attribué à un acte de vengeance. Les soupçons portent sur M. G., ouvrier temporaire, locataire du fermier sinistré qui l'avait fait expulser du logis la veille même par un huissier. Le suspect vient d'être arrêté et conduit à la prison cantonale de Lapoutroie.

ORBEY : assemblée du Club vosgien

Les samedi 19 et dimanche 20 juin, s'est tenue à Orbey la 39^e assemblée du Club vosgien. Les représentants alsaciens ont été accueillis à la gare d'Hachimette. La réception solennelle s'est déroulée à l'hôtel Vogesia à Orbey. Précédés par la fanfare, les congressistes se sont rendus en cortège à l'hôtel Cornélius. Le maire d'Orbey a prononcé un discours de bienvenue suivi d'un vin d'honneur. En fin d'après midi, après le déjeuner et la réunion plénière, les membres du Club vosgien ont participé à un défilé aux flambeaux puis à une soirée musicale. Le dimanche, un grand banquet était organisé à l'hôtel Freppel au Lac Blanc. Les congressistes ont ensuite rejoint la gare de Lapoutroie en passant par Le Bonhomme.

HACHIMETTE : accident de la route

Premières automobiles, premiers accidents de la route. M. Florence, industriel à Hachimette est entré en collision sur la route de Fréland avec le train de la vallée. L'automobiliste a réussi, par un brusque mouvement à droite, à empêcher que son véhicule ne soit écrasé par le train. Malheureusement, le marchepied du dernier wagon a heurté l'automobile et l'a mis dans un piteux état. M. Florence en a été quitte pour une belle frayeur et de sérieux dégâts à sa voiture. Son passager a été légèrement blessé au visage par un éclat de la vitre brisée.

ORBEY : percée des Vosges (3)

La commission des pétitions du Reichstag s'est penchée sur la question de la percée des Vosges. Le rapporteur a proposé de renvoyer le projet au chancelier. A en croire le rapporteur, le prince de Loewenstein, la ligne Kaysersberg-Saint-Dié est incontestablement celle qui au point de vue du trafic international présente le plus d'avantages. Le député de Ribeauvillé, l'abbé Wetterlé, ne peut pas prendre position entre les projets de Sainte-Marie-aux-Mines et de Kaysersberg qui intéressent également sa circonscription.

ORBEY : taureaux furieux

Un fermier du Creux d'Argent a été grièvement blessé pendant qu'il fourrageait le bétail. Un jeune taureau furieux l'a renversé et lui a donné plusieurs coups de cornes. L'infortuné a été transporté à l'hôpital de Pairis. Quelques jours plus tard, c'est le valet de ferme de M. Barré à Blanrupt qui est grièvement blessé par un autre taureau.

ORBEY : rumeur sur la vente de l'hôtel Freppel

Fin juillet, on apprend à Orbey que l'hôtel Freppel au Lac Blanc aurait été vendu à une société strasbourgeoise pour la somme de 200 000 mark. L'information est démentie deux jours plus tard : la vente n'a pas pu se faire, faute d'un accord sur le prix.



L'hôtel Freppel au Lac Blanc (carte postale du début du XXe siècle, coll. part.)

LE BONHOMME ET LAPOUTROIE : vandalisme antireligieux

Un jeune homme a saccagé trois églises du canton au cours de la même journée. Il a pénétré dans l'église du Bonhomme et y a mis en pièce tout ce qu'il pouvait. Puis il s'est rendu dans l'église de Lapoutroie. Il a brisé les statues qui entouraient le maître-autel et a mis le feu aux fleurs artificielles. Il a ensuite couru jusqu'à l'église de Hachimette où il a commis les mêmes excès. La population a fini par se rendre maître du forcené et l'a ligoté avec des cordes. Les premiers éléments de l'enquête diligentée par la gendarmerie ont permis de connaître son identité : il s'agit d'un aide pharmacien de Strasbourg sans doute atteint de démence.

LAPOUTROIE : le facteur sonne toujours trois fois

Un lecteur du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* s'indigne déjà des réductions de services à la poste de Lapoutroie : « jusqu'à présent, nous avions trois distributions par jour ce qui n'est certes pas trop pour notre chef-lieu de canton. Depuis le 1^{er} octobre, nous n'en avons plus que deux, une le matin, et une le soir. Donc toute la sainte journée, nous sommes privés de notre correspondance. Le progrès consiste à ce qu'il paraît augmenter les impôts et à diminuer les commodités des contribuables. D'ailleurs si l'administration des postes persiste à nous octroyer ce changement inacceptable, nous serons forcés de nous adresser à nos députés qui poseront la question si l'administration est ici pour nous ou si nous sommes ici pour elle ».

ORBEY : percée des Vosges (4)

Le projet reste sur les rails. Le tracé passant par le Val d'Orbey a le grand avantage de ne compter que de très petits tunnels, le plus important a seulement 1600 m. Sa réalisation doterait enfin la vallée de Kaysersberg d'un chemin de fer à voie normale.

LAPOUTROIE : disparition de l'abbé Simon

Les habitants apprennent la disparition à Paris, le 6 novembre, de l'abbé Séraphin Simon, né à Lapoutroie en 1835, et érudit local à qui l'on doit deux ouvrages sur le pays welche : *Le canton de Lapoutroie* et *Grammaire du patois wallon du canton de Lapoutroie*.

FRÉLAND : projet industriel

Fin novembre, un projet d'installation d'une soierie est envisagé dans la commune. En attendant sa construction, une ancienne scierie est aménagée pour abriter les premières machines textiles. Toute la population semble se réjouir de l'arrivée dans la commune de cette usine, comme l'écrit avec enthousiasme le correspondant du journal: « Nos Frélandais en sont tout enchantés et forment des vœux pour l'heureuse réussite des nouveaux projets. Ainsi Fréland déjà si renommé par ses beaux sites, par l'amabilité et la simplicité de ses habitants, va le devenir sans doute davantage par ses futures soieries ».

ORBEY : un drôle de somnambule

Un couvreur d'ardoises qui travaillait dans la région depuis quelque temps a failli se tuer en tombant du haut du 2^e étage de l'hôtel Frécharde où il logeait. Il rêvait qu'il vaquait à son métier sur le toit d'une ferme et qu'un incendie y éclatait. Tout en dormant, il a ouvert la fenêtre de sa chambre et a sauté dans le vide. Dans sa chute, il s'est fait une fracture de la jambe et des lésions internes. Il a été transporté à l'hôpital.

ORBEY : chute mortelle

Dans une ferme de Tannach, un jeune cultivateur occupé à descendre du foin, est tombé du haut du grenier sur l'aire de la grange. Malgré les soins qui lui ont été prodigués, l'infortuné n'a pas tardé à succomber.

ORBEY : fugue d'un adolescent

Un écolier de 14 ans était chargé par plusieurs personnes de faire leurs commissions dans différents magasins. Or, fin novembre, ces personnes ont reçu de leurs fournisseurs des factures réclamant le paiement des achats effectués par le jeune homme en question. Celui-ci avait en effet détourné l'argent qui lui était confié. Voyant qu'il avait été découvert et que la maison de correction l'attendait, l'adolescent s'est enfui, après avoir écrit sur la porte de l'église : « Adieu papa, je vais en France ». Le jeune homme aurait dû se souvenir des leçons de morale : « bien mal acquis ne profite jamais ».

FRÉLAND : une heureuse réforme

Par souci d'économie, l'administration des postes avait supprimé la distribution de l'après midi à Fréland. Mais cette mesure a soulevé une vague de protestations que le conseil municipal a efficacement relayées auprès des autorités compétentes. Finalement, l'administration a décidé que la seconde distribution aurait de nouveau lieu dorénavant.

LAPOUTROIE : vœux d'un habitant

En cette fin d'année 1909, un habitant de Lapoutroie se plaint dans le journal des désagréments dans sa commune et suggère un certain nombre de réformes. « Alors que dans maint petit village d'Alsace, les rues sont éclairées toute la nuit jusqu'à la pointe du jour, notre chef-lieu de canton se trouve après 10 heures du soir plongé dans l'obscurité complète. Les personnes qui se rendent de bonne heure au premier train et les nombreux ouvriers de fabrique culbutent. Les voyageurs venant à pied de France et du Bonhomme ne remarquent même pas qu'ils sont arrivés dans une localité habitée. Et combien d'accidents peuvent résulter de cette négligence surtout pendant l'hiver ! Une autre lacune qui existe dans notre chef-lieu de canton est le manque d'une bonne eau. On rencontre partout des fontaines, mais hélas ! sans eau potable. Les habitants du village sont à ce point de vue très à plaindre et de nombreux touristes en ont également fait l'expérience. Cependant, il serait facile d'obtenir de nos montagnes environnantes une très bonne eau pour installer une conduite d'eau et doter ainsi notre village d'un bienfait immense. Car il est à remarquer que tous nos conseillers municipaux habitent les montagnes où ils n'ont pas besoin ni de lumière, ni de conduite d'eau car la lampe éclaire suffisamment et chaque maison a sa source. » Gageons que les édiles liront avec attention ces suggestions et y donneront la réponse souhaitée.

SOURCE : Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine de 1909.

LES TABLES DE PATOIS 2009



L'HIVER ET LA NEIGE, Samedi 10 janvier 2009, Lapoutroie, Restaurant du Faudé.

←- La « chorale »
- Deux participantes attentives →



LES FÊTES RELIGIEUSES (2ÈME PARTIE)

Samedi 21 février 2009, 4h00, Fréland, Musée du pays welche.

← - Jean-François Million, notre infatigable animateur
- Le Père André Perrin en plein dialogue →



CUISINE ET VIEILLES RECETTES

Samedi 28 mars 2009, Labaroche, Restaurant du Tilleul.

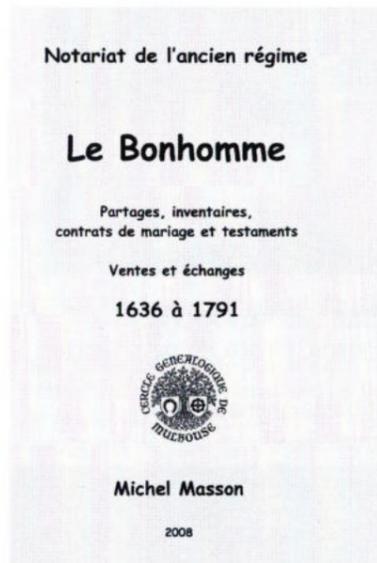
←- Ces auditrices sont-elles toutes barotchates ?
- Les deux représentantes de L'OLCA, l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace, suivent avec attention les débats →



NOS MEMBRES ONT PUBLIÉ

Michel MASSON

NOTARIAT DE L'ANCIEN RÉGIME : LE BONHOMME



Michel MASSON, membre de la Société d'histoire, a fait paraître fin 2008, le **dépouillement exhaustif du notariat pour le village du Bonhomme de 1636 à 1791.**

On y trouve les inventaires, contrats de mariage, partages, testaments ainsi que les ventes et les échanges réalisés devant notaire sous l'Ancien Régime.

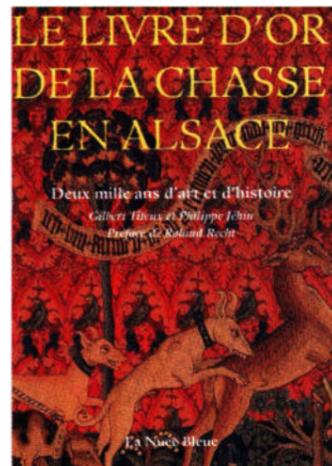
L'introduction, les annexes et index donnant de précieux renseignements complémentaires

Un ouvrage de 416 pages indispensable pour tous les passionnés de généalogie et d'histoire locale. Il est vendu 60 €uros + 8,95 €uros port.

Se renseigner auprès du Cercle généalogique de Mulhouse ou de l'auteur, Michel Masson, 126 Lieu-dit La Chapelle, 68650 LE BONHOMME.

Philippe JÉHIN

LE LIVRE D'OR DE LA CHASSE EN ALSACE, DEUX MILLE ANS D'ART ET D'HISTOIRE



Spécialiste de l'histoire de l'environnement (on lui doit plusieurs ouvrages sur les forêts), notre vice-président Philippe Jehin a parcouru les sous-bois entre Vosges et Rhin pour nous raconter deux mille ans d'activités cynégétiques dans un bel ouvrage richement illustré.

L'abondante iconographie confirme que la chasse a toujours inspiré les artistes.

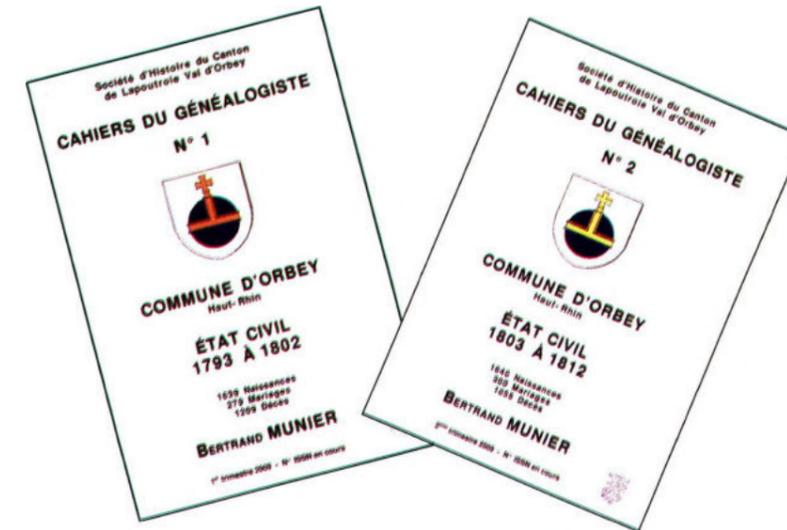
En collaboration avec Gilbert Titeux.

Éditions La Nuée Bleue, 2008, préface de Roland Recht, 238 pages. 55,00 €uros dans les librairies.

NOS NOUVELLES PUBLICATIONS

Armand SIMON

LES CAHIERS DU GÉNÉALOGISTE



Le travail de l'équipe de généalogie d'Orbey : Jean Claudepierre, Bertrand Munier, Jean-Marie Munier a permis le démarrage de ce périodique. Les cahiers présentent les fiches des naissances, des mariages (époux, puis épouses) et décès par ordre alphabétique, ce qui facilite le travail des chercheurs. Sous la plume de Bertrand, le 1^{er} numéro (1793-1802) est sorti en mars, le 2^{ème} (1803-1812) en juin. Le 3^{ème} (1813-1822) est annoncé pour septembre 2009. le Salon du Livre de Colmar verra la parution de l'État civil du Bureau des Huttes réalisé par Jean-Marie : cet ouvrage comportera aussi la reconstitution des familles.

Chaque volume est vendu 15,00 €uros. Il est disponible chez Bertrand Munier (19A Rue Charles de Gaulle à Orbey), à la Bibliothèque d'Orbey. Par courrier on le trouve auprès du C.D.H.F. de Guebwiller (www.cdhf.net) ou bien grâce au bulletin de commande ci-dessous.

LE RÉPERTOIRE DES ARTICLES DU BULLETIN

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÈY

REPERTOIRE DES ARTICLES



BULLETIN N°1 à BULLETIN N° 27
1982 à 2008

Établi par Germain MULLER

Grâce à la patience et au savoir-faire de M. Germain Muller, nous disposons d'un remarquable et agréable outil pour explorer nos 27 bulletins. Le répertoire comporte plusieurs sections thématiques, la liste chronologique des bulletins et de nos publications. Il est agrémenté de nombreuses illustrations.

Il est disponible au prix de 10 €uros (voir la page suivante)